LE MAYNE
STOP ... IL EST TEMPS DE ...
RESTAURANT
SAINT-BONNET LARIVIÈRE
MENU OUVRIER
17,80 €
LE MIDI
DU LUNDI
AU VENDREDI
TOUS LES SAMEDIS
MIDI ET SOIR
MENU
À 24,50 €
PIZZAS
À EMPORTER
DU MERCREDI
AU SAMEDI
UNIQUEMENT LE SOIR

La Vie Corrézienne

R 29426 - 4268 - euros 2,00 €

Vendredi 13 novembre 2026
n° 4268 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr

FITOUR VOYAGES
À PARTIR DE 595€* PAR PERS.
OFFRE "4 SAISONS" PRINTEMPS 2027
LA COSTA DEL AZAHAR EN FÊTE !
Peñiscola & les Fallas
AU DÉPART DE LA CORRÈZE
DU 17 MARS AU 22 MARS 2027
6 JOURS • 5 NUITS
BRIVE 05 55 24 57 59
USSEL 05 55 72 60 34
MALEMORT 05 55 24 00 30
TULLE 05 55 20 20 28



Jules Roman

FOIRE DU LIVRE

Sérénité Diversité Maturité

Lire pages 5 à 7

COMMERCES



Contrairement à la petite entreprise d'Alain Bashung qui ne « connaît pas la crise », les commerces corréziens subissent le contexte morose du moment, entre guerres, manifestations, pillages, hausse des coûts de l'énergie, concurrence d'internet... Face à ce constat, ils ne baissent toutefois pas les bras et se satisfont, sans pour autant croire au miracle, de l'autorisation d'ouverture dominicale de leurs commerces jusqu'au 20 décembre.

Notre dossier en pages 2 et 3

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL
Origine CORRÈZE

Marbrerie Haute-Corrèze Mazeyrie
Monuments funéraires
05.55.72.39.06
marbrerie-haute-correze.fr
BUGEAT
MEYMAC
Monuments funéraires
Caveaux traditionnels ou préfabriqués
Rénovation, entretien, etc.
Conseils et projets personnalisés

Économie - Les commerces corréziens autorisés à ouvrir le dimanche jusqu'au 20 décembre

CORRÈZE - Depuis le 8 novembre et jusqu'au 20 décembre, les commerces de détail corréziens ouvriront le dimanche : une mesure d'exception du préfet Vincent Berton pour rattraper les pertes de l'été. Mais que dit la réglementation en matière d'ouverture dominicale ?



Les commerçants corréziens auront la possibilité d'ouvrir leurs boutiques les dimanches, et ce jusqu'au 20 décembre inclus - © photo d'illustration Ugo Amez

C'est sans aucun doute une bonne nouvelle pour les commerçants corréziens et leurs clients, notamment à l'approche des fêtes de fin d'année. Par arrêté préfectoral, le préfet de la Corrèze Vincent Berton vient en effet d'autoriser l'ouverture dominicale des commerces jusqu'au 20 décembre.
Cette décision vient en réponse aux difficultés rencontrées cet été par les commerçants corréziens face aux conditions climatiques extrêmes survenues en juillet dernier, qui ont perturbé l'activité de détail et fortement affecté la période des soldes d'été, mais également suite aux difficultés engendrées par le mouvement social en cours.

Ouverture dominicale des commerces : que dit la réglementation ?

Cette mesure d'exception qui concerne tous les commerces de détail du département, et qui s'appliquera donc jusqu'au dimanche 20 décembre inclus, vise à permettre aux commerçants corréziens de compenser les pertes d'activités subies au cours des derniers mois et d'accompagner les consommateurs dans leurs achats de fin d'année.
En France, le principe fondamental du droit du travail fixe le repos hebdomadaire le dimanche. Toutefois, un cadre juridique précis prévoit des dérogations sectorielles, géographiques et municipales assorties de garanties pour les salariés. En vertu du Code du travail, tout salarié doit bénéficier d'un repos hebdomadaire donné le dimanche, d'une durée minimale de 24 heures consécutives (auxquelles s'ajoutent les 11 heures de repos quotidien). Ce principe historique vise à protéger la santé des travailleurs et à garantir un temps partagé en famille et dans la vie sociale. L'employeur qui déroge à cette obligation hors du cadre légal s'expose à une amende administrative par salarié concerné.
Toutefois, pour répondre aux habitudes de consommation et aux impératifs économiques du tourisme, la loi a aménagé plusieurs régimes dérogatoires. Il existe ainsi des zones géographiques spécifiques qui dérogent à ces règles : les zones touristiques internationales (ZTI), les zones touristiques (ZT), les zones commerciales (ZC) et les gares à forte affluence autorisent en effet l'ouverture dominicale permanente pour soutenir l'attractivité territoriale.
Dans un autre registre, les commerces alimentaires de détail bénéficient eux aussi d'une dérogation de droit jusqu'à 13 heures le dimanche afin d'assurer le ravitaillement de proximité. Un maire peut aussi autoriser l'ouverture collective des commerces jusqu'à 12 dimanches par an (notamment pour les fêtes de fin d'année ou les soldes). Enfin, certains secteurs d'activité (hôtels, restaurants, boulangeries, stations-service, bricolage) dérogent de droit en raison de la continuité de service nécessaire.

Quelles garanties et contreparties pour les salariés ?

Reste que le travail dominical ne s'impose pas librement et reste strictement encadré. Dans les zones dérogatoires (ZTI, ZT, ZC) et pour les « dimanches du maire », le salarié doit ainsi donner son accord écrit. Un refus de travailler le dimanche ne peut justifier une sanction ni un licenciement. Lors des « dimanches du maire », la rémunération du salarié est au moins doublée et assortie d'un repos compensateur. Dans les zones commerciales et touristiques, les contreparties financières et le repos sont définis par accord collectif.

Urbanisme - Comment la Ville de Brive lutte contre la vacance commerciale ?

BRIVE - Pour endiguer un taux de vacance commerciale de 14,45 %, la municipalité va continuer de déployer, dès 2027, une stratégie d'acquisition de locaux. Celle-ci devrait notamment permettre de réguler les loyers du cœur de ville, jugés trop élevés au regard de ceux pratiqués dans des villes de la même strate.

Les nouvelles habitudes de consommation – notamment le développement des achats sur internet – pèsent lourdement sur les commerces de centre-ville. Selon le bilan de la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad), le chiffre d'affaires du commerce en ligne a atteint 196,4 milliards d'euros en 2025, soit une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente. Si la cité gaillarde n'échappe pas à cette évolution des modes de consommation, elle affiche toutefois un dynamisme commercial supérieur à celui de villes de la même strate. Une vitalité qui repose notamment sur un tissu commercial composé à plus de 80 % de commerçants indépendants. « C'est une vraie force », souligne Sylvie Alvinerie-Bousquet, adjointe chargée de la prospérité de la ville.

Acquérir pour abaisser le prix des loyers

Pour autant, la situation reste contrastée. En un an, le taux de vacance commerciale a progressé, passant de 12,66 % à 14,45 %. Un niveau supérieur à la moyenne nationale (11,7 %), selon les données du Conseil national du commerce, mais qui demeure légèrement inférieur à celui observé dans des villes comparables (15 %). « Ce n'est pas catastrophique, mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de cela », reconnaît l'élue.
Face à ce constat, la municipalité veut continuer son action. Lors du dernier conseil municipal, mercredi 4 novembre, Sylvie Alvinerie-Bousquet a présenté un nouveau traité de concession de revitalisation commerciale et artisanale du cœur de ville, dont le déploiement est prévu en 2027. Confié à la Société publique locale de Brive et son agglomération (SPLBA), ce dispositif s'appuie sur les études réalisées en 2025 par le bureau AID. L'un des principaux enseignements concerne le niveau des loyers commerciaux, jugé trop élevé par rapport à celui de villes comparables, comme Chalon-sur-Saône. « À Brive, le prix moyen tourne autour de 160 € le m², contre environ 130 € dans les autres villes », détaille l'adjointe.

Une politique gagnante : de nouveaux commerçants à l'horizon

Pour faire baisser ces loyers et tendre vers ce seuil de 130 € le m², la Ville prévoit de se porter acquéreur de plusieurs locaux commerciaux, dans le cœur de ville et sa première couronne. « Lorsqu'une ville détient 15 % du parc commercial d'une rue, cela peut devenir un levier pour influencer les prix au mètre carré », explique Sylvie Alvinerie-Bousquet. Une stratégie que la municipalité a déjà expérimentée, notamment avec le restaurant *Au Bureau*, boulevard Koenig. Elle entend désormais poursuivre dans cette voie, en s'appuyant sur les résultats obtenus rue de la République. « En 2014, seize locaux étaient vacants. Cela donnait une image triste. Aujourd'hui, à fin septembre, seuls quatre locaux sont inoccupés. »



La municipalité a-t-elle trouvé la solution pour ramener la population vers le centre-ville ?

Autre exemple mis en avant par la municipalité : la Halle Gaillarde, propriété de la Ville, dont le pari semble également réussi. Une fromagerie et une crêperie devraient d'ailleurs prochainement y prendre place.
Plusieurs autres locaux sont désormais dans le viseur de la municipalité. Dans les mois et années à venir, la Ville prévoit de les acquérir, de les réhabiliter et de les remettre aux normes. Une stratégie qui viendra compléter les renouvellements naturels de commerces. De nouvelles évolutions sont notamment attendues rue Majour, avec l'arrivée annoncée d'une friperie et d'un bouillon, mais aussi rue Carnot. Certaines enseignes ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour ces opportunités. Un dynamisme certain qui permettrait de renforcer l'attractivité du centre-ville.

Jules ROMAN

Associations de commerçants - Un dynamisme survitaminé pour traverser les tempêtes

BRIVE - Dans toutes les localités de Corrèze, dans toutes les enseignes commerciales, la crise que traverse le pays se fait sentir. Comme dans le reste du pays. Avec une chance tout de même, celle d'avoir traversé les samedis de mobilisation sociale sans casse. Ouvrir les dimanches de novembre pour inciter les consommateurs à reprendre le chemin de leurs centres-villes ? Les commerçants disent oui, sans croire pour autant au remède miracle.



Auparavant, le samedi était la journée la plus remplie des commerçants : la fréquentation du centre ville est désormais lissée sur l'ensemble de la semaine – © Jules Roman.

Les commerçants corréziens partagent, avec tous leurs concitoyens, un état d'esprit qui colle à la période. Un peu désabusés, un peu perdus, un peu aux aguets aussi, ils sont toutefois prêts à déployer des trésors de bonne volonté pour donner le sourire à leurs comptables, mais reconnaissent à demi-mot céder parfois à un découragement qu'ils chassent avant qu'il ne les ronge.

En affaires, c'est bien connu, il faut garder la tête haute et le moral d'acier. Mais bon : sourire, ils l'ont fait cet été, quand la chaleur était telle que personne n'avait envie d'aller faire les boutiques, se disant que les clients viendraient plus tard. Ils ont gardé le sourire aussi face aux hausses des coûts des énergies. Face aux manifestations des week-ends qui découragent les acheteurs de se frotter aux cortèges, « et ce même si les manifestations ont été tranquilles en Corrèze », comme le souligne Catherine Delpech, présidente de l'office de commerce de Brive. « Mais c'est difficile de lutter contre le côté anxiogène des images de pillages diffusées en boucle sur les chaînes d'info… » Rien à voir avec la Corrèze, pourtant, « où les rassemblements avaient été interdits par arrêtés préfectoraux dans les cœurs de villes principales, tout comme les cortèges des manifestations ».

« Les commerces de centre-ville sont en souffrance »

Cette fois, un nouvel arrêté préfectoral, signé en fin de semaine dernière par Vincent Berton, entend offrir aux commerçants du département une possibilité de rattraper le chiffre d'affaires perdu depuis le 17 octobre dernier, jour de la première manifestation de cet automne. Ainsi, l'ouverture dominicale de tous les commerces corréziens sera autorisée jusqu'au 20 décembre. Car si les violences ne sont pas parvenues à entacher le mouvement social corrézien, les motifs de morosité n'en sont pas moins nombreux pour le secteur d'activité. « Depuis février, les commerces des centres-villes sont en souffrance, dans un contexte économique global morose. On le sait, on le constate au quotidien », acquiesce Sébastien Fabris, patron de l'enseigne tulliste *Nature et Sport* depuis 2021, et président des commerçants de la cité préfectorale.

L'étranglement du pouvoir d'achat de sa clientèle, celui de ses chiffres, il est, comme ses collègues, aux premières loges pour y assister. Alors une solution pour repeindre la vie commerciale en rose, il en veut bien, mais il en faudra davantage que ces dimanches d'ouverture autorisée pour le convaincre : « C'est bien, mieux que rien, cependant quand on sait qu'il faut prévenir les salariés trois semaines en amont du travail dominical, ça rend déjà impossible l'application immédiate de l'arrêté. Mais dès que possible, bien sûr, on commencera. » Dans son cas, le magasin lèvera son rideau à partir de la fin du mois, « quand on aura réussi à tout coordonner ».

« Il faut créer des événements et surprendre »

À Brive, Catherine Delpech converge : « Ce dynamisme des ouvertures supplémentaires, nous y souscrivons déjà, à l'occasion de Noël notamment, alors oui, nous serons ouverts (du moins ceux qui le souhaiteront) les 15 et 22 novembre, puis les dimanches de décembre ».

> *« 40 % de mon chiffre d'affaires, je le réalise avec mon site internet*

À ses yeux, seul un surcroît d'énergie impulsé dans l'activité commerciale peut porter ce secteur d'activité à la fois si précieux et désormais si vulnérable dans les villes moyennes. « On a intérêt à tout faire pour que les gens aient envie de venir », martèle la présidente briviste, quand son homologue tulliste renchérit : « Il faut créer des événements et surprendre ». Des défilés de mode par exemple, comme ceux organisés deux fois par an à Brive, comme celui qui rassemblera un public de 400 personnes à Tulle (salle de l'Auzelou) ce 14 novembre dès 20h, « et pour lequel les réservations affichent déjà complet ». Une illustration du lien de confiance qui lie les clients aux commerçants de centres-villes, Catherine Delpech en est convaincue : « Ces défilés permettent aux gens de repérer des tenues, des pièces qui leur plaisent et qu'ils viennent ensuite retrouver dans nos magasins, où ils peuvent échanger avec des personnes à leur écoute ».

Rien à voir avec internet, ce rival face auquel les petits commerçants se sentent un peu comme David face à Goliath, même si, estiment-ils, les évolutions légales vont dans le bon sens. Parmi les clients qui passent la porte de sa boutique, Sébastien Fabris compte bon nombre de personnes venant récupérer un colis : « Alors c'est vrai que grâce aux taxes sur les petits colis, les sites ciblés font 20 à 40 % de ventes en moins. Mais il y a une telle diversité d'offres en ligne… Et puis avant de penser à leur petit commerçant, les gens pensent à leur pouvoir d'achat. » Une réalité avec laquelle il faut composer en essayant d'en tirer le meilleur : « Je viens à l'instant de remettre un colis estampillé d'une grande enseigne sportive (logo blanc sur fond bleu, ndlr) qui existe bel et bien à Tulle… pourtant ce monsieur a préféré commander en ligne. Ça interroge sur les habitudes de consommation des gens, hein ? » Au découragement, Sébastien Fabris préfère l'action : lui aussi s'est fait sa place sur la toile. Tout comme son collègue marchand de cycles, Brival, il réalise désormais « 40 % du chiffre d'affaires de mon commerce sur mon site internet ». Un pied dans le monde virtuel, un autre dans sa boutique, qu'il ouvrira le dimanche, dès que possible.

Céline KOMPA



7 jours en bref

Une entreprise corrézienne à l'honneur à l'Élysée

La Grande Exposition du Fabriqué en France fait son retour les 21 et 22 novembre au palais de l'Élysée, en clôture de la Semaine de l'Industrie. Ce rendez-vous annuel met à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française. L'entreprise briviste Lamellux a été retenue pour son produit « Paravent dentelle ».

La production de « Cauchemar en cuisine » cherche des candidats en Corrèze

La production de l'émission star de M6 « Cauchemar en cuisine » lance un appel aux restaurateurs du département traversant des difficultés et qui souhaiteraient bénéficier de l'accompagnement et des conseils du chef Philippe Etchebest. Pour y participer, les restaurateurs intéressés peuvent contacter l'équipe de production par téléphone au 07.86.48.38.87 ou par courriel à castingcauchemar@m6.fr.

Tous mobilisés contre le diabète

Chaque année depuis plus de dix ans, la Journée mondiale du diabète mobilise en Corrèze, outre l'équipe soignante, des intervenants extérieurs : chefs cuisiniers, éducateurs sportifs, podologues, spécialistes de relaxation (souffle, rire, qi gong, etc.). Organisée dans le cadre du Contrat local de santé de Tulle et son agglo et en partenariat avec la CPTS Cœur de Corrèze, la Journée mondiale du diabète est prévue le 19 novembre, à partir de 9h30, salle de l'Auzelou à Tulle. Des ateliers et des conférences seront proposés gratuitement. Le public pourra participer activement aux différentes activités proposées. Inscription sur place. Plus d'informations au : 06.77.28.27.98 ou 06.89.70.08.44.



Politique - Corréziens, il est temps de se faire entendre !

TULLE - Un collectif citoyen organise, ce samedi 14 novembre à 10h30 au centre culturel et sportif, un temps d'échanges ouvert à tous les Corréziens. Celui-ci vise à faire remonter la parole des Français avant la présidentielle de 2027.

Les citoyens ont-ils encore le sentiment d'être écoutés ? C'est autour de cette question que s'articule la démarche nationale « Écoutez-nous », portée par un collectif attaché aux valeurs démocratiques. À quelques mois de l'élection présidentielle de 2027, l'initiative entend multiplier les espaces de discussion partout en France, afin de permettre à chacun de faire entendre ses préoccupations, ses attentes et ses propositions.

Donner la parole aux Corréziens

La Corrèze prendra part à cette démarche avec une matinée de débats organisée samedi 14 novembre, à partir de 10h30, au centre culturel et sportif de Tulle. La rencontre est gratuite et ouverte à tous.
Plusieurs thématiques propres au territoire pourront être abordées : mobilités, logement, santé, jeunesse, grand âge, agriculture, emploi ou encore aménagement du territoire. L'objectif est de permettre à chacun de partager son expérience, ses difficultés, ses idées et ses espoirs, dans un cadre où toutes les opinions pourront s'exprimer.



Une première rencontre publique a eu lieu à Saint Nazaire –Capture d'écran YouTube - Ecoutez-Nous !

La matinée débutera par la diffusion d'une vidéo introductive proposée par le collectif national « Écoutez-nous ». Elle sera suivie d'une discussion libre, animée par un modérateur chargé de faciliter les échanges et de garantir la circulation de la parole. Les témoignages et propositions recueillis lors de ces rencontres locales seront ensuite transmis à l'équipe nationale. Ils feront l'objet d'un travail d'analyse avant une restitution prévue début 2027, dans le contexte de la campagne présidentielle.

Une initiative portée par trois Corréziennes

À l'origine de cette rencontre en Corrèze, trois femmes engagées dans la vie associative et politique locale : Isabelle Besanger, présidente du *cercle Condorcet de la Corrèze*, Aurélie Monteil, élue locale à Saint-Bonnet-l'Enfantier, et Emilie Agnoux, élue locale à Saint-Clément et cofondatrice du collectif *Le Sens du service public*.
Cette première rencontre pourrait en appeler d'autres si les participants souhaitent prolonger la démarche. À l'issue des échanges, ceux qui le souhaitent pourront partager un repas à partir de midi. Chacun est invité à apporter quelque chose selon ses possibilités.

Inscription sur : https://www.ecoutez-nous.org/events/on-vous-ecoute-en-correze.

Justice - Kannathera : fermeture définitive

Le tribunal judiciaire de Brive a ordonné mardi 10 novembre la fermeture définitive des établissements Kannathera, à Brive et Tulle, en application de la loi relative à la lutte contre le trafic de stupéfiants. Cette décision fait suite à une enquête approfondie menée par les services de l'État, la police nationale et le GIR 87.
En avril 2026, Vincent Berton, préfet de la Corrèze, avait déjà prononcé une fermeture administrative d'un mois à l'encontre de ces points de vente, après la constatation de multiples infractions (vente de produits à base de CBD contenant un taux de THC supérieur au seuil légal ; commercialisation à des mineurs).
Les investigations se sont poursuivies, aboutissant à l'interpellation de six individus, pour provocation de mineurs à l'usage de stupéfiants ; pratique commerciale trompeuse aggravée (en tant que personne morale). Grâce à la loi narcotrafic, les services de justice, police nationale, GIR 87 et administration préfectorale ont pu mobiliser leurs moyens pour démanteler ce réseau et sanctionner ces agissements.

Économie - La Grande Consultation des Entrepreneurs fait escale à Brive

CORRÈZE - Face aux défis économiques nationaux et locaux, l'organisation Les Entrepreneurs Corrèze invite dirigeants, salariés, indépendants et acteurs institutionnels à faire entendre la voix du terrain lors d'une réunion publique organisée à Brive le 9 décembre.

Le 9 décembre à 18h30 (accueil dès 18h), le site de LA BASE, à l'immeuble consulaire de Brive, accueillera une réunion territoriale de la Grande Consultation des Entrepreneurs. Cette initiative s'inscrit dans un grand Tour de France réunissant plus de 100 rencontres locales, doublé d'une plateforme en ligne (www.lagce.fr), d'un Laboratoire d'idées et de la contribution des fédérations professionnelles.
L'objectif de cette démarche n'est pas de dresser un simple inventaire des difficultés, mais d'utiliser les réalités du terrain comme point de départ pour élaborer des propositions pragmatiques. Comme le soulève Pascal Esclaire, président des Entrepreneurs Corrèze « nous connaissons les difficultés auxquelles sont confrontés les entrepreneurs de notre territoire. Mais notre ambition n'est pas d'en faire une nouvelle liste. Nous voulons nous demander collectivement ce qui doit changer et surtout ce que nous proposons concrètement. Les entrepreneurs connaissent le terrain, prennent des décisions et trouvent chaque jour des solutions.
À l'issue de ce processus national, les propositions recueillies seront consolidées, expertisées et chiffrées avant d'être présentées aux candidats à l'élection présidentielle afin de leur demander de se positionner précisément.

Des thématiques nationales aux urgences de l'économie corrézienne

Pendant 1 heure et demie, les participants échangeront autour de plusieurs thématiques nationales majeures, notamment le rétablissement des finances publiques, la préservation du modèle social, la revalorisation du travail ainsi que la souveraineté nationale face à la concurrence déloyale. Au-delà de ces enjeux globaux, un volet spécifique sera dédié aux réalités propres au département sous l'intitulé »Attractivité économique, emploi et pérennité des entreprises dans un territoire rural comme le nôtre« . Les débats aborderont des leviers décisifs pour l'avenir du tissu économique local : le recrutement, la formation, le logement, la mobilité et la transmission d'entreprises.
Cette rencontre est ouverte à tous sur inscription, que les participants soient chefs d'entreprise (adhérents ou non), salariés, indépendants ou acteurs institutionnels. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les contributions restent accessibles et réalisables directement en ligne.

44e édition - Savourons, un petit peu encore

BRIVE - Elles ne sont pas si fréquentes, les raisons de se réjouir. Alors, le sentiment de plénitude qu'on a embarqué dans nos cœurs au soir de cette édition 2026 de la Foire du livre, on le savoure comme un bonbon. Une potion à effet différé, à laquelle faire appel tout au long de l'année qui vient, pour surmonter la grisaille et le découragement. Parce qu'ensemble et avec des mots, on est plus forts.

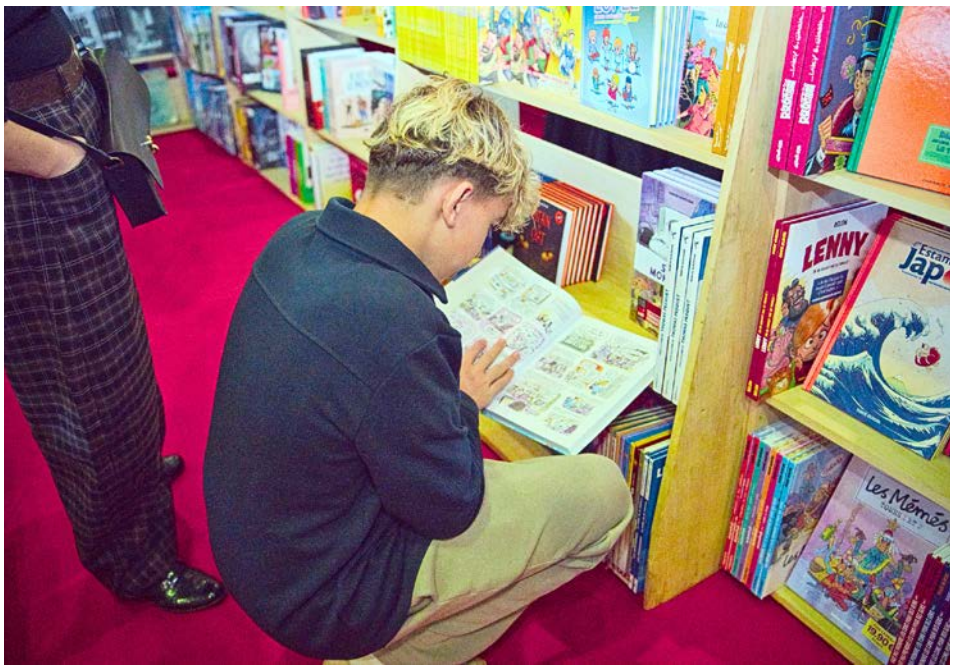
Il y a eu cette image, au soir de l'inauguration. D'un côté, des costumes, des cravates, des photographes jouant des coudes pour parvenir à arracher un bon cliché. De l'autre, des lecteurs incapables d'attendre plus longtemps avant d'aller rencontrer leurs auteurs favoris. Et au milieu de la foule, eux deux, encore en tenue de travail, ouvriers à peine sortis du chantier qui les a avalés la semaine durant. L'un d'eux, bonnet serré entre ses poings, collé contre son ventre, comme un gamin en rangs par deux. L'autre, billes écarquillées, cou tendu vers l'auteur face auquel se succédaient – déjà – les lecteurs admiratifs. Et eux deux, fourbus mais bien décidés à ne pas passer leur tour.

> *« Dans ce monde de folie, c'est la preuve que toutes ces interconnexions qu'on crée ont du sens*

Il y a eu ces gamins, pris en flagrant délit de bibliophilie assumée, nez plongé dans des albums presque aussi grands qu'eux. Ces papas et ces mamans presque plus excités que leurs gamins face à celles et ceux qui donnent vie aux histoires du soir. Ces dessins, tracés en ouverture d'un livre et que leurs heureux destinataires contempleront à chaque fois qu'ils rouvriront leur album. Ces liens qui se sont tissés entre les artistes et ceux à qui ils offrent leurs mots, leurs pensées, leur trait, leurs mondes. « Dans le train qui les a ramenés à Paris, les auteurs, eux, n'ont pas arrêté d'évoquer ces rencontres, ce lien si spécial qui se noue avec les lecteurs, ici », confie un François David un rien étourdi, au lendemain de cette 44e édition qui, une fois de plus, a battu le record précédent en termes de fréquentation, de ventes comme de chiffre d'affaires. Après avoir dépassé le million d'euros en 2024, puis affiché 1 164 000 euros en 2025, il est ainsi encore en hausse d'environ 20 000 euros en 2026 pour s'établir à 1 180 000 euros. « Dans ce monde de folie, c'est la preuve que toutes ces interconnexions qu'on crée ont du sens. Prenez le marathon de lecture au musée Labenche : au départ, les gens m'ont – encore – pris pour un fou, et ça a finalement suscité l'engouement ». Des instants furtifs de partage, des mots chuchotés sous le halo d'une lampe. Rien de plus pourtant !

> *« Les ventes de livre sont en baisse partout, mais pas dans les salons, pas dans les foires. Et encore moins ici !*

Il y a eu ce Goncourt si touchant, fidèle de la Foire du livre revenu cette fois auréolé d'un prix sur lequel on parierait qu'il n'avait pas misé. Jaenada, plume d'une grande finesse à l'écriture tumultueuse ; Jaenada, fan de Maigret et de blanquette de veau, de whisky siroté au café d'en bas ; Jaenada, transpirant la gentillesse et la simplicité, précipité sans préavis dans le rôle de la star, et se pliant à l'exercice avec application. Comme encore groggy. « C'est tellement contre sa nature », sourit en le couvant des yeux son amie et ancienne éditrice, Betty Mialet, venue accompagner son poulain comme elle l'a accompagné au balcon, au jour de la proclamation de son prix. Une histoire de tendresse, d'amitié, de celles dont est nimbée la Foire du livre, de celles qui font sa singularité, jusque dans ses chiffres. « Les ventes de livre sont en baisse partout, mais pas dans les salons, pas dans les foires. Et encore moins ici ! »



Attendre le retour à la maison pour lire sa BD ? Impossible - © JR

Et puis il y a eu ces images. Ces groupes d'adolescents venus rencontrer l'auteur, le sportif, l'artiste qui compte à leurs yeux. Ces gens adossés à un mur, oubliant le monde autour d'eux, happés par une page, une phrase, relevant soudain un regard un peu vague. Ces conférences dont on aurait voulu qu'elles ne cessent jamais, celles qui ont regonflé nos idéaux, celles qui nous ont fait rire ou espérer, nous ont dessillés. Celles dont on se demandait ce qu'on allait y faire pour en ressortir presque déçus qu'elles s'achèvent déjà. Il y a eu vous, trois jours durant. Pour se prouver que tout n'est pas si gris. Une diversité de lecteurs et de publics qui semble avoir comblé Frédéric Soulier. « Cette Foire du livre a été étourdissante d'émotions », soulignait-t-il ainsi dimanche après-midi, à l'heure du premier bilan. Le maire de Brive, également très satisfait des premiers retours sur les nouveaux aménagements. « Au soir de la précédente édition, une certaine forme de frustration avait été évoquée. Les 1 000 m² supplémentaires ont semble-t-il été appréciés. Ils offrent il me semble une autre qualité d'accueil, un autre confort, ce qui était nécessaire pour faire durer la Foire du livre. »
Difficile de contredire le premier édile briviste, tant la nouvelle implantation apporte de sérénité et d'aisance au visiteur. Une touche de modernité aussi. Un nouveau souffle sans doute. « La Foire du livre nous appartient à tous, elle fait partie du domaine du vivant », poursuivait Frédéric Soulier qui louait en outre « une foire qui a gagné en diversité, intergénérationnelle, et où l'on observe une présence accrue des 18-25 ans. Et la place de la lecture chez les jeunes est une question fondamentale ».

Céline KOMPA,
Jules ROMAN et Cyril GREGHI

Dominique Bona - Derniers regards...

BRIVE - L'édition 2026 de la Foire du livre aura permis au public de mieux faire connaissance avec Dominique Bona, une présidente qu'ils connaissaient déjà pour ses biographies, et dont ils ont découvert l'univers au gré de la programmation du rendez-vous littéraire. Encore grisée par ces trois journées intenses, la présidente reviendra très bientôt, c'est promis.

À peine descendue du train la ramenant vers Paris, dimanche soir, Dominique Bona était à nouveau en ligne avec Brive pour un dernier entretien dans son rôle de présidente de la Foire du livre 2026. Des mots adressés de la capitale du pays, à la capitale du livre où s'achèvent « trois jours formidables, où j'ai été si chaleureusement accueillie. Voir la foire comme présidente, c'est très différent de l'expérience qu'on en a lorsqu'on y vient en qualité d'auteur ». Désormais, l'Immortelle connaît les deux facettes. Et si elle a adoré « cette vue particulière qui demande beaucoup d'implication, de prendre le temps de regarder vraiment les autres auteurs – quand on vient avec un livre, la démarche est bien plus narcissique – et de s'intéresser à l'ensemble des équipes qui créent l'événement », la présidente de cette 44e édition le promet : elle reviendra.

Rassembler la diversité du monde du livre

Dès l'année prochaine sûrement, « avec un nouveau livre qui pour l'heure n'en est qu'à ses balbutiements, je ne peux pas vous en dire davantage, c'est trop tôt… » Elle reviendra, dans une foire nécessairement différente puisque chaque présidence est différente. « Ce que toutes ont en commun, c'est que la présidence est chaque fois confiée à quelqu'un dont on attend qu'il soit rassembleur. La Foire du Livre, c'est cela : le rassemblement de toutes les professions du livre. Des éditeurs, des libraires, des auteurs, des journalistes… C'est beau, de rassembler cette diversité du monde du livre ! » Un monde du livre qui a, trois jours durant, adressé le plus beau des pieds de nez à la crise : « On nous dresse un tableau sombre et inquiétant de la lecture, du monde du livre. Là, au contraire, nous nous sentions sur une île préservée, où tout à coup les lecteurs ont afflué, eux qui voulaient lire, parler. C'était joyeux, grisant : tout n'est pas perdu, le livre est un corps vivant ! » Étourdie de rencontres, « d'échanges, de conversations parfois décousues, de déjeuners », Dominique Bona s'en est retournée à sa vie parisienne, « heureuse d'avoir apporté à Brive un peu de l'Académie, d'en avoir dessiné un portrait un peu plus vivant que sa légende, d'avoir montré qu'elle n'est pas si fermée sur elle-même. »

Céline KOMPA


Les débats autour des prix littéraires attribués à des hommes uniquement cette année, Dominique Bona les a entendus, pris au sérieux, mais conclut : « Je ne crois pas que les prix aient fait exprès, les ouvrages choisis sont magnifiques, comme ceux des femmes qui ont gagné l'an passé. Allons de l'avant ! » - © Jules Roman.

LA DERNIÈRE FOIRE POUR MARIE-CHRISTINE MALSOUTE

Avec, il faut en convenir, beaucoup d'élégance, Frédéric Soulier, a pris quelques minutes, à la fin de la conférence de presse de bilan, dimanche après-midi, pour rendre un hommage appuyé à notre consœur Marie-Christine Malsoute.
Cette dernière, après quarante ans de journalisme au sein du service communication de la Ville de Brive, et plus de 500 « Brive Magazine » à son actif, comme l'a rappelé le maire de Brive, fera très bientôt valoir ses droits à la retraite. Et couvrait donc sa toute dernière Foire du livre : la 39e. Lui exprimant son amitié, son estime et ses remerciements, il lui a souhaité une bonne continuation dans cette retraite qui s'annonce très active, puisque Marie-Christine va rejoindre la réserve citoyenne. Toute l'équipe de La vie corrézienne s'associe à ces bons vœux et exprime à son tour toute son amitié à sa consœur.



À l'espace des Trois Provinces, Pirouette Cacahouète avait installé une fresque invitant chacun des visiteurs à y laisser sa marque, son nom, son portrait... Une fresque géante qui garde à jamais la trace de ces rencontres magiques - © Jules Roman



Candidat, pas candidat ? En tout cas, François Hollande était bien présent pour dédicacer son ouvrage, et Julie Gayet est même venue lui apporter son soutien (mais on a promis de ne rien dire) - © JR



La mémé Anna de Pierre Perret a attiré la foule, à moins que ce ne soit la malice et le bagout du chanteur chéri des Français - © JR

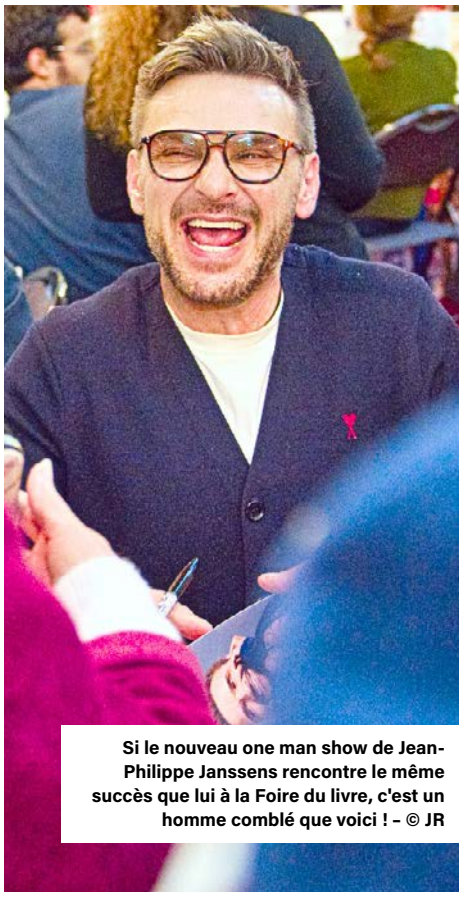




Pour savoir quelle place l'Ange vert occupe dans le cœur des Français, c'est simple : il suffit de voir combien de personnes patientaient devant la table de dédicace de Dominique Rocheteau - © JR



Prix Goncourt 2026 avec *L'Inconnue du quai de Javel*, Philippe Jaenada n'a pas connu un seul instant de répit tant le nombre des lecteurs se succédant devant sa table pour obtenir un exemplaire dédicacé semblait inépuisable - © JR



Si le nouveau one man show de Jean-Philippe Janssens rencontre le même succès que lui à la Foire du livre, c'est un homme comblé que voici ! - © JR



Une conférence de presse de fin de foire du livre en toute sérénité - © Cyril Greghi



« Au fond, la foire, elle sert à ça, à faire grandir les hommes », sourit François David, son célèbre commissaire. Motif de fierté supérieure pour lui cette année - © JR



Depuis des années, les militaires sont indissociables de la Foire du Livre, dont ils protègent trois jours durant invités et visiteurs. Une preuve d'amour illustrée cette année par l'œuvre de l'artiste briviste Amor installée au pied du théâtre - © JR



« Tendre des passerelles avec des mots » : la Foire du livre 2026 s'est offert cette année une conférence animée par la journaliste Suzette Bloch qui avait fait parler d'elle en refusant la participation du RN à la cérémonie de panthéonisation de Marc Bloch, son grand-père tué par les nazis - © JR



Il se passait des choses un peu étranges dans les allées des Trois Provinces, où l'on pouvait à tout moment tomber sur des personnages venus, de toute évidence, de mondes pas tout à fait comme le nôtre... - © JR



Année après année, Christian Signol reste en tête des ventes lors de la Foire du livre. Cette année, il est talonné de peu par Baptiste Beaulieu : le premier vend 1 300 ouvrages, le second 1 220 (tandis que le Goncourt s'écoule à 950 exemplaires) - © JR



Des espaces de détente pour échapper à la foule quelques instants : voilà qui est précieux... et qui permet de s'évader quelques instants au fil des pages des ouvrages déjà achetés ! © JR

Chuchotis de Foire...

Mais où s'arrêtera la Foire ?

Cette 44e édition fait déjà oublier les records de l'an passé. Malgré un contexte morose qui suscite de légitimes inquiétudes dans le secteur du livre, la Foire du livre de Brive affiche un chiffre d'affaires de 1 180 000 €, soit 20 000 € de plus qu'en 2025. Elle confirme ainsi son statut de première manifestation littéraire en matière de ventes de livres sur seulement 30 heures d'ouverture. Côté auteurs, Christian Signol s'est particulièrement distingué avec 1 300 ouvrages écoulés au cours du week-end. Il devance Baptiste Beaulieu et Philippe Jaenada, prix Goncourt 2026, qui totalisent respectivement 1 220 et 950 ventes. La jeune génération n'est pas en reste. Le public a plébiscité Audrey Alwett et son Grimoire d'Elfie, vendu à 300 exemplaires, tandis que les adolescents se sont rués sur le roman de Victor Dixen (400 ventes). Frédéric Soulier, maire de Brive, retient notamment cette progression du public âgé de 18 à 25 ans, attiré par des auteurs populaires auprès de cette génération, comme HugoDécrypte ou le duo Emma Green. Un engouement qui réjouit également François David, commissaire de la Foire du livre : « On sème des graines pour eux, les lecteurs de demain ».

Concours d'écriture : félicitations à Capucine !

Le premier concours d'écriture lancé avec 200 élèves des écoles de Brive par la Foire du livre de Brive et RTL a désigné sa lauréate : Capucine, de l'école Jeanne d'Arc. Après une première sélection réalisée par la Ville de Brive et RTL, le dernier choix a été laissé aux auditeurs de la radio. Et ils ont été 27 000 à voter ! Aucun élève n'a démérité mais c'est le texte de Capucine qui l'a emporté. Dans son texte intitulé « La magie des livres », l'écolière en classe de CM2 raconte l'histoire de Chloé qui partout dans la ville cherche une librairie. Elle entre par mégarde dans une boutique où les livres volent et parlent aussi ! Capucine a été invitée à intervenir dans l'émission La Nuit des livres d'Augustin Trapenard, en direct et en public, vendredi 6 novembre au Théâtre de Brive. Son texte est à retrouver dans son intégralité https://www.rtl.fr/culture/arts-spectacles/concours-de-criture-de-la-foire-du-livre-de-brive-la-gagnante-est-capucine-eleve-de-cm2-790069315

Des présidents en veux-tu, en voilà !

Jérôme Garcin, voix historique de l'émission le Masque et la Plume (France Inter), avait présidé avec bonheur la Foire du livre 2024. Deux ans – et une vilaine maladie vaincue – plus tard, il était de retour en sa qualité d'auteur (Vivre Après, éd. Gallimard) et la Foire du Livre de Brive était heureuse de le revoir.

Betty Mialet : merci !

Éditrice d'illustre renommée, Betty Mialet avait fondé avec Bernard Barrault une merveilleuse maison d'éditions publiant notamment les œuvres de Philippe Jaenada (Goncourt 2026), Lionel Duroy, le si regretté Jean Teulé, Yasmina Khadra, Mazarine Pingeot... Mais les éditeurs ont cessé leurs activités, et la rentrée littéraire 2025 fut leur dernière. Puis Bernard Barrault est décédé, le 24 février 2026... Nous, on avait été émus par la tendre complicité unissant Betty Mialet et ses auteurs, plus particulièrement Jean Teulé et Philippe Jaenada. Et par les fréquentes allusions de ce dernier à ses éditeurs dans ses romans, L'Inconnue du quai de Javel compris. Alors à voir Philippe Jaenada enfin récompensé du Goncourt, mais sous la bannière de la maison Flammarion, on ne peut s'empêcher de penser à Betty Mialet et Bernard Barrault, et à leur dire notre gratitude pour le soin qu'ils ont mis à choyer leurs auteurs et à mettre entre nos mains tant de pépites...

Ça va faire du bruit !

Krys™ AUDITION



La confiance vous va si bien

(1) Conformément à l'arrêté du 14 novembre 2018, le bilan auditif réalisé par votre audioprothésiste n'est pas un examen médical. (2)Jusqu'au 30/01/2027 inclus, bénéficiez d'une remise immédiate de 100€ pour l'achat simultané de 2 aides auditives pour les deux oreilles. Remise appliquée en caisse sur le prix de vente TTC affiché de vos aides auditives. Offre valable dans le magasin Krys Audition de Saint-Orens-de-Gameville. Offre non valable sur une première aide auditive bénéficiant d'un tarif spécial au titre du forfait 100% santé / Classe A et non cumulable avec tout autre forfait, promotion ou avantages en cours. La différence entre le montant de vos aides auditives et la remise proposée par votre audioprothésiste ne pourra faire l'objet d'un remboursement. (3) 1 paire de bouchons d'oreilles d'une valeur de 2€ TTC remise sans obligation d'achat et dans la limite des stocks disponibles. Les aides auditives sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Consultez un professionnel de santé spécialisé. Crédit photo : Matthieu Dortomb. Octobre 2026. KGS RCS VERSAILLES 421 390 188. Les Hédauves, Avenue de Paris 78550 Bazainville.

Bilan auditif sans engament(1)

Valable dans le magasin Krys Audition de Malemort

100€ de remise(2) sur une paire d'aides auditives

Valable jusqu'au 31/03/2027 dans le magasin Krys Audition de Malemort

Bouchons d'oreilles(3) à retirer en magasin

Valable dans le magasin Krys Audition de Malemort

Krys™ AUDITION

KRYS AUDITION MALEMORT
4 Parc Commercial du Moulin - Téléphone : 05 55 18 70 28

Environnement - Les lieutenants de louveterie mobilisés contre les sangliers

TULLE - Avec le retour de la pluie, les sangliers changent leur façon de s'alimenter et sèment la désolation dans certains secteurs agricoles. Pour y remédier, le préfet de la Corrèze mobilise les lieutenants de louvèterie, qui doivent venir en soutien des chasseurs pour réguler les populations de grand gibier.



Une harde de sangliers peut réduire à néant les efforts des agriculteurs en quelques instants - © Bats Pascal

Après un été marqué par la sécheresse, le retour des précipitations a modifié les conditions d'alimentation des sangliers, entraînant des déplacements de hardes vers les parcelles agricoles, où ils trouvent des ressources alimentaires attractives, occasionnant ainsi des dégâts importants. Face à cette situation, et aux difficultés rencontrées par les exploitants agricoles concernés, la régulation des populations de sangliers constitue un enjeu important.

Les chasseurs pleinement mobilisés

Plus de 2 000 sangliers ont été prélevés par les chasseurs depuis le début de la saison cynégétique, entre début juillet et fin octobre, soit 200 prélèvements de plus que la saison dernière à la même époque. Leur mobilisation doit se poursuivre, en particulier dans les secteurs où la pression sur les cultures est la plus importante, notamment en s'organisant entre sociétés voisines pour mieux se coordonner.

En complément de ces actions de chasse, le préfet de la Corrèze mobilise les lieutenants de louveterie afin de renforcer les opérations de régulation. Ces interventions ont été mises en œuvre rapidement, en lien avec les situations signalées et les enjeux agricoles locaux. Elles permettent d'apporter une réponse ciblée et adaptée aux difficultés rencontrées par les exploitants.

La limitation des dégâts de grand gibier repose sur la mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs concernés : chasseurs, représentants du monde agricole, lieutenants de louveterie et services de l'État. Les services de l'État restent attentifs à l'évolution de la situation et poursuivent leur action en lien étroit avec les représentants du monde agricole et les acteurs cynégétiques.



Pro D2 - Face à Dax, le CAB a livré un premier chapitre de belle facture

BRIVE - Tandis que la cité vibrait au rythme de la Foire du livre, les joueurs du CAB ont offert une jolie page du roman de leur saison en disposant largement de l'US Dax (71-28). Sous les yeux de nombreux écrivains présents en tribunes, les Corréziens ont signé une démonstration offensive majuscule.

Ce vendredi 6 novembre, la cité gaillarde ne savait plus où donner de la tête. Entre les allées de la Halle Georges-Brassens bondées d'amoureux des belles lettres et les travées d'Amédée-Domenech, le cœur de Brive battait à l'unisson de la culture et de la passion ovale. Dans les tribunes du Stadium, plusieurs plumes prestigieuses venues pour la Foire du livre s'étaient glissées d'ailleurs parmi les supporters, curieuses d'observer si le ballon ovale pouvait procurer la même émotion qu'une grande œuvre littéraire. Elles n'ont pas été déçues. Dès le coup d'envoi, les Brivistes ont pris la plume avec une fureur dévastatrice. Tournant les pages de la défense dacquoise à une vitesse vertigineuse, le CAB a déroulé un premier acte digne d'un roman d'action et, à la mi-temps, le tableau d'affichage scellait déjà un retentissant 52 à 14 avec une avalanche de sept essais inscrits.



Match après match, Leny Broncan épate par sa maturité.

Yanis Charcosset, auteur d'un quadruplé majuscule

Si tout grand récit a besoin d'un héros, le talonneur Yanis Charcosset en a enfilé le costume. Dans un rôle de premier plan d'une intensité rare, le numéro 2 corrézien a signé un quadruplé mémorable. Tour à tour à la conclusion de ballons portés destructeurs ou prompt à surgir sur des pénalités jouées rapidement à la main, Charcosset a gravé son nom en lettres d'or dans les annales de la saison. Une prestation majuscule.

Un best-seller offensif avant la trêve

À ses côtés, loin de jouer les seconds rôles, le jeune demi d'ouverture Leny Broncan a encore une fois impressionné par sa maturité et sa propension à jouer les metteurs en scène inspirés. Véritable chef d'orchestre du jeu corrézien, il a distribué les rôles avec une vista exemplaire, alternant jeu au pied millimétré et relances tranchantes. Récompensé par un essai et une réussite remarquable face aux perches, le numéro 10 a récité sa partition sans la moindre fausse note, dictant le tempo d'un match à sens unique. En seconde période, malgré le sursaut d'orgueil des Dacquois, désireux de sauver l'honneur, la poésie offensive briviste ne s'est pas éteinte. Avec dix essais au compteur au coup de sifflet final et une victoire bonifiée 71 à 28, le CA Brive livre une copie brillante. Et ce même si les difficultés rencontrées par les Landais cette saison en déplacement, incitent à modérer un peu les enthousiasmes. Reste qu'après le revers douloureux, à Amédée-Domenech contre Grenoble, il y a quelques semaines, les hommes de Grégory Patat ont su réécrire leur histoire immédiate avec brio. Même si le technicien corrézien ne s'est pas caché qu'il aurait aimé un peu plus d'efficacité défensive de la part des siens. En enchaînant après le succès décroché à Nevers la semaine précédente, Brive boucle donc ce bloc de compétition – pourtant bien mal engagé avec trois défaites de rang – sur une note triomphale et réintègre du même coup le podium de la Pro D2. En ce week-end où la littérature était reine en Corrèze, le CAB a ainsi prouvé que le rugby briviste sait lui aussi manier le style, le souffle et le panache. Un véritable best-seller sportif que le public d'Amédée-Domenech n'est pas près d'oublier.



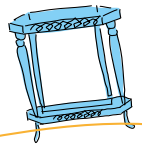
Avec un quadruplé, Yannis Charcosset a été le grand bonhomme de la victoire face à l'US Dax.

PUBLICITÉ

L'ART DU RECYCLAGE...

Le papier est un support universel, présent dans notre vie de tous les jours. Depuis son invention il y a 2 000 ans, on crayonne dessus, on l'imprime, on le plie, on le découpe, on le recycle, on le transforme de mille façons ... notamment en objets d'art.









D'incroyables objets en papier mâché

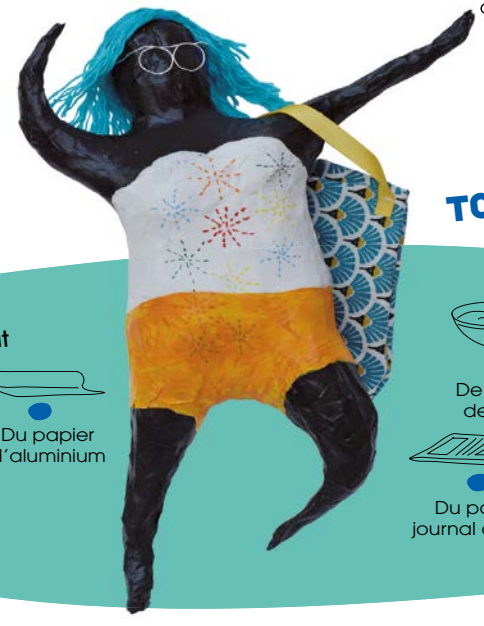
On connaît tous les masques de Venise en papier mâché. En dehors du Carnaval, on les utilisait pour passer incognito. Au XIXe siècle, on fabriquera aussi des commodes, des tables, des jouets en papier mâché. Aujourd'hui, les artistes utilisent cette technique pour sculpter des figurines, des animaux fantastiques, des tableaux... et laisser libre cours à leur imagination.

Du papier mâché ?

Le papier mâché, ce n'est pas un papier que l'on a mâchouillé ! C'est une technique qui permet de transformer le vieux papier en matériau de création. Il est découpé en bandelettes qui seront encollées.



C'est un peu le même procédé qu'utilisent les papetiers pour recycler les vieux papiers ! Trempés dans l'eau et mixés, ils sont transformés en pâte à papier recyclée qui servira à fabriquer de nouveaux papiers !



TOI AUSSI RÉALISE TON ŒUVRE D'ART EN PAPIER MÂCHÉ

Il te faut

Du fil de fer ou du câble souple

Du papier d'aluminium


De la colle de farine


Du papier journal ou kraft


De la peinture vive

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L.541-10-18 du code de l'environnement. Cet encart est élaboré par CITEO.

NAISSANCES

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

8 NOVEMBRE
› Judith, Victoria Broquerie, de Thomas Broquerie et Laurie Goguelat.

BIARS-SUR-CÈRE

6 NOVEMBRE
› Inaya Robert, de Jordan Robert et Anaïs Dupouy.

BRIVE-LA-GAILLARDE

3 NOVEMBRE
› Calliona Gouyon, de Gérard Gouyon et Nelly Roussel.
› Lina Momand, de Zabihullah Momand et Rana Momand.

4 NOVEMBRE
› Aslan Avcu, de Mücayit Avcu et Seher Yel.

6 NOVEMBRE
› Elisa, Herminia, Berthe Le Marchand Rommel, de Grégory Le Marchand et Marie Rommel.
› Gabin Rebourg, de Nicolas Rebourg et Audrey Escoussat.

7 NOVEMBRE
› Joseph, Maximilien, Olivier, Martin, Marie Despré, d'Alexandre Despré et Marguerite-Marie Frecon.

CHAUFFOUR-SUR-VELL

5 NOVEMBRE
› Emile, Pierre Galliez Loubiere, de Nicolas Galliez et Olivia Loubiere.

Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Béatrice
au **06 85 30 41 63**
b.dupaquier@laviecorrezienne.com

* Jusqu'au mercredi 12 h

EYBURIE

3 NOVEMBRE
› Emile Crouchet, de Jérémy Crouchet et Marina Verlhac.

FELLETIN (23)

6 NOVEMBRE
› Ibrahima, Pierre Sow, d'Amadou Sow et Marie Meizonnier.

MALEMORT

3 NOVEMBRE
› Éléonore, Rose, Océane Bisch, de Benoît Bisch et Clémentine Fillon.

4 NOVEMBRE
› Sacha Magdeleine, d'Alexis Magdeleine et Anaïs Tancray.

PRATS-DE-CARLUX (24)

3 NOVEMBRE
› Léandre, Antonin Boucherie, d'Adrien Boucherie et Mathilde Marrant.

SAINT-JAL

6 NOVEMBRE
› Antoine, Yannick, Jean Peyrat, de Thomas Peyrat et Mathilde Lempereur.

8 NOVEMBRE
› Sacha Voyard, de Maxime Voyard et Marion Bruneau.

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

2 NOVEMBRE
› Judith, Capucine Laborie, d'Alexandre Laborie et Louise Valera.

SAINT-PARDOUX-LE-VIEUX

7 NOVEMBRE
› Giuseppa Grelaud, de Geoffrey Grelaud et Pryscilla Bonetti.

SEILHAC

9 NOVEMBRE
› Léo Combes, de Mickaël Combes et Marion Thibault.

UZERCHE

5 NOVEMBRE
› Rilke, Josiane, Heike Faydit Voyer, de Clément Faydit et Rozenn Voyer.

VARETZ

6 NOVEMBRE
› Maëly Ibbanou, de Yacine Ibbanou et Laura David.

MARIAGES

BRIVE-LA-GAILLARDE

7 NOVEMBRE
› Michaël, Roger, Marcel, Emile Houard et Marion Filipe.

DÉCÈS

ALLASSAC

8 NOVEMBRE
› Florence Mercier, épouse d'Alain Taillefer, 63 ans.

BRIVE-LA-GAILLARDE

2 NOVEMBRE
› Alain Chapelle, 68 ans.

8 NOVEMBRE
› Marcel Henri Granger, veuf de Danielle Brunerie, 86 ans.

DAVIGNAC

6 NOVEMBRE
› Robert Rougerie, 81 ans.

ÉGLETONS

7 NOVEMBRE
› Huguette, Marcelle Chaput, épouse de Jean Boileau, 87 ans.

Avis de décès

VIGEOIS

Madame Jean-Marie BESSE,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants
vous font part du décès de

M. JEAN-MARIE BESSE
Médaille de l'Aéronautique
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier dans l'ordre national du Mérite

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 novembre à 15 heures en l'église Saint-Giniez à Marseille. Une seconde cérémonie aura lieu le jeudi 19 novembre à 15 heures en l'abbatiale Saint-Pierre de Vigeois (Corrèze), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

JUGEALS-NAZARETH

4 NOVEMBRE
› Simonne, André Aiguebelle, veuve de Daniel Neuville, 91 ans.

LACHAPELLE-AUZAC (46)

6 NOVEMBRE
› Pascal, Daniel Leglise, époux d'Axelle De Guernon, 61 ans.

LES ANGLES-SUR-CORRÈZE

4 NOVEMBRE
› Marie-Thérèse Jean-Lienne, veuve de Jean Devaux, 101 ans.

LISSAC-SUR-COUZE

1ER NOVEMBRE
› Michel, Laurent, Jacques Nauche, époux de Lucienne Cayre-Castel, 83 ans.

LUBERSAC

4 NOVEMBRE
› Franck, Henri Lafont, veuf de Jeannette Maury, 92 ans.

OBJAT

5 NOVEMBRE
› Sébastien, Guy Dubois, époux de Marie-Agnès Pechet, 56 ans.

PÉRIGNAT-LES-SARLIÈVE (63)

6 NOVEMBRE
› Daniel Barthuel, 79 ans.

RILHAC-TREIGNAC

10 NOVEMBRE
› Jean, Félix, Simon Péron, époux de Jeannine Vigne, 85 ans.

SAINT-CERNIN-DE-LARCHE

9 NOVEMBRE
› Michelle, Claudine Coustillas, épouse de Jean Veyssiere, 80 ans.

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

4 NOVEMBRE
› Marie, Louise Delage, veuve de Lucien Delmas, 92 ans.
› Jean, Edouard Lacaze, époux Martine Voelckel, 94 ans.

6 NOVEMBRE
› Jean-Christophe Poumeau, 57 ans.

SEILHAC

6 NOVEMBRE
› Albert, François Teulet, 93 ans.

TULLE

4 NOVEMBRE
› Nadine Clamadieu, épouse Coulon, 68 ans.

8 NOVEMBRE
› Albertina Vaz Maceiras, veuve d'Antonio Goncalves, 90 ans.

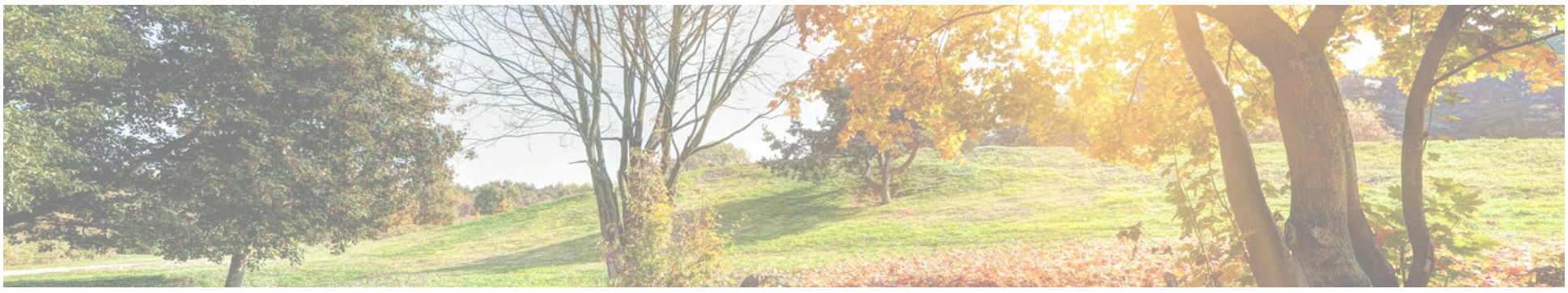
USSEL

4 NOVEMBRE
› Jeanne Costes, veuve Coudert, 88 ans.

5 NOVEMBRE
› Reine Boulay, veuve Kurban, 93 ans.

7 NOVEMBRE
› Denise Bécharias, veuve Petit, 92 ans.

8 NOVEMBRE
› Bernard Vincent, 95 ans.



RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Santé - France Alzheimer Corrèze : écouter, aider, accompagner...

TULLE - Depuis 26 ans et sa création en Corrèze, l'association « France Alzheimer » agit pour aider et accompagner les familles et les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, pathologie mal connue et qu'on ne sait pas encore soigner.

Si la mission première de l'association est d'apporter un « accompagnement au quotidien », *France Alzheimer* contribue également à informer et sensibiliser la population et les pouvoirs publics. Elle apporte en outre sa contribution à la recherche sur les maladies neurodégénératives et apparentées.

Une maladie méconnue et taboue

À ce jour, les origines de cette pathologie sont méconnues et les chercheurs sont au stade des hypothèses sur les causes biologiques, comportementales, sociales ou encore environnementales. En l'absence de traitements curatifs, face à cette « maladie évolutive et progressivement invalidante », le rôle des proches devient primordial pour comprendre la personne malade, maintenir des liens et affronter cette épreuve difficile tant pour la famille que pour le malade.

Aider les aidants

« On est rarement préparé à vivre ce type de situation pour accompagner un proche, il est donc nécessaire d'être attentif autant à la personne malade qu'à l'aidant familial », explique Christelle, vice-présidente de *France Alzheimer Corrèze*.
Pour ne pas laisser les proches sans aide ni écoute, l'association a mis en place plusieurs types d'actions individuelles (entretiens) et collectives (groupes de paroles), des formations, des moments de convivialité et de rencontres. Ces animations sont organisées par des psychologues professionnels et des bénévoles formés.



Un atelier « jeux de logique » à Brive – © FA19.

Sont également proposés des ateliers de sophrologie, de musicothérapie, des jeux, des sorties, des ateliers mémoires, des séjours de vacances, des conférences... L'association organise aussi régulièrement des cafés mémoire/cafés papotage, une fois par mois dans un lieu public et convivial, à Tulle, Brive et Ussel* ; ils sont ouverts à tous et gratuits.

Besoin de personnes bénévoles

On dénombre aujourd'hui 5 000 personnes diagnostiquées en Corrèze et logiquement au moins autant d'aidants familiaux. C'est dire les besoins humains nécessaires pour accompagner au mieux, aux quatre coins du département, notamment en Haute-Corrèze, les malades et leurs proches. « Nous avons besoin de personnes bénévoles pour faire plus », insiste Christelle, la vice-présidente.
En résumé, « un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide ». Pour développer l'information, *France Alzheimer Corrèze* assure une nouvelle permanence les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, à la Résidence de Nacre à Tulle de 14h à 17h. Prochaine date : lundi 16 novembre.

Yves COSTE (CLP)

Plus d'informations : 05.55.17.70.76 et contact19@francealzheimer.org. Adresse : 50 rue du Colonel Vaujour à Brive

** Les Cafés mémoire/papotage ont lieu à Tulle, brasserie La Rotonde, à Ussel, Le Tacot et à Brive, au Garden Ice Café.*

Galerie Tréchoise – Évelyne Mage propose « traces et féminité »



Peinture, collages et techniques mixtes – © YC.

Dans sa présentation, Évelyne Mage précise d'emblée sa démarche : « Je ne cherche pas à représenter le réel de manière figurative, je cherche à faire émerger des fragments du vivant. » L'artiste poursuit : « Je m'intéresse davantage à ce qui reste, se transforme et apparaît progressivement ». Elle parle du vivant dans ses toiles qu'elle construit « de façon impulsive et spontanée » par superpositions, recouvrements, effacements au fil du travail. Elle aime confronter les textures, les matières, les couleurs pour associer « peinture, collages et techniques mixtes ». Elle cherche un équilibre entre ses décisions, ses impulsions et ce que la matière provoque. Dans ses fragments du vivant, elle invite à regarder, à imaginer et peut-être à retrouver un peu de soi, à construire sa propre lecture. « Entre abstraction et figuration, mes peintures proposent un espace d'incertitude où le regard peut circuler », conclut-elle. Le vernissage aura lieu le 13 novembre à 19h.

Galerie Tréchoise, 14 avenue Charles de Gaulle à Tulle - du mardi au samedi de 14h à 18h.

Tulle en bref

Des restrictions de circulation et de stationnement rue d'Alverge

Dans le cadre de la démolition de l'immeuble situé au 16 rue d'Alverge, la ville informe riverains et usagers de la mise en place de restrictions temporaires de circulation et de stationnement, du 12 novembre au 23 décembre inclus. Des mesures temporaires seront mises en œuvre : la circulation des véhicules et des piétons sera interdite dans l'emprise du chantier ; le stationnement sera interdit rue d'Alverge et sur la place d'Alverge, afin de permettre l'accès et les manœuvres des engins ; l'accès à la zone de travaux ne pourra pas être assuré, y compris pour les véhicules de secours et d'urgence. Un cheminement piéton sécurisé sera toutefois aménagé afin de maintenir l'accès au domicile des riverains du n°5.

Cimetières de Tulle : concessions à échéance

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien des cimetières municipaux, la ville informe les familles qu'une procédure de reprise concernera, à compter du 20 novembre, plusieurs concessions temporaires arrivées à échéance depuis plus de 2 ans et n'ayant pas fait l'objet d'un renouvellement. Elle concerne plusieurs concessions au sol et des cases de columbarium des cimetières de Cueille et du Puy Saint-Clair. Cueille : section A1, emplacements n° 44 et n° 54. Puy Saint-Clair : section A2, emplacements n° 158 et n° 164 ; section F1, emplacements n° 217 et n° 255. Columbarium du Puy Saint-Clair : bloc B, case n° 8 ; à Cueille, bloc B, cases n° 1, n° 2 et n° 7. La ville invite les ayants droits concernés à prendre connaissance de cette procédure et, le cas échéant, à récupérer les emblèmes et objets funéraires avant le 20 novembre. Passé ce délai, les emblèmes qui n'auront pas été récupérés seront retirés par la commune. Conformément à la procédure applicable, les restes des personnes exhumées ainsi que les urnes concernées seront ensuite déposés dans l'ossuaire.

Aides de fin d'année et repas des aînés : les inscriptions ouvertes jusqu'au 20 novembre

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville renouvelle ses actions de fin d'année à destination des seniors. Les inscriptions se déroulent jusqu'au 20 novembre à la résidence de Nacre (place Jean-Tavé). Le CCAS propose une aide au chauffage de 170 € aux personnes de plus de 65 ans domiciliées à Tulle, sous conditions de ressources. Elle est délivrée une fois par an après instruction du dossier en commission spécifique. Cette aide ne peut être attribuée que lorsque les bénéficiaires s'acquittent directement de leurs dépenses de chauffage. Les ressources mensuelles du demandeur ne doivent pas dépasser le plafond correspondant au minimum vieillesse, selon la situation du foyer. Les personnes de plus de 65 ans résidant à Tulle peuvent également bénéficier d'un colis de Noël, sous les mêmes conditions de ressources que pour l'aide au chauffage. D'une valeur maximale de 25 €, il est composé de produits pour un repas de fête. Son attribution est soumise à l'examen du dossier par une commission spécifique. Le repas des aînés se tiendra vendredi 15 janvier à midi, salle de l'Auzelou. Il est ouvert aux personnes de 69 ans et plus résidant à Tulle, sans condition de ressources. Les inscriptions et le dépôt des dossiers se font à la résidence de Nacre du lundi au jeudi 9h-12h et 14h-17h et le vendredi 9h-12h. Contact : Résidence de Nacre, 06.30.97.58.69.

Mais aussi...

- Le super loto de l'association *Colline des Fages* se déroulera dimanche 15 novembre à 14h30, salle Marie Laurent à Tulle. Ouverture des portes à 13h. De très nombreux lots sont en jeu dont un bon d'achats chez Leclerc. Un carton : 4 €, trois cartons 10 €, sept cartons 20 €.

- La boutique de la *Croix-Rouge* organise une grande braderie de jouets le samedi 14 novembre de 9h à 17h dans ses locaux situés place Henri-Queuille à Tulle. De nombreux jouets, articles, décorations de Noël, tenues de fête, vêtements et accessoires pour adultes et enfants. L'intégralité des sommes collectées permettra de maintenir et développer des actions à destination des personnes en situation de précarité ou isolées.

- La Galerie de la Commune Libre du Trech accueille l'exposition d'Evelyne Mage. À travers cette exposition, l'artiste nous invite à découvrir ses œuvres qui confrontent les matières, les textures et les couleurs, sur le thème de la féminité. Rendez-vous, 14 avenue Charles-de-Gaulle, Tulle, ouvert du mardi au samedi, 14h-18h. Entrée libre.

- Séances spéciales au VEO. Du 12 au 15 novembre, marathon *Dune.* Du 12 au 14, semaine Rohmer *La pensée écologique d'Eric Rohmer.*

Sport en bref

Coupe de la Corrèze d'haltérophilie
Le comité départemental de la Corrèze d'haltérophilie Musculation organise la Coupe de la Corrèze d'haltérophilie le samedi 14 novembre dans la salle de l'*Association Sportive Haltérophilie Tulle*, située au centre culturel et sportif de la ville. La pesée se déroulera de 12h à 13h, avant le début de la compétition à 14h.

Lors du second tour du championnat régional par équipes, qui s'est déroulé à Poitiers, Valentin Seijo-Lopez a participé avec l'équipe mixte du Limousin. Il a réalisé 46 kg à l'arraché et 55 kg à l'épaulé-jeté. Rémi Seijo-Lopez a, lui, arbitré le plateau féminin lors de cette compétition.

L'ETJ sur les podiums de Limoges
Samedi 7 novembre avait lieu le 25e tournoi régional au dojo de Limoges. Deux jeunes judokas de l'École Tulliste de Judo, nés en 2013, se sont mesurés aux autres combattants venus de toute la Nouvelle-Aquitaine dans leurs catégories respectives. Eridane Calteau a combattu dans la catégorie des plus de 81 kg. Il a montré une belle progression et une réelle volonté, ce qui lui permet de se classer 2e. Alexis Puybaret, quant à lui, était dans la catégorie des moins de 66 kg. Lui aussi a montré son envie d'appliquer les techniques et savoir-faire appris au sein du club depuis plusieurs années. Il se hisse sur la troisième marche du podium. Ces deux jeunes, licenciés au sein du club depuis neuf ans, se sont qualifiés grâce à leur performance pour le stage régional minimes qui aura lieu à Poitiers mi-décembre.

Les résultats du handball
Samedi 7 novembre. Seniors M : Tulle-Objat / Saint-Vaury = 37-30. -17 M : Corrèze HB / Grand Libournais = 19-37. -15 M : Châteauneuf-la-Forêt / Tulle (Cœur de Corrèze) = 25-32. -11 M : Verneuil-sur-Vienne-Saint-Gence 1 / Tulle = 44-20. Dimanche 8 novembre. -18 F : Verneuil-sur-Vienne-Saint-Gence / Tulle (Cœur de Corrèze) = 32-42.

En paroisse

Vendredi 13 novembre. 17h30, messe et adoration à la maison diocésaine.

Samedi 14. 11h, confessions à Saint-Jean-Baptiste. 17h30, messe à Albignac. 18h, messe à Saint-Mexant (pour Yvette Jacquet et Raymond Jacquet, son époux) et Saint-Augustin (pour Lucienne Magnaudeix).

Dimanche 15. Journée du Secours catholique. 9h30, messe à Naves pour Simone Badefort. 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste (avec l'aumônerie des jeunes, pour André Lafont), Beynat, Corrèze et Seilhac.

Lundi 16. 18h30, messe à la maison diocésaine.

Mardi 17. 18h30, messe à la maison diocésaine.

Mercredi 18. 18h30, messe à la maison diocésaine. 19h, aumônerie des étudiants et jeunes pros.

Jeudi 19. 12h, messe à la maison diocésaine.

Vendredi 20. 17h30, messe et adoration à la maison diocésaine. 18h, chapelet à Laguenne.

Samedi 21. Présentation de la Vierge Marie. 11h, confessions à Saint-Jean-Baptiste. 18h, messe à Sainte-Fortunade, Saint-Germain-les-Vergnes et Saint-Salvadour.

Dimanche 22. Notre Seigneur Jésus Christ, roi de l'univers. 9h30, messe à Saint-Jean-Baptiste pour tous les défunts de la chorale Pro Musica. 10h, procession et messe à Beynat, messe interparoissiale, fête de saint Pierre Dumoulin-Borie. 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste (pour Andrée Cueille, Michel Chaillot, Vincent et Elvis Colafrancesco, Jacqueline Pommereul, café-messe), Corrèze et Seilhac.

St-Hilaire-Peyroux - De l'activité physique adaptée avec Teddy Perriot



Teddy Perriot propose un accompagnement personnalisé par l'activité physique adaptée.

Installé à la maison médicale de Saint-Hilaire-Peyroux, Teddy Perriot, éducateur sportif de formation, propose un accompagnement personnalisé par l'activité physique adaptée, à destination des personnes de tous âges.
Spécialisé dans le maintien de l'autonomie chez les personnes âgées, il intervient également auprès de toute personne souhaitant entretenir ou améliorer sa mobilité et sa condition physique, quels que soient ses besoins et ses objectifs.
Les séances, individuelles ou collectives, sont adaptées aux capacités, aux attentes et aux éventuelles pathologies de chacun. Chaque accompagnement fait l'objet d'une approche personnalisée, dans le respect du rythme de la personne. L'objectif : favoriser le maintien ou l'amélioration de l'autonomie et des capacités physiques.
Les séances peuvent se dérouler au cabinet, à la maison médicale de Saint-Hilaire-Peyroux, ou à domicile dans un rayon de 10 km autour de la commune.

Renseignement ou prise de rendez-vous auprès de Teddy Perriot au 06.19.12.11.31.

Gimel - L'Amicale des anciens combattants à l'heure du bilan



Le bureau des anciens combattants a dressé le bilan annuel des activités de l'association.

L'assemblée générale de l'*amicale communale des anciens combattants AFN* s'est dernièrement déroulée sous la présidence de Roger Rebuisson, assisté du vice-président Jean-Pierre Gaillard.
Il a rappelé les activités de l'année écoulée et a souligné que l'*amicale* voit malheureusement ses effectifs diminuer. Elle a toutefois accueilli un nouvel adhérent sympathisant, Éric Mauriéras, au sein de l'équipe.
Le trésorier Marcel Soularue a ensuite présenté le résultat comptable de l'année écoulée qui se solde par un déficit, mais la situation financière demeure correcte.

Sainte-Fortunade - Nelly et Bastian, maraîchers, produisent du café d'orge

Nelly Lachaud a passé une grande partie de ses vacances à La Geneste, chez ses grands-parents agriculteurs. Pourtant, rien ne la prédestinait à s'installer dans leur ferme. Après des études de commerce à Toulouse, elle a travaillé dans le spatial avant de se reconvertir dans les métiers manuels.
Bastian, lui, vient d'Heidelberg, sur les bords du Neckar. Il a fait un master marketing à Reims, puis travaillé à Paris et à Strasbourg dans une entreprise de conseil à l'international.
Finalement, le couple a souhaité s'installer à La Geneste pour « vivre à la campagne et faire du concret avec du sens ». Il a donc « repris » deux hectares et deux bâtiments, en accord avec la famille et les grands-parents de Nelly qui vivent sur place : Marthe et René Lachaud.
Sur leur exploitation, Nelly et Bastian ont opté pour l'agriculture maraîchère : oignons, pommes de terre, carottes, tomates, asperges, huile de noix. Leur particularité ? Produire du café d'orge provenant à 50 % de leur terrain et 50 % d'achats en local.
Ce café d'orge est torréfié sur place, sans café-



Nelly et Bastian sur leur exploitation les jardins de la Geneste.

ine, et se veut une alternative locale « au café qui vient de très loin ».
Pour découvrir leurs produits, Nelly et Bastian sont présents au marché de la gare de Tulle le samedi matin et le mercredi à celui de Saint-Mexant. Leur objectif : vendre directement à la ferme.
À noter : le couple a pour projet d'avoir des poules pondeuses.

Contacts : Facebook : les jardins de la Geneste, site : jardins-geneste.fr, Tél. au : 06.73.59.58.53.

Saint-Mexant - Un stade rénové pour l'avenir du football

La commune de Saint-Mexant poursuit son engagement en faveur du sport et de la vie associative avec d'importants travaux de rénovation de son stade de football.
Au programme : réfection complète de la pelouse, installation de nouveaux filets et pare-ballons (une étude est en cours pour la mise aux normes de l'éclairage et l'installation d'un club-house) pour offrir de meilleures conditions de jeu, d'accueil et de sécurité.
Les travaux se poursuivront jusqu'au printemps afin de permettre au terrain d'être opérationnel dès la prochaine saison et d'accueillir les jeunes, les seniors, mais aussi les rencontres féminines. Ils seront effectués par l'entreprise Pitaud paysage de Jugeals-Nazareth.
À travers ce projet, la municipalité réaffirme son soutien au FSM-FC, club intercommunal qui rassemble les passionnés de football de Saint-Mexant et Favars. Un engagement pour la jeunesse avec l'entente du Barreau, les bénévoles et tous ceux qui font vivre les communes.
Pendant les travaux, les activités sportives se poursuivront sur le terrain stabilisé, éclairé, de



La maire, Joëlle Boyer, Stéphanie Chassing adjointe, Myriam Juillot co-présidente du FSM-FC et M. Pitaud paysagiste sur le terrain.

Favars. Toutefois, le club recherche un terrain éclairé, disponible un soir par semaine, pour assurer les entraînements durant cette période. Un appel est lancé aux clubs et communes voisins qui pourraient apporter leur soutien.

Contact : Stéphanie Chassing, deuxième adjointe de la commune de Saint-Mexant, mairie 05.55.29.30.03.

Sainte-Fortunade

Actualité du SFCTT. Le week-end a été fastueux pour le *Sainte-Fortunade-Cornil Tennis de table* avec quatre victoires et un nul. L'équipe 1 a signé sa deuxième victoire face au CAB TT 1 en pré-régionale. En départementale 1, l'équipe 2 a renoué avec la victoire contre le CAB TT 3 et reste en course pour la tête sur le score de 11-7. En départementale 2, l'équipe 3 rencontrait Xaintrie 1 pour un duel pour la tête de poule : match nul 9-9. En départementale 3, l'équipe 4 a surclassé le CAB TT 7 sur le score fleuve de 10-0. Enfin en Départementale 4, l'équipe 5 continue sur sa lancée et s'impose face à l'ASPTT Tulle 3 sur le score de 6-4. À noter les débuts de Florian qui disputait son premier match.

Sainte-Fortunade - Un atelier décorations de Noël aux Chazeaux

À l'initiative de la municipalité de Sainte-Fortunade, un atelier de décorations de Noël a vu le jour à la grange de Madame Masmonteil, aux Chazeaux. Suite à des réunions, « les idées ont fusé », explique Brigitte Masmonteil, qui est la cheville ouvrière du projet.
Le problème de l'espace se posait. « Pour éviter la manutention tous les samedis matins, j'ai proposé la grange des Chazeaux et tout le monde a accepté », explique-t-elle.
Le week-end précédent, 20 personnes étaient présentes. Le samedi 7 novembre, ce sont près de 18 personnes qui ont donné de leur temps. Ainsi, chacun amène du fil de fer, de la paille, du bois, des seaux, du grillage à poule ou encore des boules de Noël ou des guirlandes lumineuses pour confectionner des sapins ou encore des gnomes.
« Il faut que tout soit prêt pour le marché de Noël qui aura lieu le 28 novembre, pour que les commerces, le parc et le chemin amenant vers le marché de Noël soient décorés », précise Brigitte.
Le prochain rendez-vous aura lieu samedi 21 novembre à la grange des Chazeaux.



Il reste deux samedi matins pour rejoindre l'équipe de bénévoles.

Sainte-Fortunade - Un bureau renouvelé pour Les Réveilhés

Les *Réveilhés* ont, récemment, tenu leur assemblée générale à Sainte-Fortunade.
Dans son rapport moral, le président Anthony Monteil est revenu sur une année riche en événements, avec pour point d'orgue l'extraordinaire succès du Festi-folk 2026. Lors de cette manifestation, des groupes du Béarn et d'Afrique du Sud ont enthousiasmé le public. Ce succès a été rendu possible grâce à l'exceptionnelle mobilisation des bénévoles, à l'entraide entre associations communales et à l'important soutien de la mairie.
Le conseil d'administration se compose de sept commissions et une délégation. Il a mis l'accent sur l'important effort de communication à travers les réseaux sociaux.
Le rapport d'activité, présenté par Julien Jardin, notait que l'association compte 37 membres et a réalisé onze sorties, dont un festival. Il rappelait que les répétitions se déroulent les vendredis à partir de 20h pour les enfants et 20h45 pour les adultes.
En 2027, l'association entend organiser un festfolk pour ses 48 ans, le 7 août.
Le bureau a ensuite été renouvelé. Il se compose ainsi : Anthony Monteil, président ; Julien Jardin et Émilie Monteil, vice présidents ; Nadine Duval, trésorière ; Bernard Monteil, trésorier adjoint ; Marie-Cécile Jardin, secrétaire ; Fanny Monteil, secrétaire adjointe. Les membres du conseil d'administration : Colette Leymarie, Véronique Monteil, Romane Vialaneix et Romain Mirat, nouveau venu.
L'assemblée générale s'est conclue par un moment convivial.



Avec 47 ans d'activité, les Réveilhés sont un pilier de la vie associative fortunadaise.

Lagarde-Marc-la-Tour

Conférence. La gendarmerie nationale et la Maison de protection des familles de la Corrèze organisent une conférence publique dédiée aux violences intrafamiliales et au harcèlement scolaire le lundi 16 novembre dès 18h à l'espace polyculturel de Lagarde-Enval. Cet événement vise à sensibiliser le public en proposant des clés pour identifier, écouter et mieux réagir face à ces fléaux sociaux. L'animation sera assurée conjointement par des experts des forces de l'ordre et des acteurs associatifs partenaires. Cette initiative collaborative invite l'ensemble de la communauté à se mobiliser pour garantir un environnement quotidien plus sûr. Conférence tout public.

Pandrignes

Vente de pâtés de pomme de terre. Les parents d'élèves de l'école de Ladignac-sur-Rondelle organisent une vente de pâtés de pomme de terre, cuits au four à bois de Gibiat à Pandrignes, le 19 novembre. Sur réservation au 06.52.65.94.59, vous pouvez venir dès 17h au four de Gibiat retirer votre pâté de pomme de terre au prix de 16 € pour 1,3kg environ. Réservation jusqu'au 17 novembre.

Saint-Martial-de-Gimel

Loto. L'association *Lou Salabert* organise un grand loto le dimanche 15 novembre à la salle polyvalente de Saint-Martial-de-Gimel. Dès 13h45 pour l'ouverture des portes, avant le début des parties fixé à 14h30. Au programme : 4 parties 3 trois à la ligne et une au carton plein, avec de nombreux lots de valeur à remporter. Parmi les récompenses figurent notamment plusieurs bons d'achat de 150 € et 100 €, ainsi que de nombreux autres cadeaux. Les tarifs de participation ont été fixés à 4 € le carton, 10 € les quatre cartons et 20 € les dix cartons, permettant à chacun de tenter sa chance selon ses envies. Les organisateurs invitent le public à venir nombreux partager ce moment de détente et de convivialité autour d'un loto qui promet de beaux gains. Renseignements : 06.88.30.05.55.

Sainte-Fortunade - L'actualité des footballeurs du FCCF



L'équipe B, ici avec le staff : Franck Corrèze, Cédric Bonneval et Stéphane Soularue, a ouvert son compteur de victoire en battant Marcillac-Clergoux 4 à 0.

Cinq équipes du FCCF étaient en lice le week-end des 7 et 8 novembre. L'équipe A, en régionale 3, n'y arrive toujours pas et s'est inclinée face à Tulle-Foot-B sur le score de 3-1. Lucas Antraygue a inscrit l'unique but.
En départementale 2, l'équipe B a décroché sa première victoire devant Marcillac-Clergoux (4-0). Les buts ont été marqués par Nadir Cheded, Noa Devaille, Karim Boukhalhkal et Nicolas Esteban.
L'équipe C poursuit son sans-faute en départementale 4. Elle s'est imposée haut la main face à Favars-Saint Mexant B (7-1). Les buteurs : Damien Sirieix (2), Raphael Eyrolles-Trassoudaine, Thibaut Blondel, Samuel Augusto, Flavien Bossoutrot et Baptiste Maury.
Du côté des féminines, l'équipe A a fait match nul en régionale 2 face à Jaunay-Marigny (1-1), avec un but de Nina Peschadour. Les féminines B se sont, quant à elles, inclinées face à Saint Pantaléon/Objat sur le score de 6-0.
L'équipe A affrontera Isle B en régionale 3 samedi 14 novembre à 20h (match arrêté pour intempéries). L'équipe C jouera dimanche 15 novembre contre Larche, à Cornil, à 15h en Challenge des réserves.
Les féminines A se déplaceront à Poitiers pour y affronter le Stade FC samedi 14 novembre à 20h, tandis que les féminines B défieront Ussel le même jour à 20h en Interdistrict.

St-Martial-de-Gimel - Un dimanche positif pour l'ASSM



L'équipe B de l'ASSM a battu Soursac 2 à 1.

Le week-end a été intense pour les footballeurs de l'ASSM. Les réservistes ont parfaitement entamé leur rencontre et ont rapidement été récompensés par un superbe lob de Rémy Hamzaoui.
Malgré l'égalisation de Soursac, les locaux ont su réagir grâce à Matheo Martin, auteur du but du 2-1. Une avance que les Martiales ont su préserver jusqu'au coup de sifflet final.
À 15h, les seniors recevaient les Turcs d'Ussel. Sur un superbe coup franc de Mohamed Laouari, Kevin Carvalho ouvrait le score (1-0).
En seconde période, les visiteurs revenaient au score, mais Kevin Carvalho, à son tour sur coup franc, trouvait Glendis Muja qui redonnait l'avantage aux Martiales (2-1). Malheureusement, dans les toutes dernières minutes, un cafouillage dans la surface permettait aux visiteurs d'égaliser. Score final : 2-2.
Deux belles rencontres, avec de l'engagement et du spectacle. Les nombreux supporters venus encourager l'ASSM peuvent être remerciés.

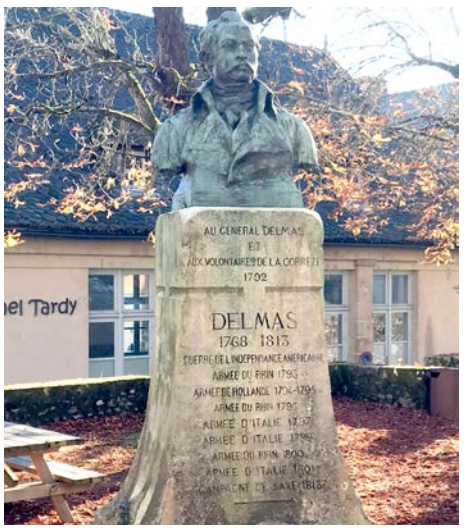
St-Priest-de-Gimel - Le SPAC arrache le match nul



Le Spac entre en mêlée.

Au terme d'une rencontre intense et disputée, le SPAC a évité de justesse la défaite en arrachant le match nul à la toute dernière minute face à Puy-l'Évêque. Les joueurs ont affiché l'envie et l'intensité déjà observées lors de la précédente rencontre, et les adversaires ont pu en mesurer toute la détermination. À la mi-temps, les deux équipes étaient à égalité (3-3), avant de se séparer sur un score final de 15-15.
Les Sancto-Prixins ont passé une grande partie de la rencontre dans leur camp, subissant la pression adverse pendant près de soixante-cinq minutes. Ils ont toutefois fait preuve d'une belle solidité défensive, limitant efficacement les occasions concrétisées par leurs adversaires. En possession du ballon, les joueurs du SPAC ont également su proposer de belles séquences de jeu, malgré quelques imprécisions techniques qui leur ont coûté cher. Si une victoire aurait été préférable, le staff se déclare satisfait de ce résultat. Les efforts fournis à l'entraînement commencent à porter leurs fruits et le travail collectif se concrétise progressivement sur le terrain.
Menés 15-8 à la 79e, les joueurs du SPAC n'ont rien lâché. Sur une passe décisive vers l'aile, Guillaume Chauzeix, portant le numéro 15, a inscrit un essai permettant à son équipe de revenir à 15-13.
Le sort du match nul reposait alors sur les épaules de Mathias Branca, chargé de transformer l'essai. Avec sang-froid, il a envoyé le ballon entre les perches, permettant au SPAC d'arracher l'égalité sur le score de 15-15 au coup de sifflet final ! Un match nul obtenu au caractère, qui récompense la combativité et la persévérance de toute l'équipe.
Voici les marqueurs du SPAC : essais : Maxime Sirieix et Guillaume Chauzeix, transformations : Mathias Branca. Pénalité : Mathias Branca.

Argentat-sur-Dordogne - Le général Delmas a l'honneur



Une stèle à son effigie est érigée sur la place qui porte son nom.

Quand on flâne dans les rues d'Argentat, on découvre obligatoirement la place Delmas. Une statue à son effigie trône en effet au milieu de l'espace, tout près de sa maison natale. Mais qui était ce personnage illustre ? Didier Faure, Argentacois de souche mais habitant à Aumont, est passionné d'Histoire, notamment celle de sa région familiale. Il a donc souhaité s'intéresser de plus près à ce personnage. Antoine-Guillaume Delmas a bel et bien existé : il est né à Argentat en juin 1768 et est mort à Leipzig en octobre 1813. Servant sous les ordres de La Fayette lors de la guerre d'indépendance américaine, nommé général à vingt-cinq ans par la Convention, il fut l'un des rivaux de Bonaparte. Pourtant, Delmas est méconnu, effacé dans les limbes du souvenir français. Même en Corrèze, sa terre natale, ce révolutionnaire cabochard, cet intrépide patriote est oublié ! Hommage lui est donc rendu à travers un ouvrage publié récemment dans un style à la fois léger et captivant, transcrit comme une autobiographie qui vous tient en haleine.

Contact : didier-faure@orange.fr

Argentat-sur-Dordogne - Beau moment de partage que cette Fête de la soupe



fete de la soupe

Dernièrement, avait lieu la Fête de la soupe, un rendez-vous automnal pour tous les Argentatois depuis de nombreuses années. De nombreuses associations et des particuliers ont fait preuve de créativité afin de créer une soupe originale qui a fait le bonheur des goûteurs et satisfait le jury qui a dû faire preuve de discernement pour décerner les prix dans les diverses catégories retenues. Cette année, les résidents de l'*Ehpad* avaient relevé le challenge avec une délicieuse soupe aux choux ! Pari gagné, gratifié d'une deuxième place pour la catégorie de décoration du stand ! Une belle récompense qui vient saluer un bel esprit de créativité et un superbe effort quant à l'investissement. Les organisateurs adressent un grand merci à toutes les personnes qui ont aidé et soutenu la préparation de cet événement. Grâce à eux, de beaux moments de convivialité, de partage et de bonheur ont pu être partagés, notamment par les résidents de l'Ehpad. Cela permet en effet de faire vivre de belles expériences à nos aînés et de créer des souvenirs inoubliables ! Pour un quotidien plus doux, plus riche et plus humain.

Corrèze

Marché de Noël. L'Ehpad de Corrèze ouvrira une nouvelle fois ses portes au public à l'occasion de son 2e marché de Noël, organisé le samedi 21 novembre, de 14h à 18h. Cet après-midi festif se veut avant tout un moment de partage et de convivialité entre les résidents, les familles et les habitants du territoire. Au programme : stands de créateurs, producteurs et artisans corréziens, nombreuses animations, séance photo avec le père Noël à partir de 16h, balades en calèche avec le centre équestre d'Égletons et animation de la chorale des résidents à 15h. Un espace sera consacré au Téléthon, avec la vente de jacinthes et de goodies dont l'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association. Les bénévoles de *France Alzheimer Corrèze* proposeront un stand d'information et de sensibilisation. *Vivre Autrement à Corrèze* (VAAC) proposera pâtisseries, boissons, créations réalisées par les résidents et bénévoles, ainsi que divers objets et vêtements de seconde main. Les fonds récoltés permettront de financer de nombreux projets destinés à améliorer le quotidien des résidents.

Inscriptions au repas des aînés. La commission d'action sociale et la mairie de Corrèze invitent les habitants de 70 ans et plus au traditionnel repas des aînés, qui se tiendra le samedi 5 décembre à midi, à la salle des fêtes. Les invitations ont été envoyées. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie afin de procéder à votre inscription. Inscription obligatoire avant le 25 novembre.

Saint-Augustin - Une belle randonnée avec Détente et Amitié



31 marcheurs ont profité d'une météo ensoleillée pour une randonnée de 9 km.

L'association *Détente et amitié* avait donné rendez-vous le vendredi 30 octobre sur la place du foirail de Saint-Augustin.

Trente et un marcheurs de l'association étaient au départ pour une randonnée de 9 km qui s'est déroulée dans des conditions idéales ; le soleil était au rendez-vous tout au long du parcours. Les couleurs automnales et les paysages ont également ravi l'ensemble des participants. À 12h30, un repas de cohésion était proposé à l'Auberge des ruches des Bruyères, à Saint-Augustin. Celui-ci a permis aux marcheurs de se restaurer agréablement.

Argentat - Avec ACX, les enfants prennent l'antenne !

En Xaintrie, la radio locale ACX, basée à Argentat, ouvre ses micros aux jeunes de 8 à 15 ans. Après deux stages réussis, elle donne rendez-vous les 15 et 16 février pour une nouvelle session. Les inscriptions sont ouvertes, les places limitées ! Et si les prochaines voix de la radio étaient celles des enfants ? Sur le territoire de la Xaintrie, ACX propose aux jeunes de découvrir les coulisses de la radio à travers son programme « Les enfants prennent l'antenne ». Avec ses deux émetteurs, à Argentat et à Saint-Privat, ACX fait vivre la radio au plus près de son territoire et propose aux plus jeunes une expérience originale : imaginer, créer et réaliser leur propre émission musicale. Deux stages ont déjà eu lieu, en juillet puis en octobre, et le bilan est particulièrement positif. À chaque rendez-vous, les jeunes participants ont relevé le défi de concevoir leurs émissions de A à Z. Choix des morceaux, préparation du contenu, idées et réalisation : ici, ce sont les élèves qui ont les commandes ! Entièrement imaginées et concoctées par les enfants, les émissions témoignent de leur créativité, de leur enthousiasme et de leur envie de partager leurs découvertes musicales. Au-delà de la découverte des coulisses de la radio, ces stages sont aussi l'occasion de prendre confiance, d'apprendre à s'exprimer et de vivre une véritable aventure collective. Et le plaisir ne s'arrête pas à la fin du stage : les émissions réalisées sont diffusées sur les ondes d'ACX et disponibles en podcast, permettant aux familles, aux proches et aux auditeurs de découvrir le travail des jeunes participants. Dernière réalisation en date, l'émission d'octobre, intitulée « À la française », met la musique française à l'honneur, au fil des choix et des inspirations des jeunes animateurs. « Je ne pensais pas que j'étais capable de faire tout ça ! ». C'est avec ces mots que T., 14 ans, participant au stage, résume son expérience. Un témoignage spontané qui illustre parfaitement l'esprit de « Les enfants prennent l'antenne » : permettre aux jeunes de découvrir la radio, de développer leur créativité et de prendre confiance en eux, parfois bien au-delà de ce qu'ils imaginaient.
Les stages « Les enfants prennent l'antenne » se poursuivent pendant les vacances scolaires, avec une nouvelle session les 15 et 16 février. Destinés aux jeunes de 8 à 15 ans, ces stages proposent une immersion dans l'univers radiophonique, au sein d'un petit groupe de six à huit participants. Les inscriptions sont dès à présent ouvertes. Les places étant limitées, les familles intéressées sont invitées à contacter ACX dès maintenant pour réserver une place. Renseignements auprès de Marie au 06.63.96.92.57, mail : info@acx-19.fr. Écouter les émissions en podcast : https://www.acx-19.fr/podcastfilter/studio-ecole-dacx.

Forgès

Soirée beaujolais. Le comité des fêtes organise une soirée conviviale autour du Beaujolais, le samedi 21 novembre, à partir de 18h30, à la salle polyvalente de Forgès. Au programme : dégustation et vente de beaujolais, à consommer avec modération, au prix de 2€ le verre ou 8€ la bouteille. Pour accompagner le vin, une planche de charcuterie et fromage sera proposée à 12€. La soirée sera animée par le groupe Blue Tits, qui assurera l'ambiance musicale. Cette rencontre se veut avant tout un moment de partage entre voisins, amis et familles, dans l'esprit des animations que le comité des fêtes propose tout au long de l'année pour faire vivre la commune. Paiement : par chèque ou en espèces. Places limitées : cdf.forges@gmail.com.

Repas d'automne. Le *Club de la Souvigne* organise un repas d'automne samedi 28 novembre à la salle polyvalente de Forgès, à partir de 12h30. Le repas est concocté par le traiteur *Drôle de Zèbre*. Au menu : apéritif et ses mises en bouche du traiteur ; velouté de potimarron et mini tatin d'oignons ainsi qu'un mille-feuille de betteraves au chèvre doux en entrée. En plat, pintade aux citrons confits, accompagnée d'un crémeux de patates douces et de légumes rôtis avec riz pilaf. En dessert : fondant à la châtaigne et sa garniture. Tarif : 29 € tout compris. Réservation au 06.43.71.15.70.

Saint-Bonnet-Elvert

Concours de belote. Organisé par le comité des fêtes samedi 21 novembre à 20h, salle des fêtes. Bons d'achats : 60 €. Un lot à chaque participant. Inscription : 8 € par personne et soupe à l'oignon offerte. Buvette et petite restauration.

Eyrein

Journée des associations. Elle est organisée à Eyrein le samedi 21 novembre à la salle polyvalente. De 10h à 16h, l'événement réunira des associations dans des domaines variés : sport, loisirs, nature, culture, patrimoine, chasse, solidarité, école ou encore secourisme. Buvette et espace de restauration (tourtous) ainsi qu'une tombola au profit du Téléthon. Les visiteurs pourront également profiter d'une vente de beaujolais nouveau, dont les bénéfices contribueront également à soutenir cette cause solidaire. Entrée libre et ouverte à tous. Les visiteurs pourront apporter leur pique-nique.

Saint-Augustin

Loto. *Le foyer des Monédières* organise son grand loto le samedi 14 novembre, à partir de 14h, à la salle des fêtes de Saint-Augustin. Nombreux lots à gagner. Buvette et stand de gâteaux sur place.

Fermeture. La mairie de Saint-Augustin sera exceptionnellement fermée du lundi 16 novembre au vendredi 20 novembre inclus. L'agence postale communale restera quant à elle ouverte aux jours et horaires habituels.

Égletons - Un atelier de tapisserie pour redonner vie aux vieux meubles

L'atelier de tapisserie d'Égletons existe depuis une quinzaine d'années. Créé par M. Pintado, il a formé de nombreux particuliers désireux d'apprendre l'art de la réfection de fauteuils, chaises, coussins, etc. En 2025, c'est Isabelle Grancher, installée à Égletons depuis 2016, qui a repris cet atelier afin de poursuivre cette transmission initiée par M. Pintado, en partenariat avec le CCAS d'Égletons. Ainsi, deux fois par semaine, le mardi matin et le vendredi après-midi, huit élèves se retrouvent au centre culturel et sportif pour retaper fauteuils, poufs, chaises et autres assises abîmées par le temps, leur offrant une deuxième, voire une troisième vie. « Pour le moment, le cours du mardi matin est complet, mais il reste encore quelques places disponibles le vendredi après-midi. C'est avec grand plaisir que j'accueillerai de nouveaux élèves, même débutants, à l'atelier », a confié Isabelle Grancher, passionnée par ce métier. Elle précise : « Le matériel est fourni, et les conseils de professionnels sont indispensables les premiers temps. Puis chacun prend confiance et arrive finalement à redonner vie à de nombreux ouvrages



Les élèves de l'atelier de tapisserie du mardi matin encadrés par Isabelle Grancher - © SL

voués parfois à être détruits au départ. » Alors, si vous aussi vous souhaitez apprendre l'art de la tapisserie, vous pouvez encore vous inscrire au cours du vendredi après-midi, de 13h30 à 17h30, en contactant le CCAS d'Égletons au 05.55.93.19.40 ou par mail : contact@ccasegletons.com L'année comprend 32 cours de quatre heures pour 457 euros et est ouverte à tous.

Égletons - Succès pour le 1er atelier d'auto-réparation communautaire

Face à l'urgence de réduire les déchets et de lutter contre l'obsolescence, la Communauté de communes Ventadour-Égletons-Monédières a organisé récemment son tout premier atelier d'auto-réparation, en partenariat avec l'association *Tambour Battant*.
Pendant trois heures, les locaux du service déchets à Égletons ont accueilli une dizaine d'habitants du territoire venus avec leurs objets en panne : lampes halogènes, cafetières, platine vinyle ou encore aspirateur robot.
Conseillés par Maxime Woringer, salarié de l'association *Tambour Battant* et formé en réparation d'électroménagers, les participants, répartis en petits groupes de deux ou trois personnes, ont appris à démonter et diagnostiquer leurs appareils.
Le bilan est particulièrement encourageant : sur une dizaine d'objets apportés, quatre ont été immédiatement remis en état de marche, notamment grâce à des pièces d'occasion, tandis que cinq autres ont bénéficié d'un diagnostic précis permettant une réparation future avec des pièces neuves.
Marquée par la convivialité et un bel élan d'entraide, cette session a réuni près de 50 % de participantes, prouvant que la réparation intéresse



Dix habitants du territoire sont venus réparer des objets en panne pendant cet atelier.

tout le monde. Également présent, Jean-Pierre Valadour, maire de Champagnac-la-Noaille et vice-président en charge des déchets à la Communauté de communes, a activement mis la main à la pâte.
Face au vif enthousiasme des personnes présentes, l'intercommunalité envisage déjà la tenue de deux nouveaux ateliers en 2027. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique locale de prévention des déchets, visant à privilégier la réparation et l'allongement de la durée de vie des produits plutôt que le jetable.

Égletons - Un mois pour cultiver le bien vivre ensemble en famille

Dans le cadre de ses actions en faveur de la parentalité, la commune d'Égletons propose, tout au long du mois de novembre, un programme d'animations portées par la bibliothèque municipale, gratuites et ouvertes à tous. Ateliers créatifs, lectures, spectacle et jeux offriront aux familles des moments privilégiés de découverte et de partage, favorisant les échanges entre parents et enfants ainsi que les liens entre les générations.
Le mercredi 18 novembre à 15h, la bibliothèque municipale d'Égletons accueillera un atelier destiné aux enfants de 3 à 8 ans. Au programme : un temps de lecture autour de l'amitié, suivi d'une activité créative : la réalisation de bracelets à offrir. Un moment convivial pour célébrer les liens qui nous unissent et le plaisir de faire plaisir. Réservation obligatoire au 05.55.93.99.92.
Le samedi 21 novembre à 14h, salle du château Robert, la Cie La Pulpe invite les familles à un voyage poétique, drôle et sensible au cœur de l'histoire des femmes avec *Transmission ou l'histoire de la petite Mémoire*. Destiné aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes, le spectacle fait découvrir une galerie de femmes remarquables, des temps anciens à nos jours. Portées par les mots et des instruments tels que l'ukulélé, le kalimba et les kazoos, les artistes célèbrent la richesse des récits transmis de génération en génération.
Ce moment de partage à vivre en famille met à l'honneur la mémoire, la transmission intergénérationnelle et la place des femmes dans l'histoire. Le spectacle sera suivi d'un temps d'échange animé par les artistes autour des thèmes abordés. Les ateliers et le spectacle proposés par la bibliothèque municipale en novembre sont gratuits grâce au soutien financier de la Caisse d'allocations familiales (CAF), dans le cadre de son appel à projets parentalité. La bibliothèque participera également à la Journée du vivre-ensemble organisée par l'association *MLAP* le mercredi 25 novembre à l'espace Ventadour, en animant un espace ludothèque. Cette participation s'inscrit dans une démarche complémentaire de sensibilisation au vivre-ensemble et de partage avec les familles. Programme complet sur www.egletons.bibenligne.fr. Informations au 05.55.93.99.92 ou à la bibliothèque municipale.

Égletons - La commune se met aux couleurs de l'automne

À l'approche de la Toussaint, les agents du service Espaces verts d'Égletons sont à pied d'œuvre pour renouveler le fleurissement de saison et préparer les cimetières à ce temps de recueillement. Pendant une semaine, six agents ont été mobilisés pour mener à bien ces interventions, qui conjuguent embellissement du cadre de vie, entretien des espaces publics et attention portée aux lieux de mémoire.
Dans les deux cimetières de la commune, les équipes ont procédé au nettoyage des allées, au soufflage des feuilles et à la taille des haies. Une attention particulière a été portée au cimetière paysager, où un chrysanthème a été déposé sur chaque tombe du terrain commun.
En ville, 80 chrysanthèmes, déclinés en jaune, or et rouge, viennent compléter les plantations dans les jardinières et les balconnières de l'Hôtel de Ville, sur la place des Anciens Combattants et aux entrées des cimetières. Emblématiques de l'automne, ces fleurs apportent leurs couleurs chaleureuses aux espaces publics.



La commune s'est parée de belles couleurs automnales.

Les plantes annuelles arrivées en fin de cycle sont broyées, puis réutilisées pour enrichir les massifs. Une manière de donner une seconde vie aux végétaux et d'intégrer le recyclage au travail quotidien des équipes.

Égletons

Mois du film documentaire. Dans le cadre de la 27e édition du Mois du film documentaire, la ville d'Égletons organise la projection d'*En attendant Zorro (52 mn)*, un documentaire de la réalisatrice Sarah Moon Howe, le jeudi 19 novembre à 20h, au cinéma l'Esplanade. Cette séance gratuite, organisée par la Bibliothèque municipale sous la coordination de la Bibliothèque départementale de la Corrèze, en partenariat avec l'ALCA et les Yeux Verts, sera suivie d'un échange avec la réalisatrice.

Fête du vivre ensemble. L'association *MLAP* (Maîtrise de la langue et aide personnalisée), espace de vie sociale à Égletons, organise la Fête du vivre ensemble le mercredi 25 novembre, de 14h à 17h à l'espace Ventadour. Cet événement gratuit et ouvert à tous réunit de nombreux acteurs locaux autour d'animations ludiques, citoyennes, sportives et intergénérationnelles. Placée sous le signe de la convivialité, de la mixité et de la solidarité, cette demi-journée propose un programme riche destiné aux tout-petits, aux jeunes, aux familles et aux seniors. Au programme : ateliers interactifs, sensibilisation et pratiques partagées. Tout au long de l'après-midi, les visiteurs pourront participer librement à une multitude d'activités animées par les bénévoles et les structures partenaires. Buvette sur place. Temps fort, à 16h30 : projection d'un court-métrage intitulé *L'engagement bénévole*, réalisé par les enfants adhérents de l'association. Entrée libre et gratuite.

***AAPPMA* La Gaule Égletonnaise.** L'ensemble des pêcheurs adhérents à l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (*AAPPMA*) de la région d'Égletons est invité à participer à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale élective le samedi 28 novembre à 9h, accueil à partir de 8h30. Elle se déroulera dans la salle au-dessus de l'office de tourisme. Ordre du jour de l'AG ordinaire : rapport d'activité et rapport financier pour la saison 2026 et les prévisionnels pour l'année 2027. Ordre du jour de l'AG élective : renouvellement des membres du conseil d'administration pour la période 2027-2031, élection d'un nouveau bureau, élection d'un délégué à l'AG de la fédération départementale et désignation des éventuels candidats au conseil d'administration de la fédération départementale. L'assemblée se conclura par un pot de l'amitié.

Égletons - Mady Rebuisson est toujours la mama des bassins

Le 31 octobre, le bassin de Ventadour a été le théâtre d'un moment de sport et d'émotion rares lors du 7e Meeting des Maîtres de Ventadour. Si la compétition a rassemblé de nombreux talents, c'est bien la performance extraordinaire de Mady Rebuisson, figure emblématique du club des *Rascasses de Ventadour*, qui a marqué cette journée.
À l'âge de 91 ans, la nageuse a fait preuve d'un courage et d'une vitalité absolument remarquables en s'alignant sur trois épreuves exigeantes de brasse : le 50, 100 et 200 mètres. En enchaînant ces distances, elle a rappelé à tous que la passion du sport n'a pas d'âge. Sous les acclamations du public et des autres nageurs, Mady Rebuisson a incarné à la perfection les valeurs de persévérance et d'amour de l'effort.
Au-delà de la performance sportive, sa présence est une immense source d'inspiration pour l'ensemble du club des *Rascasses de Ventadour* et pour tous les passionnés de natation. Le club, ses nombreux supporters et tous les amoureux du sport de la région s'unissent aujourd'hui



Mady Rebuisson, 91 ans et une vitalité à toute épreuve

pour adresser un gigantesque bravo à Mady Rebuisson !

Égletons - Les Rascasses de Ventadour nagent pour l'équipe

Dimanche 8 novembre, une compétition interclubs placée sous le signe de la convivialité et des déguisements a réuni 24 équipes à Saint-Léonard-de-Noblat : 12 formations féminines et 12 masculines.
Les nageurs des *Rascasses de Ventadour* s'y sont particulièrement distingués par leur bonne humeur.
Pas besoin de costumes de champions pour faire preuve d'un bel esprit d'équipe : les deux formations des *Rascasses de Ventadour* réunies à Saint-Léonard-de-Noblat ont mêlé compétition, bonne humeur et déguisements.
Dans une ambiance chaleureuse, les nageuses et nageurs ont enchaîné les épreuves en portant haut les couleurs de leur club. Ils se sont dépassés pour l'équipe, s'engageant sans compter et acceptant parfois de nager des épreuves difficiles pour répondre aux besoins du collectif.
L'équipe féminine termine dixième tandis que les garçons se classent onzième.
On retiendra que la performance ne se mesure pas seulement au chronomètre ou au classement : elle se lit aussi dans la solidarité, la complicité et la volonté de contribuer, chacun à sa manière, à l'effort commun. Tous les nageurs peuvent être félicités.



Les Rascasses ont su mêler bonne humeur et compétition à Saint-Léonard-de-Noblat.

Champagnac-la-Noaille

Café associatif. L'assemblée générale de l'association se tiendra vendredi 13 novembre à 18h30 dans les locaux du café, place de l'église. Ordre du jour : bilan moral, bilan financier et approbation, renouvellement du conseil d'administration, renouvellement du bureau (à huis clos entre les membres du conseil d'administration), renouvellement des adhérents et des adhésions.

Soursac

Marché de Noël. L'*Asseps* de Soursac organise son marché de Noël le 22 novembre, à la salle omnisport, de 10h à 17h. Au programme : la venue du père Noël en matinée et l'après-midi. Les plus jeunes pourront aussi profiter d'ateliers. Les artisans et les producteurs locaux proposeront, en plus de leur production, des idées cadeaux. Une séquence avec un photographe se tiendra de 10h à 13h, puis un concert aura lieu de 13h à 15h. Une tombola clôturera cette journée festive de 16h à 17h. Sur place : food-truck burger et buvette. Entrée libre. Renseignements au 07.69.38.48.18.

Clergoux - Un mois de travail pour une soirée terrifiante et réussie


Les bénévoles avaient eux aussi revêtus leurs costumes de circonstance - © LN

À Clergoux, la soirée d'Halloween a connu un beau succès grâce à l'investissement remarquable d'une équipe de bénévoles passionnés. Derrière les décors impressionnants et l'ambiance envoûtante : un mois de construction et trois jours de montage, réalisés par seulement quatre personnes. Un travail colossal qui mérite d'être salué ! À l'origine de cette belle aventure : « Nico » et son fils, bénévoles passionnés d'Halloween depuis plus de quinze ans. Une passion née en Belgique et poursuivie en France depuis douze ans. Le duo a notamment décoré sa maison à Champagnac-la-Noaille, transformée en véritable maison hantée que les curieux venaient découvrir.
Fort de cette expérience, « Nico » a souhaité partager sa passion avec le public en organisant une manifestation à Clergoux, entouré d'une équipe de bénévoles tout aussi motivés.
Petits et grands ont ainsi pu profiter de nombreux stands et animations : maquillage, fléchettes, jeux, musique, snack-bar, châtaignes grillées, soupe de potimarron et vin chaud. Un concours du meilleur déguisement pour les enfants est également venu ponctuer cette soirée placée sous le signe de la convivialité et des frissons.
Au-delà de la fête, cette réussite témoigne surtout de la force du bénévolat et de l'énergie collective. Un immense bravo et un grand merci à Nico et à tous les bénévoles pour leur créativité, leur disponibilité et cet impressionnant travail qui a permis d'offrir aux habitants une soirée d'Halloween mémorable.

Mercœur - Une belle journée à la cité de l'espace de Toulouse


Quarante enfants et adultes ont profité de ce voyage culturel.

L'association *Familles Rurales Xaintrie Noire* a, récemment, organisé une journée à la cité de l'espace de Toulouse. L'occasion de découvrir le spectacle « L'aventure du télescope » et le planétarium. 40 enfants et adultes ont profité de ce voyage culturel à Toulouse.
Découverte scientifique, partage de moments de complicité renforçant des liens intergénérationnels, et création de souvenirs étaient au menu du jour. Pour découvrir d'autres activités de *Familles Rurales Xaintrie Noire*, contactez l'association au numéro 05.55.28.63.66.

Clergoux - La pêche à la mouche fait son ouverture au réservoir

Ce dimanche 1er novembre, une quinzaine de passionnés se sont retrouvés au réservoir de Clergoux pour l'ouverture de la pêche à la mouche. Un rendez-vous attendu qui marque le début d'une nouvelle saison, qui se poursuivra jusqu'au 28 février.
Pour l'occasion, pas moins de 150 truites ont été introduites dans l'étang, dont de très beaux spécimens pouvant atteindre 70 cm. Des pêcheurs venus de Tulle, Saint-Yrieix, Le Déjalat et des communes voisines ont répondu présents pour cette première journée placée sous le signe de la convivialité et de la passion.
Présidée par Yoann Doubard, l'association clergousienne compte aujourd'hui 27 membres et veille au bon fonctionnement du réservoir. La pêche est accessible au public tous les jours, avec une carte journalière proposée au tarif de 30 euros. La pratique se fait exclusivement en « no kill » : les poissons sont remis à l'eau après leur capture. Un garde assure également une présence tout au long de la journée afin de veiller au respect des règles.
Les amateurs de pêche à la mouche ont donc jusqu'à fin février pour profiter de ce cadre et tenter de capturer quelques belles truites.


Une quinzaine de pêcheurs étaient présents pour l'ouverture du réservoir de pêche à la mouche de Clergoux, où 150 truites ont été introduites pour la nouvelle saison.

Renseignements et cartes : 06.74.01.83.98.

Espagnac

Rando Doustre. Plusieurs sorties sont au programme en novembre. Le vendredi 13 novembre, une randonnée facile de 6 km est proposée à Saint-Paul, sous la conduite d'Anne-Marie. Le rendez-vous est fixé à 14h, place de la mairie. Le dimanche 15 novembre, une randonnée est organisée dans le cadre du Téléthon. Les marcheurs effectueront le parcours reliant Saint-Paul à Espagnac, avec un départ à 9h depuis la salle des fêtes de Saint-Paul. Le mercredi 18 novembre, Éliane conduira une randonnée facile de 10 km au départ de la halle de Saint-Martial-de-Gimel. Le rendez-vous est prévu à 13h30. Le vendredi 20 novembre, les randonneurs se retrouveront à Lagarde-Enval pour une sortie de 6 km animée par Anne-Marie. Le départ est fixé à 14h depuis la salle polyvalente. Comme à l'accoutumée, les participants sont invités à signaler leur présence auprès de l'association afin de faciliter l'organisation des sorties. Renseignements : 06.87.87.93.27.

Soirée du beaujolais nouveau. Organisée par le comité des fêtes samedi 21 novembre à 19h à la salle des fêtes. Au menu : potage maison, farcidures accompagnées de leurs viandes, fromage, dessert et café. Une bouteille de beaujolais offerte pour quatre convives. Ambiance assurée par Patrice Rivière, musicien et chanteur. Tarif : 19 €, 12 € pour les plus de 12 ans, 9 € pour les moins de 12 ans. Réservations auprès de Mylène (06.64.77.24.72), Jocelyne (06.29.02.85.31), Marie-Joe (06.81.56.31.73) ou cdf.espagnac@gmail.com. Nombre de places limité.

La Chapelle-Saint-Géraud

Belote. Le club de football de l'*ASM* organise son concours de belote le samedi 21 novembre à 20h à la salle polyvalente de Reygades. Nombreux lots à gagner et soupe à l'oignon servie à l'issue du concours.

La Vie Corrézienne

Marcillac-la-Croisille - Des élèves éduqués à la nature



Les écoliers ont participé à une journée d'éducation à la nature à la maison de la chasse.

Les élèves de CE et CM de l'école de Marcillac-la-Croisille ont, dernièrement, participé à une journée départementale d'éducation à la nature. Celle-ci a eu lieu à la maison de la chasse et de la nature de Champagnac-la-Noaille. À cette occasion, les élèves ont participé à plusieurs ateliers. Ils ont appris à reconnaître certaines espèces de champignons par l'apport de vocabulaire spécifique et découvert la faune sauvage présente sur le territoire. La Corrèze regorge de cours d'eau. Il était important aussi de sensibiliser les enfants aux petites bêtes présentes dans les rivières et à leur importance.
Les élèves étaient encadrés par des animateurs de la Fal, de la maison de l'arbre, du Cpie, de la fédération des chasseurs de la Corrèze et du Syndicat mixte pour l'aménagement de la Vézère.
Le château de Sédières a servi de point de départ d'une randonnée pédestre qui a mené les élèves jusqu'à la maison de la chasse et de la nature. Au cours de cette marche, ils ont pu découvrir les indices de présence des animaux qui peuplent les forêts et observer la flore présente sur le territoire.
Cette journée s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable à travers les différents partenariats, l'éducation à la biodiversité ainsi que la bonne santé et le bien-être.

Marcillac-la-Croisille - Week-end contrasté pour l'ASMC



Les féminines du club de l'ASMC.

Mardi 3 novembre : les séniors futsal de Jérémy Comte se sont imposés 10-4 face à Ussel. Buts de Mathieu Pougeade, Loic Fernandes, Arnaud Puyraimond et Malone Veysset.
Jeudi 5 novembre : les Footus vétérans de Frédéric Ratelade se sont inclinés 5-1 face à Saint-Martial de Gimel. But de Jérôme Batista.
Samedi 7 novembre : les U11 de Philippe Seijo Lopez ont accueilli le plateau à Marcillac. ASMC 0-3 GJ Midi Corrézien, ASMC 2-0 GJ Midi Corrézien, ASMC 0-2 Soursac. Buts de Ryad Alzemad (2). Les U13 de Bastien Veyssière se sont inclinés 6-1 face à Larche Cublac (B). But de Abdul Bohbedi. Les U15 de Frédéric Ratelade ont perdu 6-0 à Sud Corrèze. Les séniors B de Jérôme Batista se sont inclinés 3-0 à Vitrac Corrèze (B).
Dimanche 8 novembre : les séniors féminines (voir photo) de Lucas Pair se sont imposées 8-1 face à Saint-Jal. Buts de Marjolaine Ripert (2), Leila Coissac (2), Julie Labrousse, Manon Ferreira, Manon Faugeras et Noémie Deumer.
Les séniors B de Jérôme Baron se sont inclinés 4-0 au Cornilois Fortunadais (B).

Marcillac-la-Croisille

Soirée cinéma. Le mercredi 18 novembre à 20h30 à la salle des fêtes pour une nouvelle séance proposée avec le soutien de l'association *Déclic'Anim'* et de la municipalité. À l'affiche : le film « Justin le Juste », réalisé par Éric Barbier, avec notamment Alban Ivanov, Birane Ba et Alexandra Lamy. Cette projection s'inscrit dans la programmation régulière de Ciné Plus qui permet aux habitants du territoire de profiter d'une offre cinématographique de proximité. Tarifs : 5,5 € pour les adultes, 5 € pour les abonnés et 4 € pour les enfants de moins de 13 ans. Un supplément d'un euro est appliqué pour les films diffusés en 3D.

Marché de Noël. L'association *Bouton d'Or* organise un marché de Noël qui aura lieu à la salle omnisports de Marcillac, le dimanche 22 novembre de 10h à 18h. Divers stands de créations artisanales et idées cadeaux, vente d'huîtres et vin chaud, tombola, panier garni, buvette, pâtisseries et restauration rapide... Maquillage enfant gratuit de 10h à 18h. L'association *Les enfants d'abord* organise : commande de sapins, atelier créatif de 13h30 à 17h, boîte aux lettres du père Noël. Les bénéfices seront versés au profit des résidents de l'Ehpad de Marcillac pour leur mieux-être : organisation de spectacles, sorties en extérieur, soins esthétiques, coiffure, séances de réflexologie, etc.

Saint-Martin-la-Méanne

Projection. Dans le cadre du réseau de diffusion du cinéma documentaire en territoire rural, l'association *Peuple et Culture*, en partenariat avec la municipalité, propose la projection du film *Marinaleda, un village en utopie* de Sophie Bolze, le jeudi 19 novembre, à 20 h, au foyer rural de Saint-Martin-la-Méanne.

Saint-Martin-la-Méanne - Lou Cantou dévoile ses projets

Lou Cantou s'est réuni dernièrement en assemblée générale.
À cette occasion, Martine Cadilhac, présidente, a présenté le rapport moral d'une association active qui compte désormais 95 inscrits.
Créé en 1981, le club continue d'agir pour rompre l'isolement et tisser des liens d'amitié.
Après une pensée pour les adhérents malades, une minute de silence a été observée à la mémoire d'Hélène Chastang et André Laurent, deux figures du club disparues cette année. Elle a aussi remercié la municipalité pour son soutien financier et matériel.
Odile Stéfanini-Meyrignac, maire, est venue saluer l'association et échanger avec les participants, soucieux du devenir de leur salle, dans le cadre du projet de restauration du CMCS.
Puis, le rapport d'activités a été présenté dont les rendez-vous hebdomadaires et le voyage en Bretagne qui a réuni une trentaine de personnes. Il a été rappelé la prise en charge par le club du coût des transports pour les sorties d'une journée et un appel aux bénévoles a été lancé pour les concours de belote.
Il est confirmé la saine gestion de la trésorerie,



Les adhérents ont écouté avec attention les différents bilans de Lou Cantou.

permettant le maintien de la cotisation annuelle à 20€. Les bilans ont été adoptés à l'unanimité.
Pour 2027 sont prévus entre autres : un concert de Noël, une visite d'un élevage d'esturgeons et du château de Monbazillac et le voyage annuel à destination de Morzine.
Pour finir, Martine Cadilhac a été reconduite à la présidence et la journée s'est achevée au foyer rural autour d'un repas raffiné animé à l'accordéon.

Saint-Martin-la-Méanne - La rénovation de la cour de l'école en avant-première



Les éco-délégués Anaïs et Tom, accompagnés de Marina Gilles, leur institutrice, ont présenté trois maquettes pour la rénovation de la cour de l'école.

Après avoir fait connaissance avec les élus de Saint-Martin-la-Méanne, les éco-délégués Anaïs et Tom, accompagnés de Marina Gilles, leur institutrice, ont présenté la méthode qui les a amenés à réaliser trois maquettes concrétisant le fruit de leur réflexion.
Grâce aux interventions du CAUE et du CPIE et l'accompagnement de l'élu en charge des affaires scolaires, ils ont déterminé trois zones dans leur cour idéale : une active, une autre semi-active et une dernière où règne le calme. Ils ont imaginé un coin lecture, un coin doudou, une piscine à balles, un toboggan, une cabane, un tunnel sans oublier une ombrière et arbres et plantations pour revégétaliser la cour.
Il appartient maintenant à la municipalité de phaser et budgétiser la réalisation de cet aménagement. S'en est suivi le conseil municipal dont on peut retenir ce qui suit.
La commune sera illuminée pour les fêtes de fin d'année grâce à un contrat avec la société Festilight pour trois ans et un coût total de location de matériel de 7 635,75 € TTC. Les tarifs communaux ont été réactualisés pour 2027.
Enfin, un avis a été demandé aux élus sur la refonte du système de collecte des déchets proposée par Xaintrie Val'Dordogne : une solution mixte prévoit les points d'apport volontaire pour les emballages uniquement et des bacs habituels pour les ordures ménagères dont le nombre devrait être réduit d'un tiers.
La tarification incitative n'est pas pour l'instant envisagée. L'ensemble du conseil municipal a émis un avis favorable à cette proposition.

Saint-Paul

Conférence sur l'intelligence artificielle. L'association *La Pierre Fontaine* organise une conférence consacrée à l'intelligence artificielle (IA) le samedi 14 novembre à 17h à la salle polyvalente de Saint-Paul. Entrée gratuite. Denis Roume, ancien chercheur en intelligence artificielle et titulaire d'un master IA de l'université Paris VI, animera cette rencontre. La conférence abordera également les perspectives d'évolution de l'IA au cours des cinq prochaines années et les enseignements que ces technologies apportent sur notre propre fonctionnement intellectuel.

Randonnée solidaire. L'association *Rando Doustre* organise une marche reliant les communes de Saint-Paul et d'Espagnac, offrant l'occasion de profiter des paysages automnaux de la vallée du Doustre le dimanche 15 novembre. Départ à 9h depuis la salle des fêtes de Saint-Paul. L'arrivée est prévue à la salle des fêtes d'Espagnac. Les participants bénéficieront d'un café offert avant de prendre le départ, puis partageront un moment convivial à l'arrivée autour d'un casse-croûte. Participation : 6 €. Café de bienvenue et casse-croûte sont généreusement offerts par les municipalités des deux communes partenaires de cette manifestation.

Saint-Pardoux-la-Croisille

Soupe-party. Une soupe-party est organisée à Saint-Pardoux-la-Croisille le samedi 21 novembre, à 19h30, à la salle des fêtes. Ce repas est organisé au profit du Téléthon. Réservations au 06.41.97.23.80.

Saint-Privat

Service de garde. Médecin, composer le 15. Pharmacie Du square Dumont-Gane à Saint-Privat. Tél. au 05.55.28.20.57. Cabinet SCI Infirmières, Maison de Santé au 17, rue de la Gane à Saint-Privat. Tél. au 05.55.28.47.22 ou Sandrine Aubreyrie maison de santé. Tél. au 06.88.32.63.86.

Rugby. Dimanche 8/11, le SPRX se déplaçait au CA Orgnac. Victoire du SPRX 21 à 15. Dimanche 15 novembre, au stade des Chanaux, à Saint Privat. Après midi rugby, à 13h30, rencontre SPRX - RC Puy l'évêque suivi du match des Comètes de la Xaintrie . Venez nombreux soutenir vos rugbymans.

Saint-Privat - Le comité Fnaca de Saint-Privat s'agrandit



Les trois portes drapeaux : René Blancher, Cécile Rodriguez et Jean-Louis Dauriac, porte drapeaux et Henri Marlinge président.

Lors de son assemblée générale extraordinaire, le comité local de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) de Saint-Privat a confirmé l'adhésion d'une septième commune : Saint-Julien-aux-Bois. L'association compte désormais 54 adhérents.
Le bureau a été renouvelé autour de son président Henri Marlinge. Cécile Rodriguez, de la commune de Darazac, s'est portée volontaire comme porte-drapeau, rejoignant Jean-Louis Dauriac pour cette commune. René Blancher, de la commune de Saint-Julien-aux-Bois, complète l'effectif des porte-drapeaux.
Sur la photo : les trois porte-drapeaux - René Blancher, Cécile Rodriguez et Jean-Louis Dauriac - aux côtés d'Henri Marlinge, président.

Hautefage

Soirée animation. « Rendez-vous à la guinguette » avec les Xaintrigolos ce vendredi 13 novembre à 20h30 à la salle polyvalente. 3 €. Cette soirée est organisée par le comité d'animation de la commune. Accompagnement musical de Rémi Sallard, montage et mise en scène de Martine Duval.

Saint-Privat - Un départ empreint d'émotion pour Mme Frémont



Le personnel a rendu hommage à Mme Frémont qui était directrice de l'Ehpad depuis 12 ans.

Le 29 septembre, résidents, professionnels, familles et partenaires se sont réunis à l'Ehpad J&M Colaud de Saint-Privat pour saluer le départ de Mme Frémont, directrice de l'établissement depuis 12 ans. Cette journée a été marquée par une vive émotion, témoignant de la place qu'elle a occupée auprès de chacun au fil des années. Discours, témoignages et souvenirs partagés ont permis de rendre hommage à son investissement et aux liens tissés avec les résidents, leurs proches et les équipes.
Son engagement a profondément marqué l'évolution de l'établissement. On lui doit notamment la réalisation de travaux d'aménagements et d'embellissements ainsi que la mise en place de nombreux projets contribuant à améliorer le cadre de vie des résidents et les conditions de travail des professionnels. Autant de réalisations qui laisseront une empreinte durable.
Entre sourires et émotion, chacun a pu lui exprimer son attachement et sa reconnaissance. Cette rencontre chaleureuse a rappelé combien la vie d'un établissement se construit à travers les projets menés ensemble, mais aussi les relations humaines et les moments partagés.
Une nouvelle page s'ouvre désormais avec l'arrivée de Grégoire Darragon. Les résidents et les professionnels lui souhaitent la bienvenue et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.
L'ensemble des résidents et des professionnels de l'Ehpad ont tenu à adresser à Mme Frémont leur plus sincères remerciements pour ces années d'investissement et lui souhaite une très belle continuation dans ses futurs projets. Elle emporte avec elle la reconnaissance et l'affection de celles et ceux qui ont partagé ce chapitre de sa vie professionnelle.

Saint-Julien-aux-Bois

Fête de l'automne. Le samedi 21 novembre, le comité des fêtes invite habitants et visiteurs à se retrouver à la salle polyvalente pour une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la gourmandise et de la bonne humeur, avec au programme un repas aux saveurs traditionnelles suivi d'un grand karaoké. À partir de 19h30, est proposé un repas mettant à l'honneur les spécialités de saison et les saveurs du terroir. Au menu : pounti, chou farci, saucisson, fromage, dessert et café. De quoi ravir les papilles et partager un agréable moment autour de la table. Tarif du repas : 18€ pour les adultes et 10€ pour les - de 12 ans. Le repas sera suivi d'un grand karaoké animé par Music-Song Emmylou. Chanteurs amateurs, passionnés de musique ou simples spectateurs pourront se laisser entraîner par les plus grands succès de la chanson. Réservations pour le repas obligatoires avant le 17 novembre, au 06.13.15.23.15 ou via HelloAsso : https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-saint-julien-aux-bois/evenements/fete-de-l-automne.

Seilhac

Belote. Le comité des fêtes de Seilhac organise un concours de belote le dimanche 15 novembre, à la maison des associations (Mas). Les inscriptions se feront dès 13h, pour un début des jeux à 14h. La participation est fixée à 8 € par personne. Un lot sera remis à chaque participant. Tombola, buvette et petite restauration seront proposées sur place. Inscriptions au 06.32.15.83.13.

Annonces paroissiales. Dimanche 15 novembre : 33e dimanche du temps ordinaire – 10h : catéchisme – 11h : messe à l'église de Seilhac. Mercredi 18 novembre : 15h, chapelet à l'église de Saint-Clément.

Assemblée. *La Fnaca* de Seilhac informe ses adhérents que son assemblée générale se tiendra le lundi 16 novembre, à 14h30, salle Cérous, à la mairie de Seilhac. Tous les adhérents sont cordialement invités à participer à cette réunion.

L'eau à Seilhac. L'association *Seilhac Histoire et Patrimoine* animera le vendredi 27 novembre à 20h, salle Cérous à la mairie, une soirée sur le thème « L'eau à Seilhac : de l'eau sauvage à l'eau domestiquée ». La situation actuelle sera évoquée, mais aussi l'histoire de l'arrivée de l'eau potable dans les maisons avec l'adduction. On parlera aussi du passé : comment les anciens utilisaient l'eau, comment ils se la procuraient, les puits, les fontaines, les mares, etc. Une petite exposition sera installée. Entrée gratuite.

Des témoins racontent. Une soirée de témoignages catholiques est organisée le vendredi 27 novembre, à 20h. Accueil à 19h30 à l'église Notre-Dame de Seilhac : des témoins raconteront leur parcours, pour écouter, partager et être touché.

Collecte de décorations de Noël. À l'initiative de la Coordination des associations, chargée de l'organisation du marché de Noël les 5 et 6 décembre, une collecte de décorations de Noël « Récup' Déco de Noël » est organisée. Les personnes souhaitant donner des décorations peuvent les déposer à la mairie de Seilhac avant le 3 décembre. Les organisateurs remercient par avance tous les participants pour leur générosité.

Seilhac - Un atelier modelage pour les enfants



Les jeunes découvrent le plaisir du modelage.

La médiathèque de Seilhac a, récemment, proposé aux enfants un atelier de modelage placé sous le signe de la créativité et de la bonne humeur.
Une dizaine d'enfants se sont ainsi retrouvés autour de l'animateur pour découvrir ou s'initier au plaisir du modelage. Concentrés et attentifs, ils ont laissé libre cours à leur imagination pour façonner de petits objets avec beaucoup d'application. Dans une ambiance calme et conviviale, chacun a pris plaisir à réaliser sa création. À la fin de l'activité, tous étaient très fiers de présenter leurs petits chefs-d'œuvre.
Un joli moment de partage et de créativité qui a ravi petits et grands !

Seilhac - Les dossiers du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal de Seilhac, les élus ont délibéré sur l'éclairage public : le conseil **refuse le transfert de la compétence éclairage public** à la FDEE 19, à la suite d'éléments complémentaires apportés en séance.
Location des salles communales : une précision est ajoutée, une location est payante pour les manifestations commerciales ou lucratives si l'activité organisée est payante.
Occupation du domaine public : une redevance est prévue pour les activités commerciales ou lucratives, y compris lorsque la demande d'occupation n'émane pas directement de la mairie.
Aides départementales : des demandes de subventions concernent des travaux de voirie sur les chemins du Bois Grand et des Brandes.
Règlements intérieurs : ceux de la Maison d'accueil spécialisée (MAS), du Club House et de la médiathèque sont approuvés.
Domaine public de GRDF : la redevance correspondante est également approuvée
Travaux et équipements : éclairage du stade de rugby, le conseil décide de réaliser les travaux en régie, c'est-à-dire avec les moyens de la commune.
Caserne des pompiers : 80% du terrassement est réalisé. Les travaux du pont de Lafarge vont se terminer mi-novembre et le curage des fossés doit commencer le 19 octobre 2026.
Téléphonie et fibre : les modifications des offres présentées permettraient de réduire la facture annuelle.
Emprunts communaux : les emprunts évoqués doivent arriver à échéance en 2038. Le financement de la caserne des pompiers est assuré par un emprunt porté par Tulle Agglo pour les communes concernées ; pour Seilhac, la part annoncée est de 195 000 € sur 20 ans.

Le compte rendu complet est affiché à la mairie.

Seilhac - La pâtisserie entame une nouvelle aventure gourmande

COMMERCE - M. Charbonnel a fait le régal des Seilhacois pendant trente années mais a décidé de passer la main. C'est Christophe Nard et sa fille qui lui succèdent à la tête de pâtisserie de Seilhac.



Remise des clefs au nouveau pâtissier seilhacois.

Après trente années consacrées à régaler les habitants de Seilhac, M. Charbonnel passe le relais. À cette occasion, Madame Capy, maire de Seilhac, entourée de plusieurs membres du conseil municipal, a tenu à lui témoigner sa reconnaissance pour toutes ces années de travail, de passion et de savoir-faire.
Au fil des décennies, ses pâtisseries ont su séduire les gourmands et devenir un rendez-vous incontournable pour de nombreux habitants. Par la qualité de ses réalisations et son engagement au quotidien, Monsieur Charbonnel a largement contribué à faire vivre le commerce de proximité du village.
Aujourd'hui, une nouvelle étape commence avec l'arrivée de Christophe Nard, qui reprend le commerce accompagné de sa fille, également associée dans cette aventure. La réouverture de la pâtisserie s'est faite le 9 novembre.

Les macarons à l'honneur

Christophe Nard, un nouveau souffle pour la gourmandise : le nouveau propriétaire souhaite donner à l'établissement une identité qui lui ressemble, en mettant notamment à l'honneur les macarons, ainsi que les recettes traditionnelles inspirées de la cuisine de nos grands-mères. Son ambition : revisiter ces classiques avec une touche de créativité et de légèreté, tout en conservant les saveurs authentiques qui font leur charme. Avant de se lancer dans cette reprise, Christophe Nard a construit son expérience auprès de plusieurs maisons connues. Après son apprentissage, il a notamment travaillé chez Vimbelle à Brive, aux *Délices de Ninon* à Malemort, puis chez Mouly, aux *Garennes du Gour* à Cosnac. Un parcours qui lui a permis de perfectionner son savoir-faire et de préparer cette nouvelle aventure professionnelle.

Pour concrétiser cette installation, Christophe Nard a pu compter sur le soutien d'*Initiative Corrèze*, réseau qui accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises. Son dossier a été étudié puis présenté devant un comité d'agrément réunissant une quinzaine de professionnels de différents horizons. Au-delà des aspects financiers, les membres du comité ont également pris en compte la motivation du repreneur, ses compétences, la solidité de son projet et son intérêt pour le territoire. À l'issue de cet examen, le projet a reçu un avis favorable. Monsieur Jean-Luc Baffet a par ailleurs été choisi comme parrain afin d'apporter conseils et accompagnement à Christophe Nard dans les premières années de son activité. Le contrat de parrainage a été officiellement signé.

« Vous, les Seilhacois, faites-lui confiance ! »

Cette reprise constitue une belle nouvelle pour la commune. Madame Capy a salué l'aboutissement de ce projet et s'est réjouie de voir ce commerce emblématique poursuivre son activité. Elle a souhaité la bienvenue au nouveau pâtissier, avec l'espoir de retrouver très prochainement « les plaisirs gourmands qui font le bonheur de nous tous ».
De son côté, Monsieur Charbonnel a exprimé sa gratitude envers les partenaires qui l'ont accompagné tout au long de sa carrière, sans oublier les commerçants avec lesquels il a noué de nombreuses relations professionnelles et amicales.
La Chambre de métiers et de l'artisanat a également tenu à souligner l'importance de cette transmission. Permettre à de nouveaux artisans de s'installer, préserver les savoir-faire et encourager l'apprentissage sont autant d'enjeux essentiels pour maintenir les métiers de l'artisanat et faire vivre les territoires. « Pour nous, c'est un combat que vous avez réussi », a rappelé son représentant, en saluant cette belle initiative.
Avant de tourner définitivement la page de sa vie professionnelle, Monsieur Charbonnel a également remercié Christophe Nard d'avoir repris le matériel et les locaux. Il a tenu à adresser un dernier message aux habitants, les invitant à soutenir son successeur : « Vous, les Seilhacois, faites-lui confiance. »
Une page se tourne donc pour Monsieur Charbonnel, tandis qu'une nouvelle histoire commence pour la pâtisserie de Seilhac. Rendez-vous a été donné le 9 novembre pour découvrir ces nouvelles gourmandises et souhaiter la bienvenue à ses nouveaux artisans !

Saint-Clément - 25 participants au Cluedo© géant du PAH



Les bénévoles ont assuré pour le bon déroulement de cette enquête dans le passé du village.

Mardi 20 octobre, 25 participants ont répondu à l'invitation du Pays d'art et d'histoire (PAH) et de la mairie de Saint-Clément pour prendre part à un Cluedo© géant dans le bourg. Malgré une météo fraîche et couverte, avec un risque de pluie, la bonne humeur était au rendez-vous. Plongés en 1929, les enquêteurs devaient élucider le meurtre d'un paysan retrouvé mort dans son puits, dans une enquête inspirée de l'affaire Fournial. Pour résoudre ce mystère, les joueurs ont interrogé les suspects, recherché des indices et tenté de comprendre le mobile du crime.
Les bénévoles, qui avaient endossé avec enthousiasme les différents rôles, ont contribué à l'animation et au plaisir du jeu. Au terme de l'enquête, les coupables ont finalement été démasqués : il s'agissait de la veuve de la victime et de son amant, le chef de la gare de Saint-Clément-Lagraulière !
Cette animation, proposée par le Pays d'art et d'histoire en partenariat avec la mairie, permet de découvrir le patrimoine et l'histoire locale de manière ludique et conviviale. La rencontre s'est achevée à la médiathèque autour d'un goûter offert par la mairie.

Seilhac - Le CCAS met la solidarité concrète au service de tous

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'inscrit pleinement dans le projet porté par les élus municipaux. Construit sur des bases financièrement réalistes et une organisation structurée, ce projet repose sur des valeurs fortes de proximité, de solidarité et d'ouverture. Son ambition : développer une solidarité de tous envers tous, afin que chacun puisse trouver sa place et bénéficier d'un soutien lorsque cela devient nécessaire. Établissement public administratif rattaché à la commune, le CCAS constitue un outil essentiel de la politique sociale locale. Il est chargé de mettre en œuvre des actions de solidarité et de coordonner l'aide sociale sur le territoire. Présent dans la quasi-totalité des communes françaises, il joue un rôle important auprès des personnes les plus fragiles. À Seilhac, le CCAS est composé de douze membres : la maire, Mme Capy, qui en assure la présidence, un vice-président, M. Tresmontan, six membres élus et six membres désignés par la municipalité, notamment issus du tissu associatif. Il dispose d'un budget propre, financé par des dotations communales et d'autres ressources, permettant de mener des actions adaptées aux besoins locaux. Le rôle du CCAS est de prévenir et d'accompagner dans des situations de fragilité et de vulnérabilité. La prévention constitue la première mission du CCAS. Cette année, une action a



M. Tresmontan assurant la permanence du CCAS.

notamment été engagée dans le cadre du plan canicule, avec le recensement des personnes vulnérables afin de pouvoir leur porter une attention particulière lors des épisodes de fortes chaleurs. Des permanences sont mises en place pour écouter, orienter et accompagner. Elles constituent un espace privilégié d'écoute et d'accompagnement pour les habitants, et permettent à chacun d'exprimer ses difficultés, d'être accueilli avec attention et de bénéficier d'une orientation vers les services et les dispositifs les mieux adaptés à sa situation. Qu'il s'agisse de difficultés sociales, de fragilité ou d'un besoin d'accompagnement particulier, chaque situation est étudiée avec attention et bienveillance. Comment contacter le CCAS ? La mairie constitue le point d'accueil et d'information pour toute personne souhaitant se rapprocher du CCAS. Les habitants concernés peuvent notamment demander leur inscription sur le registre des personnes vulnérables. Cette démarche facilite la mise en place d'une vigilance particulière lorsque les circonstances l'exigent. Des permanences sont organisées tous les samedis de 10h à 12h, salle Pissevache, à la mairie de Seilhac. Ces échanges se déroulent dans la plus stricte discrétion, dans le respect de la confidentialité des personnes et de leur situation personnelle. À travers le CCAS, Seilhac affirme ainsi son engagement pour une solidarité active et durable, avec une volonté essentielle : anticiper les difficultés, accompagner les plus fragiles et construire une commune attentive à tous.

Chamboulive

Soirée cabaret annulée. Prévue ce samedi 14 novembre à 20h30 à Chamboulive, la soirée cabaret avec La Compagnie Si J'y Suis, est annulée.

La Vie Corrézienne

15 rue Fernand et Jean Alibert,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Les Éditions Corréziennes :
EURL 99 ans - Cap. 682.000 € - 15 rue Fernand et Jean Alibert, CS 10157 - 19104 BRIVE-LA-GAILLARDE - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BRIVE 675 620 025.

RÉDACTION ·
sr19@laviecorrezienne.com - 05 55 24 11 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Thibaut Fauvergue - **Rédacteurs départementaux :** Céline Kompa & Jules Roman.

PUBLICITÉ ·
b.dupaquier@laviecorrezienne.com
06 85 30 41 63 - 05 55 24 61 53
Chargé des ventes : Béatrice Dupaquier.

ANNONCES LÉGALES ·
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 78 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE ·
GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.
CPPAP : 2581113 - **ISSN :** 0751-5154
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal

Treignac - Une exposition riche de souvenirs

L'exposition « De la réclame à la pub » était proposée par l'association *Patrimoine et Collections* les 24 et 25 octobre de 10h à 18h à la salle Paul-Pouloux. Nombreux étaient les exposants : Monique et Alain Charière de Saint-Jal (plaques métal, objets divers, tenues de mécanos, Michelin, tablier La French Vache...) ; Patrick Chatain de Lagraulière (le cyclisme et la pub, maillots, figurines, voitures, rue de Paris diorama...) ; Max Richer de Saint-Étienne-de-Fursac, Creuse (documents divers, objets divers...) ; Marie et Harry Tyler de Chamberet (affiches diverses, objets anglais divers) ; Yann Grèze du Lonzac (bidons d'huile anciens) ; Robert Rome de Treignac (présentoir Pierrot gourmand, éventails publicitaires, cendriers, valise, plaque Maugein, pichets…) ; Catherine Quenot du Lonzac (petites plaques métal).
Le public fut nombreux et intéressé. Compte tenu de la date, il y eut, en plus des Treignacois et des personnes du secteur, des vacanciers. L'association remercie la mairie de Treignac et son personnel ainsi que Daniel Borzeix pour son annonce et son article à venir dans *La Vie corrézienne*.



Des publicités variées qui ont plongé les visiteurs dans leurs souvenirs.

Le Lonzac - Un public conquis par la troupe La Clef des Champs


Le spectacle 2026 de «La Clef des Champs » a réjoui le public Lonzacois.

La troupe *La Clef des Champs* a, dernièrement, donné une représentation théâtrale au Lonzac.
Avec une voix claire, c'est la mélodie de Carmen qui ouvre la représentation pour exprimer la crise avec ses problèmes financiers et ses difficultés du quotidien. Le fil rouge du spectacle est ensuite déroulé : des vieilles dames démoniaques, peu dignes, aux propos cruels, qui éliminent les résidents masculins de leur Ehpad. À chacune de leurs apparitions, le public est terrifié par le discours suspect des actrices.
Les sketches, très bien interprétés, plus ou moins comiques ou effroyables, s'enchaînent avec des décors sobres, des gestes précis et des invectives percutantes.
Deux frères embarquent le public avec talent et un texte juste, sensible, sur une réflexion de leur différence intellectuelle.
Après l'entracte, un mime avec un porte-manteau apporte de la sensualité, avant encore les propos glaçants de nos vieilles dames.
Avec des répliques cinglantes, les rires fusent devant les scènes d'un avocat incapable face à un procureur bienveillant pour la défense de son accusé ou celles d'un percepteur intransigeant devant un contribuable tenace : des situations grotesques vécues.
Puis deux sœurs se retrouvent devant leurs malheurs respectifs : deux actrices convaincantes.
Le final se dévoile, magnifique, enthousiasmant pour symboliser la commedia dell'Arte avec des acteurs et actrices masqués, costumes chatoyants accompagnés des sons et lumières sur une chorégraphie d'Olivier.
Près de trois cents spectateurs ont apprécié ce spectacle varié et le jeu des acteurs, proposé par la troupe *La Clef des Champs*, mis en scène par Fleur, rythmé par des enchaînements rapides et beaucoup d'imagination. Une belle vitrine culturelle pour la commune du Lonzac.

Chamberet - Daniel Borzeix fait revivre l'œuvre de Marcelle Delpastre

Daniel Borzeix a donné une conférence-débat le 21 octobre à la salle Saint-André de Chamberet. Elle avait pour thème « Marcelle Delpastre (1925-1998), à fleur de l'âme ». Cette intéressante causerie s'est malheureusement tenue devant seulement une douzaine de participants. Le nom de cette grande poète du XX[e] siècle reste-t-il connu encore aujourd'hui ? Marcelle Delpastre est née le 2 septembre 1925 à Germont, petit hameau de la commune de Chamberet, entre le mont Ceix et le mont Gargan, deux lieux mythiques du Limousin. Elle y a toujours travaillé la terre, cette terre dont elle a si bien su parler. Sur cette terre de Germont, elle cultivera, comme elle le dit si bien, « principalement la ferme familiale et la poésie, accessoirement le dessin, la broderie, le chant traditionnel, l'ethnographie et la littérature française autant qu'occitane ». Marcelle Delpastre y a écrit avec une persévérance dont seuls ceux qui l'ont bien connue, comme Jean-François Desmoulins, présent lors de la conférence, peuvent témoigner. Depuis le départ, elle a choisi : de ne pas vivre une vie « normale » (mariage, enfants…) mais toute une vie consacrée à son œuvre, comme le soulignait Michèla Stenta qui a publié un excellent livre sur cette dernière. Marcelle Delpastre était parfaitement bilingue : son père, né à Paris 30 ans plus tôt, lui parlait français et sa mère limousin. Dans son œuvre, l'arbre est comme une figure totémique qu'elle évoque très souvent. « Les arbres n'ont pas demandé quel souffle rendre au vent de l'éternité qui les caresse ou qui les brise. Ils jouent l'immense symphonie où chercher, c'est peut-être folie, ce qui chante et ce qui sanglote ». Pour elle, le poète ne parle pas de l'arbre, de la pierre, de l'herbe : il est l'arbre, la pierre, l'herbe. Marcelle Delpastre parle de l'intérieur du vivant : « Le poète est la voix du vivant. Il parle de l'intérieur de tout élément du vivant, car il est de « même sève, même sang » ». Pour elle, parler du cosmos revient à poser la question de Dieu, de la création, du néant. Elle écrit : « Il y eut la matière, les pierres, la terre, les humbles métaux, la poussière, et le vent qui portait la poussière ». Elle l'assure, Dieu est sa création « mais Dieu n'était point la mer, le soleil, ni la lune » « car Dieu est l'arbre, la mer, le souffle et la lumière, l'espace entre les astres, et l'astre, et la poussière. Et moi, moi-même, moi, le reste ». En recréant le cosmos, en disant sa parole, le poète est Dieu même si Marcelle Delpastre peut aussi être critique envers ce Dieu auquel elle croit. En conclusion, une phrase d'un autre grand poète occitan, Yves Rouquette : « Gardez-vous comme de la peste de lire un poème d'elle. Il faut entrer dans Delpastre comme on entre dans la mer. Il faut nager dans Delpastre, il faut couler dans Delpastre, il faut reprendre l'air quand on a coulé dans les profondeurs de ce qu'elle a à dire et qui n'est pas si compliqué, me semble-t-il ».

Groupement paroissial de Treignac, Chamberet, Le Lonzac

Vendredi 13 novembre. 17h, messe à Chamberet.
Samedi 14. 15h30, messe à l'Ehpad de Treignac. 17h, messe à Saint-Hilaire-les-Courbes.
Dimanche 15. 9h30, messe à Chamberet. 11h, messe à Treignac pour M. et Mme Nicaud.
Mardi 17. 15h, rédaction Monédières.
Jeudi 19. Lectio divina, réflexion sur la Bible.
Catéchisme. Tous les 15 jours à Chamberet.
Contact : Monique Griesman, abbé Samba.

Uzerche

Service de garde. Médecin : 15. Pharmacie de garde : 32.37.

Soirée tartiflette. Le *Tennis club d'Uzerche* propose un repas solidaire le samedi 14 novembre à 19h à la salle des fêtes d'Uzerche, au profit du Téléthon. Tarif : 15 €. Au menu : potage, tartiflette et tarte aux pommes. Inscriptions au 07.82.98.30.33 avant le 8 novembre.

L'art du graffiti avec l'espace ados. Mercredi 25 novembre, les jeunes à partir de 11 ans, encadrés par Rémi Parayre, ont rendez-vous à la Graffeterie, sur le site de la Papeterie à Uzerche, pour une immersion dans l'univers du graffiti. Après une visite découverte proposée par l'office de tourisme Terres de Corrèze, accompagnés des artistes Jathieumulien et Krakot, les participants découvriront les techniques, les codes et les différentes formes d'expression de cet art urbain, avant de passer eux-mêmes à la pratique lors d'un atelier d'initiation. Participation de 6 à 12€ selon le quotient familial. Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire avant le dimanche 22 novembre, via le formulaire en ligne. Renseignements : 05.87.67.00.15 ou r.parayre@paysduzerche.fr. Proposé par le CIAS du Pays d'Uzerche avec l'espace ados.

Les Trois-Saints - Tout juste rénovée, l'école a été inaugurée

L'école rénovée de Saint-Martin-Sepert, sur la commune des Trois-Saints, a été inaugurée le vendredi 6 novembre.
En présence du préfet, du président et du président du conseil départemental, de la députée, du sénateur, de l'inspectrice de l'éducation nationale, des élus locaux et de la population, l'établissement scolaire a ouvert ses portes lors d'une cérémonie officielle.
Une fois le ruban coupé, les représentants de l'État et du département sont entrés dans l'école, où le préfet a répondu aux questions des élèves préparées avec leur maîtresse.
Un moment unique qu'ils ne sont pas prêts d'oublier, conservant précieusement un morceau de ruban tricolore !
La découverte du local préscolaire et des deux logements climatisés à l'étage a précédé les discours officiels au foyer rural de Saint-Ybard.
La maire a remercié l'équipe municipale, les maires délégués et Jean-Jacques Dumas qui ont conduit ce projet alliant patrimoine, fonctionnalité et confort. Elle s'est félicitée des aides apportées par le département et l'État. Elle a souhaité une longue vie prospère à l'école Émile-Dupuy.
À leur tour, le président du conseil départemental, le sénateur et le préfet se sont réjouis de la réussite de ce projet et ont assuré de leur soutien pour l'avenir.
Tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Les échanges et les souvenirs se sont poursuivis devant l'exposition de photos relatant les travaux réalisés.


Les personnalités locales sont venues à la rencontre des écoliers.

Espartignac

Marché de Noël. Le *Cercle du Partage*, club de danse country & line basé à Espartignac et dont la présidente est Katy Sitter, organise son 1er marché de Noël les 28 et 29 novembre à la salle des fêtes de la commune (intérieur et extérieur). Une vingtaine d'exposants, artistes et créateurs, tous issus du terroir local, seront présents, ainsi que des associations partenaires comme la SPA de Chameyrat. Des baptêmes en Harley Davidson seront effectués à son profit par les *MCP Tulle*. Le groupe des bikers *Les Gaulois Corréziens* sera aussi de la partie pour les pères Noël à moto. Ce marché s'annonce comme un moment de partage autour de la magie de Noël avec le soutien du maire, M. Faugeras, et du conseil municipal. À noter : le club de danse organisateur, qui a commencé à la rentrée, compte déjà 22 membres.

Les Trois-Saints

Office. Messe à l'église de St-Ybard le dimanche 15 novembre à 9h30.

RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

HCC - « Un hôpital de proximité, c'est un territoire qui vit, accueille et avance »

USSEL - Pierre Chevalier, président de Haute Corrèze Communauté, n'avait à ce jour pas pris la parole au sujet de la menace évoquée de restructuration de l'hôpital d'Ussel. Il sort du silence pour affirmer son attachement au centre hospitalier de Haute-Corrèze, et sa priorité : l'inscrire durablement dans la vie du territoire.



Admiratif de l'engagement au quotidien des équipes du centre hospitalier d'Ussel, le président de HCC, Pierre Chevalier, a tenu à les assurer de son entier soutien.

Lui, son truc, c'est faire grandir le territoire communautaire. Pas en lançant des campagnes, des conquêtes façon Jules César, non : pour Pierre Chevalier, président de Haute Corrèze Communauté, l'important, c'est de donner envie à un maximum de personnes de devenir Haut-Corréziennes. De gonfler les rangs des entreprises du secteur, assoiffées de main-d'œuvre, elle-même assoiffée de bonnes affaires immobilières. Enfin… à condition de disposer de tous les services idoines ! Alors quand la question de l'hôpital d'Ussel arrive sur la table, n'allez pas compter sur lui pour l'ignorer : « C'est compliqué de trouver le point d'équilibre dans notre société. La population se concentre sur 20% du territoire, on constate un exode urbain qui s'est par exemple traduit, en 2023, par l'ouverture de 200 boîte aux lettres sur le territoire de HCC. Sans compter qu'on a nos premiers réfugiés climatiques, des gens qui quittent le périmètre de la Méditerranée qui devient invivable l'été ».

L'hôpital, service à la population numéro un

Des habitants supplémentaires qui mettent encore plus en lumière l'un des grands regrets du président de la communauté de communes : « L'État français a complètement abandonné les politiques d'aménagement du territoire. Sur les questions de la santé, de la prise en charge de la dépendance, des transports ferroviaires… » Un abandon qui, aujourd'hui, se traduit par des inégalités croissantes et inacceptables entre ruralité et villes : « Et de fait, il faut que les territoires ruraux se rebellent ! Dans la République, on ne peut pas être traité différemment selon son code postal, et je suis convaincu que cette égalité entre les territoires a toute sa place dans la réflexion sur l'avenir de l'établissement hospitalier d'Ussel ». En tête des inquiétudes du président de Haute Corrèze Communauté, « évidemment, la santé est indéboulonnable. Alors la stratégie de HCC sur le devenir de l'hôpital est - et restera - très offensive. L'hôpital, c'est le service à la population numéro un, ça concerne absolument tout le monde, dès la toute petite enfance, dès la maternité. D'ailleurs quand des gens viennent s'installer ici, c'est leur préoccupation numéro un. Un gage de sécurité. »



130 naissances ont été enregistrées à la maternité d'Ussel alors qu'elle est calibrée pour 300 - © CK

> *« Le CH d'Ussel se trouve au cœur de la santé interdépartementale et interrégionale*

Alors Pierre Chevalier se tient aux côtés de l'intersyndicale « dans son combat en faveur d'un hôpital garantissant proximité et prise en charge des urgences : « On ne peut pas envisager une autre stratégie que celle-là. Comment serait-il possible de fonctionner sur un territoire si vaste sans prise en charge des AVC, des infarctus… C'est essentiel » ». Avec, dans la gradation établie par le président de HCC, une tête de classement occupée par le service des urgences : « Il faut absolument qu'on puisse prendre en charge les patients en situation d'urgence. Mais ensuite, pour les pathologies hyper spécialisées, il faut aussi que malades et familles acceptent qu'un pôle à Brive ou Tulle, ça n'est pas insurmontable ». Et de tourner son regard vers les départements – voire la région – voisins : « L'hôpital accueille et soigne des malades qui arrivent du Cantal, de Haute-Vienne, Creuse… Il rayonne sur un périmètre de bien une centaine de kilomètres, personne ici ne saurait s'en passer ! Évidemment, ça n'est pas à Ussel qu'on fera des transplantations cardiaques, mais on pourra s'y faire poser une prothèse de hanche. »

Réfléchir à des solutions alternatives sécurisant mamans et bébés

Et juste après les urgences, « il y a la question de la maternité, c'est évident ». Pierre Chevalier entend se saisir du sujet « sans démagogie, comme je l'ai fait savoir à l'intersyndicale. Parce que je ne voulais pas me contenter de les écouter, d'enregistrer la liste de leurs doléances, je voulais aussi être force de proposition sur cette question. Moi, je suis d'accord pour travailler sur la question d'une prise en charge différente des futures mamans ». Bon, accoucher sera toujours accoucher. Alors quoi ? Quelle stratégie révolutionnaire le président Chevalier a-t-il inventée ? « Aucune, justement ! C'est une solution qui est déjà mise en application avec succès dans d'autres régions que je propose, parce que tout de même, il faudra bien qu'on trouve une solution à ce gros déficit que rencontre la maternité (2,8M€, ndlr). On peut gérer les actes autrement, sans mettre en cause la sécurité des bébés et des mamans, avec des équipes de Smur Mat ». Une alternative à laquelle Pierre Chevalier voudrait que l'on prenne le temps de réfléchir, « une technique qui demande à être construite, mais que je n'invente pas. Ça se pratique dans d'autres territoires ruraux, pour sécuriser les naissances. Je ne prétends pas avoir trouvé la solution idéale, mais je suis favorable à des expérimentations ».

> *« On a besoin de gens compétents, on a besoin de leur expertise pour se soigner*

Une garantie de sécurité, ça ne se refuse pas. Mais la solution aux difficultés traversées par la maternité du centre hospitalier d'Ussel passera nécessairement, et prioritairement, par un rééquilibrage : 130 naissances annuelles dans un service équipé pour en accueillir 300, ça ne peut pas durer, moins encore en pleine période de vaches maigres. Parce que cela finirait par nuire à d'autres services, moins bien lotis. Or la santé est un bien collectif, et l'accès à ce bien se doit d'être le même pour tous, partout sur le territoire français.

Ussel, tête de pont de la santé sur un périmètre de 100 km

« Il faut tout de même que les gens comprennent que d'ici 2050, des changements majeurs vont traverser la société. les gens quitteront les villes pour un retour aux sources. Ce mouvement sociologique, on le constate dans tout le pays. Nous, notre rôle, c'est d'intégrer la santé dans la prise en compte des territoires ruraux. Les services de santé de proximité répondent à l'urgence de soins. On a besoin de gens compétents, on a besoin de leur expertise pour se soigner ». Besoin aussi, le président Chevalier le reconnaît, « de se pencher sur la graduation de la gestion de la santé dans le département, en gardant en tête qu'Ussel constitue la tête de pont de la santé pour un territoire d'un périmètre de cent kilomètres. Alors pour la sécurité des mamans, pour celle des bébés, mais aussi pour garantir l'attractivité de notre territoire à l'avenir, nous devons garder la maternité d'Ussel. La garder, mais la gérer autrement. En somme, trouver un équilibre entre le versant financier et la sécurité des patients ».

Céline KOMPA

Ussel en bref

Randonnée

L'association *Entraide et Loisirs* d'Ussel organise une randonnée pédestre le dimanche 15 novembre sur la commune de Saint-Étienne-Aux-Clos. Cette marche d'environ 10 kilomètres est ouverte à tous et gratuite.

Galerie Aigua da Rocha

La galerie usselloise accueille l'exposition des œuvres de Christiane Buisson jusqu'au 14 novembre. Ouverture : du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Thé dansant

Les *Compagnons de la joie au village* organisent, le dimanche 15 novembre à la salle polyvalente dès 14h, un thé dansant avec l'orchestre Denis Salesse. Buvette et pâtisseries. Entrée : 12 € dont 1 € reversé au Téléthon. Réservation des tables possible au 06.07.56.72.05 après 18h.



En paroisses

Samedi 14 novembre. 9h, Meymac, chapelet suivi de la messe. 10h30, Ussel, catéchisme. 17h, messe à Sornac, Soursac et Aix.

Dimanche 15. Journée mondiale des pauvres, début de la collecte du Secours catholique. 9h15, messe à Veyrières. 10h30, messe à Neuvic. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Mardi 17. 15h, Eygurande, messe à l'Ehpad. 18h, Ussel, messe.

Mercredi 18. 10h30, Bugeat, adoration. 14h, catéchisme à Meymac et Sornac. 14h, Ussel, aumônerie : profession de foi, baptême, communion. 18h, messe à Égletons et Ussel.

Jeudi 19. 18h, Ussel, messe.

Vendredi 20. 18h, messe à Égletons et Ussel suivie de l'adoration. Les Vendredis de Neuvic : 15h, chapelet de la miséricorde divine ; 15h45, confession ; 16h30, adoration du saint sacrement ; 17h30, messe.

Samedi 21. 9h, Meymac, chapelet suivi de la messe. 10h30, Ussel, catéchisme. 17h, messe à Bugeat, Marcillac, Liginiac et Saint-Exupéry.

Dimanche 22. 9h15, Eygurande, messe. 10h30, Neuvic, messe. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Bort - 1 600 animaux pour la 39e exposition avicole ce week-end

Samedi 14 et dimanche 15 novembre, mille six cents animaux de basse-cour, mais de haute volée, seront à retrouver, dans le grand hall Joseph-Lachaze, lors de la trente-neuvième édition de l'exposition nationale organisée par la *Société d'aviculture de Bort-Artense* (Saba).
Pour l'occasion, la structure municipale se transformera en une véritable basse-cour géante pour le plus grand plaisir des passionnés comme des simples curieux, grands et petits réunis. Canards, poules, coqs, lapins et pigeons seront au rendez-vous. Des races les plus classiques aux variétés les plus originales, les visiteurs découvriront une grande diversité d'espèces, de formes et de couleurs. Une occasion privilégiée d'approcher ces animaux, de mieux connaître les différentes races et d'échanger avec les éleveurs sur leur passion.
« C'est l'une des expositions les plus attractives de l'hexagone », se réjouit le président de la Saba, Olivier Chassagny. Les organisateurs tablent sur près d'un millier d'entrées.
« Le succès de la manifestation ne se dément pas d'une année sur l'autre, tant auprès du grand public que des aviculteurs. » L'objectif ? Promouvoir, conserver et réhabiliter des animaux de basse-cour de races pures. « C'est la raison pour laquelle on cherche à avoir des championnats tous les ans, afin d'attirer encore plus de monde ».



Le championnat de France de lapin géant est organisé lors de cette 39e exposition avicole.

Cent quarante-sept éleveurs sur place

Dès le 7 novembre, les bénévoles étaient à pied d'œuvre pour installer les cages et préparer les lieux. Un travail conséquent qui permettra d'accueillir les nombreux animaux ainsi que les cent quarante-sept éleveurs venus de quarante-cinq départements, mais aussi de Suisse et de Belgique.
Sous l'œil avisé de vingt-et-un juges officiels, ils s'affronteront dans un championnat de France des lapins géants, des lapins à dessins et Japonais, de même que dans le grand prix de la ville de Bort, catégorie volailles. Ces compétitions permettront de départager les meilleurs sujets selon les critères propres à chaque race et de mettre en valeur le travail de sélection réalisé.
Après les professionnels le vendredi, place aux familles qui pourront admirer pelages et plumages tout au long du week-end des 14 et 15 novembre. Certains de ces animaux seront proposés à la vente. Les éleveurs seront également présents pour renseigner les personnes intéressées sur le bon fonctionnement d'un poulailler, pigeonnier ou lapinière.
L'exposition sera ouverte le samedi, de 8 heures à 19 heures sans interruption, et le dimanche, de 8 heures à 13 heures. Entrée : trois euros.
L'inauguration, présidée par le maire de Bort, Patrick Jouve, aura lieu ce samedi à 11 h 30 et sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Jean-Moulin.

Bort-les-Orgues

Office. Messe dimanche 15 novembre à 11h.

Collecte du Refuge animalier bortois. Au Carrefour Market samedi 14 novembre de 9h à 17h afin de recueillir des produits dont l'association a particulièrement besoin pour ses pensionnaires.

Exposition-vente du Club couture-tricot de l'Association familiale de Bort. Du mercredi 18 au samedi 21 novembre de 14h à 18h, salle polyvalente de La Plantade, agrémentée d'ateliers créatifs.

J'adopte un composteur. Mardi 24 novembre, à 17h30, au grand hall, Haute-Corrèze Communauté (HCC) propose aux habitants du territoire de se former au compostage en moins d'une heure et d'obtenir un composteur gratuit. Inscriptions obligatoires au 06.59.38.56.67 ou sur ambassadeur@hautecorrezecommunaute.fr.

Cinéma. *Karma (-12)*, vendredi 13 novembre à 20h30. Samedi 14 à 20h30. Dimanche 15 à 17h. Lundi 16 à 20h30. *Fausse note,* vendredi à 20h30. Lundi à 20h30. *L'île des souvenirs* (avert). Samedi à 20h30. Dimanche à 17h.

Bort Rando. Samedi 14 novembre à 9h30, mini rando « Davagan » (5,5 km) à Vebret. Circuit assez facile, avec un dénivelé positif de 130 m et un indice d'effort de 27. Rendez-vous à 9h30 au hameau de Davagan. Personnes extérieures au club bienvenues (participation : 1 €). Le même jour à 13h30, petite rando « La Croix des Chevaliers » (10,5 km) à Menet. Circuit un peu difficile, avec un dénivelé positif de 350 m et un indice d'effort IBP de 40. Rendez-vous à 13h30, parking de la mairie. Personnes extérieures au club bienvenues (participation : 1 €). Dimanche 15 novembre à 9h30, journée rando « La Grande Rhue » (19 km) à Condat. Parcours un peu difficile, avec 700 m de dénivelé positif et un indice d'effort IBP de 71. Possibilité de ne faire que 14 km avec 480 m de dénivelé positif. Repas tiré du sac. Rendez-vous à 9h30, parking de l'église. Personnes extérieures au club bienvenues (participation : 2 €). Covoiturage possible depuis Bort-les-Orgues à 8h45. **Pratique.** Inscription préalable au plus tard la veille, par tél. ou SMS au 06.81.33.73.29 (Luc Chaumont, président-animateur de l'association *Bort-Rando*).

Annulation de la bourse aux jouets/vide-grenier des sapeurs-pompiers. Ils devaient avoir lieu dimanche 6 décembre.

Réservations pour le réveillon des Gounauds. Jeudi 31 décembre à partir de 19h30, salle Jean-Moulin, préparé par Pascal Brunet et animé par l'orchestre Stéphane Damprund. Réservations (85 € par personne, boissons comprises) jusqu'au 24 décembre, au 06.31.94.77.03 ou 06.32.90.28.80.

Bort-les-Orgues - La commune sera l'épicentre des fléchettes régionales

L'association *Bort Artense darts club* (BADC), née en février 2023 de la volonté d'une poignée de passionnés, réunit actuellement des joueurs issus de tout le bassin de Bort-les-Orgues.
« Notre volonté est de partager ce sport avec le plus grand nombre », lance d'entrée de jeu le président Baptiste Reichen.
Pour élargir sa visibilité, l'association assure des entraînements hebdomadaires : les deux premiers jeudis soir du mois à la salle polyvalente de La Monselie, et les deux autres jeudis au bar Le Morgan à Bort-les-Orgues.
« Les communes intéressées par notre activité et susceptibles de nous accueillir peuvent bien évidemment me contacter », ajoute-t-il.
Le BADC, créé il y a un peu plus de trois ans à Champs-sur-Tarentaine, a désormais son siège social à Bort-les-Orgues depuis août dernier. Connu dans le périmètre immédiat et au-delà, il surfe indubitablement sur la vague d'un intérêt croissant porté aux fléchettes.
Un engouement qui vient en partie de la médiatisation grandissante des championnats internationaux sur les chaînes de télévision. Jusqu'alors, l'association a proposé de nombreux tournois de découverte pour le grand public ou avec des « clubs amis », ainsi que des manifestations interclubs sous l'égide du Comité d'Auvergne.
Elle a notamment participé à des compétitions dans différents départements où elle a obtenu d'excellents résultats.
À présent, les adhérents du BADC s'affairent à une importante coordination en organisant la coupe de la ligue Aquitaine de fléchettes, salle Jean-Moulin à Bort-les-Orgues, du vendredi 27 au dimanche 29 novembre.
« À l'occasion de cet évènement pour le moins original pour le territoire, environ trois cents compétiteurs de tous âges seront en lice dont les meilleurs régionaux », se réjouit Baptiste Reichen, le responsable du *Bort Artense darts club*, qui pourra compter sur l'aide d'une dizaine de bénévoles.
Si les licenciés joueront la gagne, ce rendez-vous se veut ouvert à tous. Le grand public, amateurs ou curieux de fléchettes, ne sera pas oublié, puisque des cibles d'initiation seront installées. Elles seront accessibles aux adultes, mais aussi aux enfants.



Baptiste Reichen est le président de l'association Bort Artense darts club (BADC).

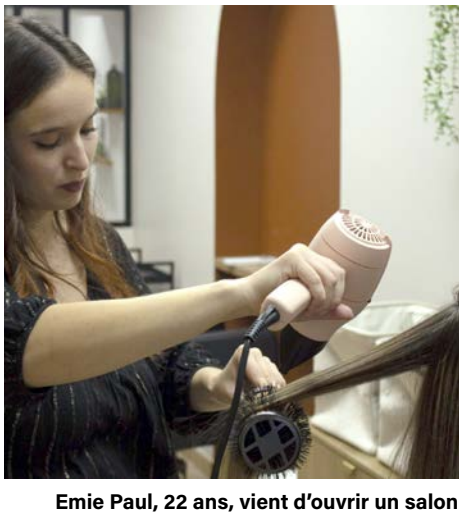
Un programme riche sur trois jours

Au programme : vendredi 27 novembre, tournoi « Warm up » ouvert à tous (licenciés et non licenciés). Fin de pointage 20h, début du tournoi 20h30 (prêt de matériel possible). Samedi 28 novembre, 9h30 début de la compétition avec les formats doubles ; 10h, ouverture des portes au public avec cibles d'initiation (prêt de matériel à disposition), stand marchand ; 12h, restauration food-truck sur place ; 19h, début des finales ; 20h, remise des prix ; 20h30 repas et concert avec Géraud Bastar pour 20 € par personne sur réservations avant le 18 novembre au 06.58.28.62.38 (menu : pâté de campagne, suprême de volaille sauce morille accompagné de purée, pâté aux pommes).
Dimanche 29 novembre, 8h30 début de la compétition format individuel ; 9h, ouverture des portes au public avec cibles d'initiation et stand marchand ; 12h restauration food-truck sur place ; 18h, début des finales ; 19h, remise des prix.

Entrée gratuite. Informations complémentaires au 06.58.28.62.38. Email : ba.dartsclub@gmail.com.

Bort-les-Orgues - L'Atelier Helvetia vient d'ouvrir

L'Atelier Helvetia a ouvert ses portes au 96, rue de Paris à Bort-les-Orgues. Emie Paul, 22 ans, est à la tête de ce nouveau salon de coiffure bio et hair spa. « C'est un espace dévolu à la vénusté et à la détente que j'ai voulu chaleureux et cocooning », explique la jeune femme qui, originaire des Bouches-du-Rhône, a fait le choix de s'installer aux confins de la Corrèze et du Cantal afin de se rapprocher de sa famille. Formée dans le sud de la France, Emie Paul a toujours été attirée par l'univers de la beauté. « Après le brevet des collèges, j'ai choisi d'intégrer une école de coiffure située dans la commune des Pennes-Mirabeau, dans la banlieue nord de Marseille. Je suis titulaire d'un CAP, d'un brevet professionnel, et d'un BTS coiffure obtenu en 2025 ». Le salon propose des prestations de coiffure pour femmes, hommes et enfants, mais aussi des colorations végétales et soins détox à l'argile, ainsi que le rituel hair spa. « Il s'agit d'un diagnostic personnalisé avec huiles essentielles, massage crânien et détente sous arche d'eau chaude », précise la propriétaire. Le salon est ouvert du mardi au samedi, de 9h à 18h.



Emie Paul, 22 ans, vient d'ouvrir un salon de coiffure bio et hair spa à Bort-les-Orgues.

Prise de rendez-vous sur : https://atelierhelvetia.mylocalsalon.com/OnlineBooking ou au 05.64.72.22.56.

Bort-les-Orgues - Nouveau commerce : la presse de Bort à la Une !



Samedi 7 novembre, Christine Galiano (à gauche) a ouvert La presse de Bort.

À Bort-les-Orgues, « La presse de Bort » a ouvert ses portes samedi 7 novembre au numéro 16 de l'avenue de la Gare. À sa tête, Christine Galiano, 58 ans, originaire du département de l'Isère. « On connaissait la région pour y être venus plusieurs fois en vacances, explique la propriétaire. Lorsque mon mari, Salvatore, qui exerçait la profession de maçon a pris sa retraite, nous nous sommes installés à Bort-les-Orgues, commune pour laquelle il avait eu un réel coup de cœur ». Christine Galiano a œuvré durant de nombreuses années dans le commerce et la gestion comptabilité. « Je cherchais une activité à mon compte pour aller jusqu'à ma retraite, confie-t-elle. J'ai procédé à une petite étude de marché afin de savoir quel commerce manquait à Bort-les-Orgues. J'ai alors constaté que la presse était très demandée car seul l'hypermarché la proposait ». L'entrepreneure est passée par Auvergne Diffusion Presse qui travaille avec tous les éditeurs de presse. « Il a fallu que je constitue un important dossier avant de passer en commission pour que mon projet soit enfin accepté », conclut-elle, à juste titre satisfaite.
« La presse de Bort » tient à disposition toute la presse nationale, régionale, sportive, les magazines, mais également la papeterie, les fournitures pour le bureau et l'école, la carterie, les cadeaux et souvenirs, ainsi qu'un espace enfants avec bonbons. Un plus d'ores et déjà très apprécié par les Bortois et les habitants des bourgs environnants.

Ouvert tous les jours. Informations au 09.82.26.95.79.

Bort-les-Orgues - Les baby judokas apprennent à grandir sur le tatami



Le baby judo, fondement de cet art martial, est pratiqué au Judo club du plateau bortois.

Regardez-les : en appui les uns sur les autres, concentrés et tout sourires comme sur la photo... Derrière ces exercices ludiques se cachent les fondements de ce sport. Bien plus qu'une simple activité physique, le baby judo est une véritable école de la vie, idéale pour accompagner le développement de votre enfant ! À travers des parcours de motricité et des jeux d'opposition adaptés, les petits judokas développent des compétences essentielles pour leur quotidien. Une agilité à toute épreuve : ramper, rouler, sauter... ils apprennent à maîtriser leur corps et, surtout, à chuter en toute sécurité et sans se faire mal.
La force du collectif : au judo, on ne fait rien tout seul. Dès le plus jeune âge, on apprend à faire confiance à son partenaire, à le respecter et à s'entraider pour réussir l'exercice.
Le code moral en action : politesse, respect, courage... des valeurs fortes partagées sur le tatami qui aident les enfants à canaliser leur énergie et à prendre confiance en eux.
Chaque séance est conçue pour que le plaisir du jeu rencontre les valeurs du sport, sous l'œil attentif et bienveillant de Sébastien, le professeur du club.
Envie de voir votre enfant s'épanouir et prendre confiance en lui ? Venez faire un cours d'essai gratuit !

Les inscriptions sont ouvertes à Bort-les-Orgues et Sarroux-St-Julien au 06.19.92.27.65.

Bort - Une première Automnale pour L'Aquaterra les 28 et 29 novembre

L'Aquaterra de Bort-les-Orgues organise sa première Automnale qui se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 novembre. Au programme de cette nouvelle manifestation sportive : quatre trails et deux randonnées au cœur des gorges de la Rhue, entre Corrèze et Cantal. L'*Automnale de l'Aquaterra* débutera le samedi par la Noctambule. Ce trail de 8 km emmènera les traileurs à la crête du barrage de Bort puis, après la traversée de la Dordogne, en direction de la croix de la Bastide en surplomb de Bort-les-Orgues avant de redescendre vers la ville. Le dimanche, trois distances seront au programme : un 8 km sur le même tracé que *la Noctambule* ; un 15 km qui conduira les participants à la découverte du spectaculaire Saut de la Saule et à une immersion totale au sein des richesses naturelles des gorges de la Rhue ; et un 30 km qui alternera passages roulants et sections plus exigeantes avec un dénivelé positif frôlant les 1 000 mètres. Cette *Automnale de l'Aquaterra* offrira aux participants du 8 km en nocturne un challenge : la possibilité le lendemain de s'engager de nouveau sur le 8 km, le 15 km ou sur le 30 km. Deux randonnées seront accolées aux 8 et 15 km. Les départs et les arrivées s'effectueront du marché couvert et le retrait des dossards à la Halle au blé de Bort-les-Orgues.
Les inscriptions sont ouvertes sur le site Internet trail-aquaterra.com. Seules des inscriptions sur place seront prises pour les randonnées.
À l'occasion de l'*Automnale de l'Aquaterra,* le samedi 28 novembre, à partir de 19h30, sera organisée une grande soirée truffade ouverte à tous au marché couvert de Bort, avec la *Confrérie de la truffade*. Prix : 19 €. Réservations auprès de Tourisme Haute-Corrèze au 05.19.60.00.30.



Les participants pourront notamment découvrir le spectaculaire Saut de la Saule.

Depuis quinze ans, l'*Aquaterra* de Bort-les-Orgues donnait rendez-vous aux traileurs, aux randonneurs et aux swimrunners au mois de juillet. 2027 sera l'année du renouvellement pour la manifestation sportive.

Du changement en 2027

Les organisateurs ont en effet décidé de détacher les différentes épreuves dans le calendrier. « Compte tenu de ce qui se passe sur l'*Aquaterra estival* depuis trois ans, c'est-à-dire une tornade en 2024, la tempête en 2025, et l'interdiction de le faire en Corrèze pour cause de placement du département en vigilance rouge canicule la veille de l'événement 2026, nous avons donc pris la décision de dissocier les épreuves », explique Corinne Sabatier, l'organisatrice de l'*Aquaterra*. Les trails et randonnées sont ainsi planifiés lors du week-end de Pâques le 28 mars, tandis que le *Swimrun Aquaterra* aura lieu le samedi 17 juillet.

Bort - Jérémy Cabrières signe son dernier roman, « Le réseau Kouratov »

Jérémy Cabrières a, dernièrement, présenté son dernier roman à Bort-les-Orgues.
Né en 1991 et installé près d'Aurillac, Jérémy Cabrières est assistant d'éducation au collège Marcellin-Boule de Montsalvy. Le trentenaire est également très engagé dans la lutte contre le harcèlement scolaire.
Après avoir fait ses armes en autoéditant cinq romans jeunesse, il signe, avec *Le réseau Kouratov*, son premier roman publié en maison d'édition chez *Eaux Troubles éditions*.
L'histoire du livre suit Alessia Conti, une jeune orpheline vivant dans un foyer d'accueil à Rome. Déjà durement éprouvée par la vie depuis la mort de ses parents, elle découvre un jour la terrible vérité sur les véritables circonstances de l'incendie dans lequel ils ont péri.
Bien décidée à faire éclater la vérité, elle rejoint les rangs de l'Antimafia. Commence alors une traque sous haute tension, rythmée par de constants rebondissements, avec un objectif clair : venger les siens et anéantir le réseau tentaculaire dirigé par le commanditaire de leur assassinat.
Pour mener à bien cette mission, elle pourra compter sur une équipe surentraînée devenant sa nouvelle famille.



Jérémy Cabrières présente « Le réseau Kouratov », son roman paru chez Eaux Troubles.

Jérémy Cabrières est par ailleurs très impliqué dans la communauté littéraire en tant qu'administrateur du groupe Facebook *C'est dans la boîte !*, dédié à la mise en avant des auteurs et de leurs ouvrages.

Bort - Soixante-dix participants pour le thé dansant solidaire



Les bénévoles du comité des fêtes et le musicien Jean-Paul Leniaud avant le lancement de l'animation thé dansant solidaire qui a réuni soixante-dix participants.

Dimanche 8 novembre, soixante-dix entrées ont été enregistrées lors du thé dansant organisé par le comité des fêtes de Bort-les-Orgues au profit de *Novembre bleu*. L'animation était assurée par le musicien originaire d'Ussel, Jean Paul Leniaud, qui proposait, avec accordéon et claviers, du musette, des chansons françaises, ainsi que des succès des années 80 à la demande. Les pâtisseries maison et la buvette ont régalé le public réuni pour cette occasion salle Jean-Moulin. Une partie des recettes sera reversée par le comité des fêtes au comité Corrèze de la *Ligue contre le cancer*. Chaque année, le mois de novembre est synonyme de *Movember,* une campagne mondiale visant à sensibiliser et à recueillir des fonds pour la santé masculine, en particulier autour du cancer de la prostate, du cancer des testicules, de la santé mentale et de la prévention du suicide. L'idée est simple : encourager les hommes à se laisser pousser la moustache pour susciter la conversation et briser les tabous autour de ces enjeux.

Sarroux-Saint-Julien

Marché de Noël de l'APE. L'Association des parents d'élèves (APE) de l'école des Alouettes à Sarroux-St-Julien organise un marché de Noël, salle Henri-Bonnet dans le bourg de Sarroux, le samedi 28 novembre, de 9h à 17h. Plus de trente exposants dont des artisans-créateurs et producteurs locaux seront présents. À l'affiche également : visite du père Noël à 15h, tombola et concours de dessins pour enfants. Gâteaux, buvette et vin chaud. Informations complémentaires au 06.82.47.41.05 ou au 06.30.14.25.30.

Veyrières

Office. Une messe sera célébrée en l'église de Veyrières, dimanche 15 novembre, à 9h15.

Ambrugeat - Des échanges au coin du feu, comme au temps des veillées d'autrefois

VEILLÉES - Le pays d'art et d'histoire (PAH) des hautes terres Corréziennes et de Ventadour propose un cycle de veillées qui commençait vendredi 6 novembre à Ambrugeat sur le thème général de la photographie en Haute-Corrèze. Une thématique qui fait le lien avec le bicentenaire de l'invention de cet art. Ainsi, une fois par mois jusqu'en mars, dans un lieu et avec un sujet différents, une soirée sera proposée.



Les animatrices de PAH ont captivé le public avec les cartes postales et la photographie.

À Ambrugeat, des propriétaires privés accueillaient 25 participants dans une grande pièce avec une cheminée et son feu de bois. Le sujet retenu permettait de découvrir la carte postale, outil de communication ou de promotion, dans tous ses états. Un atelier collectif complétait les exposés avec la réalisation de cartes postales modernes.

Aurore, animatrice *PAH*, revenait sur l'historique de ce moyen de communication. Le timbre postal naît en Angleterre en 1840 et la carte postale verra le jour en Autriche en 1869. Moins chère que la lettre, elle va très rapidement connaître un véritable succès. Il s'agit d'un simple carton sans illustration avec, d'un côté, l'adresse et, de l'autre, le message. En France, les soldats de la guerre de 1870 vont l'utiliser pour la première fois et, en 1873, la Poste produit une carte postale officielle préimprimée. Il faudra attendre l'Exposition universelle de 1889 pour qu'apparaissent des illustrations avec, en particulier, la tour Eiffel. En 1904, une importante réforme fixe son format (9 x 14 cm) et le verso se partage en deux : du côté gauche le message et du côté droit l'adresse. Cet indice permet de dater la publication d'avant ou d'après 1904. De 1900 à 1920, ce sera l'âge d'or, jusqu'à ce qu'arrivent d'autres moyens de communication qui lui feront perdre petit à petit de son importance. Les illustrations ou photographies vont évoluer avec le temps et en fonction des événements.

Les sujets abordés sont donc nombreux mais peuvent constituer des témoignages ou des évolutions de paysages. Ils concernent le tourisme, les transports, la vie militaire, les événements historiques, les arts, les spectacles, les fêtes, les animaux, les métiers et les scènes de la vie… Angélique, animatrice *PAH*, montrait des exemples qui circulaient dans la salle. En Haute-Corrèze, les paysages, les scènes de la vie rurale ou les centres-bourgs apportent de précieux témoignages historiques.

Des sujets variés

Aujourd'hui, contrairement à une idée préconçue, la carte postale reste utilisée mais sous des formes modernisées, même si elle est concurrencée par des photos instantanées prises avec des smartphones. Zoé Dupeu, directrice de *PAH*, donnait quelques exemples en précisant que les collectionneurs ou cartophiles peuvent trouver des sources auprès des Archives départementales, de la médiathèque de Haute-Corrèze ou sur des sites de reventes sur internet.

Une déclinaison moderne

Il existe encore des sociétés de production de cartes postales et, en Haute-Corrèze, l'office de tourisme assure des réalisations originales. De nouvelles formes apparaissent aussi, comme des cartes postales sonores et numériques, des magnets à placer sur les frigos par exemple. Pour se réinventer, la carte postale se décline également via des applications et sites internet qui permettent de personnaliser une photo de son propre téléphone pour l'expédier ensuite en version papier, donnant ainsi le plaisir de recevoir du courrier physique dans la boîte aux lettres.

Elle signalait ensuite la conception d'un observatoire photographique du paysage (OPP) par le parc naturel régional de Millevaches en Limousin, qui permet de constater les évolutions. Ainsi, des cartes postales anciennes ont été récoltées afin d'obtenir des images du paysage du début du 20e siècle, et Claude Belime, photographe professionnel, a reproduit l'endroit. Ce travail s'accompagne d'une carte-guide, document qui regroupe les informations liées au point de vue, et qui permet à chaque citoyen photographe de reproduire une photo dans les mêmes conditions. Enfin, l'atelier de conception collectif produisait quelques cartes postales modernes à base de découpages et de collages prêtes à être postées.

Zoé concluait en remerciant les propriétaires pour leur accueil et la municipalité d'Ambrugeat pour un prêt de matériels. Elle indiquait que la prochaine soirée se déroulerait le 4 décembre à 18h30 à Saint-Fréjoux sur le thème de « photographier l'environnement ».

Contact PAH : 05.87.31.00.57.
Site : www.pahcorrezeventadour.com.

Ambrugeat

La Maison sur la place. Samedi 14 novembre à 10h30, chants pour tous avec David ; 19h, improvisations de musiques traditionnelles dansées pour réunir musiciens et danseurs avec Amélie et Valentin. Dimanche 15 à 14h, atelier de lecture collective avec Nadège (sur inscription) ; 15h, yoga avec Katharina. Rue Saint-Salvy. 07.48.11.99.78.

Meymac - Un nouvel atelier pour réparer son vélo soi-même

L'atelier *Mille vélos* inauguraitdernièrement son atelier d'aide à la réparation en présence de cyclistes. L'association milite pour une mobilité douce, notamment avec des vélos classiques, des vélos électriques et des engins de déplacement personnel motorisé (EDPM). Ces derniers sont des véhicules sans place assise, conçus pour le déplacement d'une seule personne, équipés d'un moteur non thermique et dont la vitesse maximale est limitée par construction à 25 km/h.

Née en 2025, cette association se propose d'aider, en toute convivialité, à réparer soi-même son vélo dans l'atelier situé dans le garage d'*Au beau MilLieu*. Martin et JB, mécaniciens bénévoles, assistent et conseillent les propriétaires de vélos. Pour cette ouverture, l'association a acquis des clés spéciales pour le démontage et le remontage d'éléments particuliers sur les vélos, ainsi que des supports de réparation. Ces acquisitions se sont effectuées en partenariat avec l'association *A bicyclette* de Tulle, notamment par des achats groupés. Enfin, elle reçoit des dons de pièces détachées, de vélos entiers ou de matériels de réparation.



Martin et JB conseillent une cycliste pour le réglage des freins.

Contact : 5 place du bûcher les dimanches matins aux horaires du marché. Courriel : atelier1000velos@proton.me.

Meymac

CAM football. Résultats du week-end : Meymac A 2-0 Nonard Altillac, Meymac B 0-1 Barrages Xaintrie, Bugeat 4-0 Meymac C, Ussel Turc-Entente Hte-Corrèze U17 forfait, Sud Corrèze 6-0 Entente Hte-Corrèze U15, Entente Hte-Corrèze U15 1-0 Ussel Eygurande, Egletons 3-3 Meymac U13. Programme du samedi 14/11 : Meymac féminines-Brive 19h, Entente Hte-Corrèze U17-Midi Corrézien 15h.

CAM rugby. Résultats du week-end : Haut Périgord 28-25 Meymac (bd). Programme du dimanche 15/11 : Meymac-Panazol 15h.

CAM tir. Samedi 21 novembre à 14h30 à la maison de la solidarité place des Porrots, le club tiendra son assemblée générale.

Comptoir Saint André. Samedi 14 novembre à 20h, concert de Caribe trio jazz. 5 place de la croix, tél. : 05.55.95.81.66.

Cinéma. *Ni vue ni connue,* vendredi 13 novembre à 20h45. *Le Corset*, dimanche 15, à 15h. *Les Misérables,* samedi 14 à 20h45. *Laissez nous les clés,* mardi 17, à 20h, dans le cadre du Mois du doc.

Médiathèque. Samedi 14 novembre, de 13h30 à 17h30, atelier pixilation dans l'univers du cinéma d'animation, animé par Lisa Di Giovanni, gratuit, public familial de 6 à 12 ans. Information au tél. : 07.60.56.97.74 ou à cturbil@hautecorrezecommunaute.fr. Vendredi 20 novembre de 14h30 à 16h30, *café lecture*.

Vide ta chambre. Dimanche 15 novembre de 9h à 17h, l'association *New dance* organise un vide ta chambre à la salle des fêtes avenue du Gaud. L'occasion de donner une seconde vie aux jouets, livres, vêtements ou petits trésors dont les enfants ne se servent plus. Tarif exposants : 2 € les 3 mètres. Réservations au 06.24.12.09.88. Petite restauration et buvette sur place.

Sortie randonnée. Dimanche 15 novembre, « moulins et rochers de Tarnac », 12,7 km, trois heures trente, 334 m D+, organisée par la foulée Meymacoise. Tarif : 2 €, gratuit pour les adhérents. Inscription par SMS au n° : 06.63.38.01.52 ou via les réseaux sociaux. Rendez-vous pour covoiturage au parking du stade grand champ à 13h ou directement place de l'église à Tarnac à 13h30.

Au beau MilLieu. Jeudi 19 novembre à 18h30, conférence « À l'origine du féminin sacré » animée par Christian Durand-Leloup, participation libre. Contact : 5 place du bûcher, tél. : 07.87.48.25.36.

AAPPMA. Vendredi 20 novembre à 18h, l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques tiendra son assemblée générale à la maison de la solidarité, 20 place des Porrots.

Mois du doc. Durant tout le mois de novembre, les cinémas d'Ussel, Meymac, Neuvic et Egletons projetteront 10 films documentaires. Pprogramme sur https://hautecorrezecommunaute.fr/mois-du-doc-2026.

Neuvic - Un chèque pour l'école

Dernièrement, l'association *Les Amis de Nora-Lou* a remis un chèque de 800 euros à l'école primaire. Ce don est destiné à soutenir les actions de l'*ACSEN* en faveur des enfants en situation de handicap et à renforcer les moyens mis en œuvre pour favoriser leur inclusion au sein des établissements scolaires.
À cette occasion, la directrice de l'école a tenu à remercier chaleureusement l'association. « Grâce à leur soutien, l'ACSEN va pouvoir investir dans du matériel adapté aux besoins des enfants en situation de handicap, qui facilitera leur quotidien et leurs apprentissages au sein de nos écoles. L'inclusion fait déjà partie de la vie de nos établissements, et ce don est une belle opportunité de continuer à la faire vivre, de la développer et permettre à chaque enfant de trouver pleinement sa place avec ses besoins et ses différences », précise-t-elle.
Cette remise de chèque s'inscrit dans les nombreuses actions solidaires portées par l'association. Tout au long de l'année, *Les Amis de Nora-Lou* accompagnent des enfants et des adultes confrontés à des difficultés liées au handicap ou à la maladie. Parmi les aides apportées : l'achat de matériel informatique destiné à favoriser la scolarité ou l'insertion professionnelle, la prise en charge de séances de piscine pour un enfant atteint d'autisme, ainsi qu'une participation au financement de prestations destinées à des enfants présentant des troubles moteurs. « Ces soutiens sont rendus possibles grâce à l'implication de tous : bénévoles, partenaires et participants aux différentes manifestations organisées par notre association. Ils sont notamment le fruit du travail réalisé autour du Trail Passe Partout, qui annonce d'ores et déjà sa troisième édition », commente Sandra, la maman de Nora-Lou.
Parmi les projets à venir figure l'acquisition d'une joëlette, un fauteuil tout-terrain qui permettra aux personnes à mobilité réduite de profiter des chemins de randonnée et des paysages de la région. Ce matériel serait mis à disposition de toute personne souhaitant partager ces moments de découverte et de convivialité en pleine nature. Enfin, l'association lance un appel à toutes les personnes souhaitant rejoindre cette belle aventure solidaire. Que ce soit par le bénévolat, les dons ou le soutien lors des manifestations organisées, chacun peut contribuer à faire avancer ces projets et à améliorer le quotidien de nombreuses familles.
Une belle démonstration de solidarité locale, au service de l'inclusion et du bien-être de tous.



Nora Lou, sa maman et la directrice de l'école primaire - © NLC

Lamazière-Basse - Les élus ont planté le Mai traditionnel


Honneur aux élus ! - © MLB

Samedi 31 octobre, dans le parc de la salle polyvalente, la nouvelle équipe municipale a procédé à la traditionnelle plantation du « Mai » des élus. Le maire a remercié les habitants venus assister à cette manifestation puis a évoqué les deux dossiers impulsés par la municipalité précédente en faisant un point sur l'avancement des chantiers en cours ou à venir.
Chaque élu a mis quelques pelletées au pied du tilleul offert par Jacky et mis en place grâce à l'intervention de Jean-Luc, employé communal.
À l'issue de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé autour d'une grande table pour partager le vin d'honneur offert par les élus.

Neuvic

Conférence sur les écrevisses et l'amnésie environnementale, ou l'importance de la mémoire et de la transmission. Samedi 14 novembre à 17h, salle des fêtes, dans le cadre des actions Viv'eau Vianon, par Sébastien Versanne Janodet, directeur de la Maison de l'eau et de la pêche de la Corrèze. Pot de l'amitié après la présentation et les échanges. Entrée gratuite.

La Truite neuvicoise. L'assemblée générale se tiendra le 21 novembre à 9h30, station sports nature Haute-Dordogne. 10h30, assemblée élective pour les membres au conseil d'administration pour 2027-2031, élection des délégués à l'assemblée fédérale et désignation de candidat au conseil d'administration de la fédération départementale.

Saint-Hilaire-Luc

Week-end musical annuel. Concert Cap horn en trio : chants de la mer et des marins, à l'église les 27 et 28 novembre à 20h30. Après quelques années d'absence, le groupe Cap Horn a décidé de reprendre la route. Fidèles à leur démarche artistique, les musiciens chantent la mer et les marins en puisant dans des textes d'auteurs (Jean Richepin, Henri-Jacques Cohen, Louis Brauquier), des chansons issues du répertoire traditionnel ou encore leurs propres compositions. Basés à la pointe de la Bretagne, les musiciens de Cap Horn vous proposent une sortie en mer riche en émotions et en histoires marines. Avec : Philippe Vandenberghe, chant, guitare et percussions, Robert Matta contrebasse, chant et Jean-Marc Lesieur accordéon, flûtes, chant. Les bénévoles du comité des fêtes en partenariat avec la mairie préparent ce concert aux couleurs de Noël. Entrée, 14€. Tarif réduit, 10€. Pour les personnes en difficulté de déplacement : possibilité d'accès direct à l'entrée.

SAMEDI


Juste une illusion, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.35 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
La grande finale des Masters 2026
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LES VOSGES 10
22.35 Meurtres dans le Morvan, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
JUSTE UNE ILLUSION
Avec Louis Garrel
23.00 Juste une illusion le making of, doc.
23.30 Hot ones
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Bordelais, un certain art de vivre
22.35 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX : LES ANNEAUX DE POUVOIR 10
Avec Morfydd Clark
23.30 NCIS : Los Angeles
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
SAINT-PIERRE DE ROME
22.25 Vatican, doc.

DIMANCHE


Football : France / Turquie, TF1

TF1
20.55 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / TURQUIE
23.00 Ligue des Nations, L'après match France / Turquie, mag.
23.25 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRAVERSÉE DE PARIS
22.35 Un singe en hiver, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 FILM
POLICE FLASH 80
22.30 La vengeance au triple galop, téléfilm
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ANTISÉMITISME : UNE HAINE TOUJOURS EN MOUVEMENTS
22.05 Débat
22.40 Docteur David, médecin roi, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LES HUIT SALOPARDS
Avec Samuel L. Jackson
23.45 Uma Thurman, doc.

LUNDI


Disparition inquiétante, France 2

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LA COMTESSE DE MONTE CRISTO
Avec Audrey Fleurot
23.20 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
DISPARITION INQUIÉTANTE
22.45 Disparition inquiétante, série
FRANCE 3
21.10 FILM
CASINO ROYALE 10
Avec Daniel Craig, Eva Green
23.35 Outremer.ledoc, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Avec Nailia Harzoune
22.00 Spinners, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CLIMAT, QUE JUSTICE SOIT FAITE !
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
COMPARTIMENT TUEURS
22.30 Le siècle de Costa-Gavras, doc.

MARDI


Alex Hugo, France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
23.20 Une famille en or
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
LAISSEZ-VOUS GUIDER
23.05 Laissez-vous guider
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO
22.40 Alex Hugo, série
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
INVENTEUR GADGET - LES 1000 VIES DE JEAN CHALOPIN
21.40 Inventeur gadget - les 1000 vies de jean chalopin, doc.
22.40 Super plan, mag.
23.10 Super Mario Galaxy, le film, film
FRANCE 5
21.05 DÉBAT
INSTAGRAM/TIK-TOK, LA GUERRE DES RÉSEAUX
22.35 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
BRIGADE ANONYME 10
22.05 Brigade Anonyme, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE – L'ULTIME INVENTION HUMAINE ?
22.30 Robots tueurs, des armes aux mains de l'IA, doc.

MERCREDI


Esprits criminels : Evolution, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ESPRITS CRIMINELS : EVOLUTION
10 Avec Zach Gilford
23.15 Esprits criminels : Evolution, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
SIGNALEMENTS 10
Avec Cécile Bois
22.50 Dans les yeux d'Olivier
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.00 Ouragan Hugo, l'épreuve du vent, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
SOIXANTE 80'S
22.20 Police flash 80, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue, jeu
ARTE
20.55 FILM
LA PETITE VADROUILLE
De Bruno Podalydès
Avec Sandrine Kiberlain
22.35 La bête, film

JEUDI


Eldorado, Arte

TF1
21.10 SPECTACLE
JARRY - SPECTACLE « BONHOMME »
De Stephane Bohee
23.15 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES BOIS MAUDITS
Avec Blandine Bellavoir
22.45 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
MARSEILLE, LA RÉVOLUTION TAPIE
22.50 Prost, doc.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS ENFOUIS DU ROYAUME DE SHU
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
TRIPLE JE
De Gaël Leforestier
Avec Arnaud Ducret
23.05 Kaamelott, série
ARTE
20.55 SÉRIE
ELDORADO
De Louis Farge
Avec Jérémie Renier, Karim Leklou
23.00 Eureka, film

VENDREDI


Le larbin, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas, Karima Charni
23.35 Star Academy
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ASTRID ET RAPHAËLLE
Avec Sara Mortensen
22.50 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
50 ANS DE NUMÉRO UN - LES CARPENTIER
23.15 Comédies musicales Made in France, doc.
CANAL+
21.10 FILM
MICHAEL
Avec Jaafar Jackson
23.20 Michael, le meilleur de Jackson
FRANCE 5
21.05 FILM
LA VIE ET RIEN D'AUTRE
Avec Philippe Noiret
23.20 Photomaton, la grande histoire de la petite photo, doc.
M6
21.10 FILM
LE LARBIN
Avec Audran Cattin
23.10 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 FILM
LES CIGALES
Avec Nina Hoss
22.35 Langue étrangère, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Florence Duclos - « Même si les personnes changent, le projet reste identique »

MALEMORT - Dans une interview accordée à « La Vie corrézienne », Florence Duclos, la nouvelle maire de Malemort, revient avec nous sur son parcours, son élection, ses projets...



Depuis le 29 octobre, Florence Duclos est le nouveau maire de Malemort.

Bonjour Florence Duclos, pouvez-vous tout d'abord vous présenter à nos lecteurs ?
J'ai 62 ans, je suis mariée et maman de deux enfants. Je suis née à Brive mais installée depuis le début des années 70 à Malemort, où mon père a participé à la création de l'Hyper 19. Après avoir tenu une enseigne de prêt-à-porter en centre-ville de Brive, j'ai embrassé une carrière de fonctionnaire territoriale à la Ville de Brive dans le domaine du développement économique.

Pouvez-vous retracer votre parcours politique ?
Mon père, qui a été vice-président de la chambre de commerce et d'industrie, et l'ancien maire de Brive, Bernard Murat, m'ont donné envie de m'engager pour mon territoire. Tout a officiellement commencé avec Frédérique Meunier que j'ai accompagnée alors qu'elle était candidate à la mairie de Malemort et au conseil départemental. Élue députée de la Corrèze en 2017, je l'ai remplacée au conseil départemental alors présidé par Pascal Coste qui avait pour directeur de cabinet un certain Laurent Darthou. En 2020, j'ai été élue conseillère municipale à Malemort, puis réélue en 2026.

Où vous place-t-on sur l'échiquier politique ?
Je ne suis pas encartée, mais je me définis comme une élue du centre droit et me reconnais dans les valeurs de l'association *Corrèze Demain*.

Laurent Darthou, élu président du conseil départemental, vous a propulsée maire de Malemort. Vous étiez-vous préparée à cette éventualité ?
Je n'avais pas mis ce poste sur mes tablettes. Mais très vite, Laurent Darthou m'a préparée à cette éventualité qui a fait son chemin et a abouti à mon élection. Travaillant au quotidien avec lui, en tant que directrice de campagne et adjointe, je connais l'ensemble des dossiers. Je connais bien la maison.

> *« J'aborde cette fonction avec humilité et détermination…*

Comment s'est déroulée votre élection du 29 octobre ?
Ma candidature a fait l'unanimité au sein de notre équipe. L'installation s'est déroulée sans embûche. Je sais que je peux compter sur le soutien d'une équipe solide et déjà au travail.

Comment avez-vous réorganisé votre équipe et votre vie ?
Laurent Darthou ayant décidé de rester au conseil municipal, l'équipe est stable. Afin de respecter la parité, une nouvelle adjointe, en la personne de Karine Roche, a été nommée. Sur le plan personnel, je vais faire valoir mes droits à la retraite dans les prochaines semaines, pour me consacrer pleinement à mon mandat de maire.

Est-ce compliqué de succéder à Laurent Darthou ?
C'est une personne charismatique avec un style unique. Le challenge est relevé. Je serai certainement moins surprenante que lui. Je ne ferai pas du Laurent Darthou. Pour autant, je respecterai ses engagements, mais pour les atteindre, je n'emprunterai peut-être pas la même route.

Laurent Darthou a décidé de rester au conseil municipal, quel rôle tiendra-t-il ?
En effet, Laurent Darthou a souhaité poursuivre l'aventure à nos côtés. C'est une bonne nouvelle et c'est rassurant de le compter dans nos rangs. Il sera adjoint et aura tout particulièrement en charge le dossier de reprise de l'Hyper 19 qu'il a initié, ainsi que celui de la caserne des pompiers. Je compte également sur sa vision et ses petits coups de folie pour faire avancer Malemort.

Comment abordez-vous cette fonction ?
Je l'aborde avec respect, humilité et détermination. C'est un des plus beaux mandats où l'on se retrouve en prise directe avec le terrain et les réalités. C'est certainement aussi le plus compliqué.

Quel maire serez-vous ?
Même si les personnes changent, le projet et les ambitions restent identiques, et c'est bien là l'essentiel. Je m'inscris logiquement dans la continuité de Laurent Darthou.

Quelles seront vos priorités ?
Malemort et les Malemortois sont mes priorités. Je suis mobilisée pour mener à bien le projet de campagne où figurent en bonne place la réfection de la D1089 dans la traversée de Malemort, la création d'une gendarmerie, d'une caserne des pompiers et la reprise du Géant Casino.

Justement, où en est le dossier du Géant Casino ?
Les négociations avec les investisseurs se poursuivent. Ce dossier a été ralenti par la tempête de juin dernier qui avait mise à mal la structure. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. Le dossier avance mais je ne peux pas dévoiler le calendrier d'ouverture ni le nom du porteur de projet. Simplement annoncer qu'il s'agira d'une activité commerciale qui permettra de faire revivre ce lieu emblématique.

Et qu'en est-il de la caserne de gendarmerie ?
En attendant la construction de la future caserne, les gendarmes vont être installés dans le point d'accueil actuellement en place en centre-ville et logés à proximité. Dans quelques jours, huit gendarmes composeront cette brigade. Implantée dans la 4e ville du département, située à proximité des autoroutes, cette brigade a tout son sens. Elle permettra aux forces de gendarmerie de se déployer rapidement sur l'Est de Brive.

Où en est la caserne de pompiers ?
Ce dossier est piloté par le président du Sdis. Là aussi, ça avance. Nous sommes dans la phase d'acquisition du terrain.

Construction du Corrézium, aménagement de la place Beaufort… Malemort a beaucoup investi ces dernières années. Dans quel état sont les finances communales ?
Les finances sont saines. Mais nos projets seront quelque peu ralentis par l'État qui s'apprête une nouvelle fois à ponctionner les collectivités. Pour absorber ces nouveaux prélèvements, il faudra réaliser quelques économies.

Votre opposition s'est offusquée que vous ayez refusé la minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat raciste de Trappes ? Que lui répondez-vous ?
Nous sommes tous unanimes pour condamner les actes racistes. Cependant, je n'ai pas apprécié la méthode utilisée par l'opposition. Je me suis sentie prise en otage. D'autant que la veille, j'ai eu Évrard Bakoua au téléphone pour échanger sur les sujets qu'il souhaitait aborder. Ce sujet n'y figurait pas.

Comment se sont passés vos premiers jours de mandat ?
Tout a débuté par un incendie, cela nous plonge directement dans l'action concrète. Je passe beaucoup de temps sur le terrain où les sollicitations des Malemortois sont nombreuses.

Propos reccueillis par Thibaut FAUVERGUE

POMPES FUNÈBRES
SOULIER
BRIVE - MALEMORT
05.55.24.23.14
24 h/24 et 7 j/7
SERVICES FUNÉRAIRES
PRÉVOYANCE OBSÈQUES
DÉPÔT DE VOLONTÉS
FUNÉRAIRES

Sport en bref

Premier titre régional pour le Pilotari Club Briviste en seniors 1re série paleta gomme

Le *Pilotari Club Briviste* décroche son premier titre régional en catégorie senior du championnat régional Occitanie. Une performance signée par la paire composée de Jérémie Baussière et Flavien Joly. Après deux mois de compétition et de phases finales menées avec un parcours presque sans faute, le duo briviste a atteint la finale. Ils y ont affronté l'équipe de Portet-sur-Garonne, qui se présentait comme la seule formation invaincue du tournoi. En finale, les Brivistes ont réussi l'exploit de renverser la partie pour s'imposer sur le score de 35 à 21, décrochant ainsi le trophée régional. Cette victoire ouvre la porte au championnat de France National A, prochain objectif de la saison pour le club.

En paroisses

Samedi 14 novembre. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions ; 12h, messe. 18h, messe anticipée aux Chapélies, Estavel et La Rivière-de-Mansac (pour les familles Vachet, Labarde, Bambou, les défunts et les bienfaiteurs).

Dimanche 15. 9h30, messe à Nespouls (pour Léopold et Irène Thomas †), Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Eduardo Teixeira†), Rosiers, Malemort et Saint-Pantaléon. 17h, Saint-Sernin, pas d'adoration, confessions, vêpres ; 18h30, messe (pour Simone Neuville †, Grégoire Queyrol †)

Lundi 16. 7h30, Estavel, pas de messe. 10h, maison Saint-Joseph, messe. 18h, Rosiers, chapelet.

Mardi 17. Sainte Elisabeth. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe grégorienne. 12h, Saint-Martin, messe. 17h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous) ; 18h, chapelet.

Mercredi 18. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe grégorienne. 9h30, Saint-Pantaléon, pas de messe. 12h, Saint-Martin, messe. 8h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous) ; 18h, chapelet. 18h, Ussac, pas de messe.

Jeudi 19. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous) ; 18h, chapelet. 9h30, Malemort, pas de messe. 12h, Saint-Martin, messe.

Vendredi 20. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous) ; 16h30, confessions. 12h, Saint-Martin, messe. 18h, Rosiers, pas de messe.

Les coups de cœur du week-end

Vendredi 13 novembre

Allassac : marché toute la matinée sur la place de la République.

Ayen : Mois du film documentaire : « L'Homme aux 1 000 visages » par la médiathèque, à 20h. Entrée libre.

Brive : Ciné-Thé au Rex : projection du film « En fanfare » à 14h.

Visite guidée : Naissance d'une ville moderne. Découvrez l'histoire et le patrimoine de la cité lors d'une balade urbaine animée par un guide conférencier de l'Office de Tourisme. Départ à 15h.

Concert Jazz Club : Julien Bouyssou 5tet à l'espace Chadourne à 20h30. Contact & Infos : 06.46.94.52.12.

Soirée dînatoire et dansante (*Boxe académie Brive*). Formule tapas, partie de bowling en équipe et piste de danse animée. Tarif : 20 € / personne (inclus tapas + 1 boisson + bowling). Réserver via la page Facebook *Boxe Académie Brive* (ou par SMS au 06.86.23.51.15).

Festival de la Vézère : Jean-Paul Gasparian, piano & Diana Adamyan au Théâtre à 20h.

Juillac : marché de 16h30 à 19h sur le parking face à Vival.

Samedi 14 novembre

Brive : Ciné-Goûter : « Un amour d'épouvantail » au Rex à 16h. Infos au 05.55.22.41.69.

Loto de l'association *White Fox Cheerleading* à l'Espace Chadourne à 20h. Plus de 4 500 € de lots à gagner. Ouverture des portes à 19h et début du loto à 20h. Restauration sur place : crêpes, sandwichs, boissons... Infos au 07.77.30.42.09.

Night Fever-Spectacle dansant & Tapas au Cabaret Gaillard. Vous ne serez pas qu'un spectateur... vous serez sur la piste !

Saint-Pantaléon-de-Larche : Salon des Vignerons, la cave *Les vins d'Olivier* les 14 (10h à 19h) et 15 novembre (10h à 15h). Beaujolais, Bourgogne, Champagne, Languedoc, Loire, Rhône, Sud-Ouest et spiritueux seront à l'honneur. Entrée libre.

Dimanche 15 novembre

Brive : La Foire aux miels sous la Halle George Brassens de 8h à 19h. Cette manifestation annuelle regroupera cette année 25 apiculteurs professionnels et amateurs de la Corrèze, du Limousin et du grand Massif Central. Entrée gratuite.

Malemort : Spectacle musical : Fantasia à la salle Jean-Ferrat à 15h. Tarif unique 19,20 €, gratuits - 3 ans.

Saint-Bonnet-l'Enfantier : Atelier créatif sur le thème de l'automne à la salle polyvalente de 14h à 17h. Proposé par l'*AEP RPI de Sadroc*. Tarifs : 7 € par enfant pour les ateliers créatifs - 10 € par enfant pour l'atelier macramé.

Brive en bref

Western swing, blues et rock à Chadourne
Julien Bouyssou fait une escale à Brive avec son quintet et son petit piano acoustique. Ce pianiste et organiste invite les curieux, le 13 novembre à l'espace Chadourne à 20h30, à découvrir ses inspirations entre western swing, blues, country et rock'n'roll. Réservation au 06.46.94.52.12.

Loto du Pilotari
Le Pilotari Club Briviste organise son super loto le samedi 14 novembre à 20h30 au fronton municipal de l'avenue Léo Lagrange (ouverture des portes à 18h). 5 000 € de lots proposés : PlayStation 5, aspirateur Dyson, télévision 126 cm, électroménagers, jambons secs et bien d'autres lots ainsi que des bons d'achats de 20 à 150 € seront mis en jeu pour le loto et la tombola. Tarifs : le carton : 3 €, la plaque de six cartons : 15 €, la plaque de douze cartons : 25 €. Paiement en espèces ou CB uniquement. Buvette et restauration sur place. Renseignements : Jean-Marie 06.80.62.09.29 et Philippe 06.20.21.53.13.

Bourse aux jouets et cadeaux
L'*Association familiale de Brive* organise sa bourse aux jouets et cadeaux du 13 au 17 novembre, salle Dumazaud, 22 rue de Selves. Renseignements au 06.86.26.33.56 ou par courriel : afbrive@orange.fr.

RDV de la Transition énergétique
Le Crédit Agricole Centre France organise la 4e édition des RDV de la transition énergétique. « La résilience énergétique des entreprises » sera au cœur des débats ce jeudi 19 novembre à 18h15, à l'Hôtel Best Western Le Quercy.

La nordique du Causse
Organisée par la Marche nordique en Corrèze, une marche nordique et randonnée est prévue au lac du Causse, à la base nautique, le dimanche 22 novembre, contre les cancers masculins. Trois activités disponibles : 4 km (7 €), 12 km et 330 m de D+ (10 €) et 17 km pour 450 m de D+ (10 €). Départ entre 8h30 et 9h. Contact : 06.79.35.33.13 ou 06.30.69.75.45.

L'Histoire en héritage avec Agathe Hébras et Rosette Rigon Gouffault
Le vendredi 27 novembre à 20h30, le Comité de Brive du Souvenir Français organise une rencontre-témoignage consacrée à la mémoire historique et à sa transmission à l'espace du professeur Jean-Paul Escande. La transmission du souvenir aux générations présentes et futures revêt un enjeu sociétal majeur et, pour nourrir cette réflexion, le public aura le privilège d'écouter deux témoignages éminents : Agathe Hébras, petite-fille de Robert Hébras survivant du massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944. et Rosette Rigon Gouffault, fille de Roger Gouffault, Résistant et déporté au camp de concentration de Mauthausen. Cette soirée d'échanges abordera les enjeux fondamentaux de la mémoire collective : Comment passe-t-on de la mémoire familiale au souvenir partagé par toute une communauté ? Quel sens revêt la transmission aujourd'hui ? Entrée gratuite. Renseignements et réservations : Comité de Brive du Souvenir Français – www.lesouvenirfrancaisbrive.fr.

Concert de Noël
Rassemblement pour le Liban organise un concert de Noël « Voix Multiples et Solidaires », qui aura lieu le 29 novembre au Théâtre municipal. Au programme : vente de pâtisseries libanaises à 14h et concert à 15h. Entrée libre. Bénéfices au profit des blessés des armées françaises.

Cosnac - 50 participants au tournoi annuel de Questions pour un champion

À Cosnac, samedi 7 novembre, le club du village *Question pour un Champion* a organisé son 23e tournoi annuel dans la salle polyvalente et la salle Louis Jouvet. Cinquante participants, représentant 19 clubs de toute la France (Bretagne, Pays basque, Grenoble, Toulouse…), se sont affrontés amicalement tout au long de la journée.
Comme le veut ce type de compétition, les questions abordent des thèmes très variés : gastronomie, sciences, histoire, géographie, art, mythologie… Le niveau des adhérents s'approche de la perfection au fur et à mesure de l'élimination des candidats. Les participants ont partagé un repas à midi.
Les résultats sont les suivants : tournoi A, Jacques Troillard (Labarthe-sur-Lèze), Alain Parmentelat (Lons-le-Saunier), Claude Mournetas (Romagnat) ; tournoi B : Dominique Marty (Libourne), Martine Pors (Guiliers), Thérèse Torredeme (Labarthe-sur-Lèze).
Comme à l'accoutumée, la journée s'est terminée par le pot de l'amitié avec la distribution de nombreux lots aux vainqueurs.
La présidente, Marie-Pierre de Sousa, est fière de cette association cosnacoise créée en 2002 par Jacques Labrousse et qui compte désormais 42 adhérents de 13 à 89 ans. À Cosnac, deux séances hebdomadaires (mardi et vendredi) sont organisées. Une séance à Tulle est également proposée tous les mardis.
Les personnes intéressées peuvent contacter la présidente au 06.77.39.87.89.
Tout le monde est le bienvenu dans ce club qui accueille ses membres dans une grande convivialité.



Les champions derrière leurs buzzers pendant le tournoi annuel à Cosnac.

Cressensac-Sarrazac

Mariage. En la mairie de Cressensac-Sarrazac entre Yves, Louis, Guy Laborie, retraité, et Sylvie, Anne Marie Morvandeau, retraitée, tous deux domiciliés chemin du Peyroulet à Cressensac. Vœux de bonheur aux nouveaux époux !

Médiathèque. Collections et espaces : le fonds de la médiathèque a été renouvelé auprès de la bibliothèque du Lot : les étagères sont remplies de nouveaux livres. Un réaménagement de l'espace jeunesse a été effectué : il a fait peau neuve pour offrir une salle plus ouverte et aérée. Du côté des animations : les portes ouvertes (Biblis en folie) du 4 octobre ont réuni une quinzaine de personnes, entre un atelier cyanotype et une exposition participative de matériel photographique ancien. Le 14 octobre, 21 enfants du centre de loisirs ont profité d'une séance de jeux de société prêtés par Cauvaldor. Le 30 octobre, la rencontre dédicace avec l'auteur sarladais Jean-Luc Aubarbier a fait passer une belle soirée de discussions autour des faits historiques méconnus de la région. À savoir : comme l'existence du kibboutz à Jugeals-Nazareth en 1933-35, ou l'opération Maquis Blanc qui s'est déroulée en Limousin en 1944. Une quinzaine de personnes ont répondu présentes. La soirée s'est clôturée par une séance de dédicaces des livres de l'auteur.

Nespouls - Une soirée d'Halloween monstrueusement réussie

Ce samedi 31 octobre, les alentours de la salle polyvalente fourmillaient d'êtres étranges aux costumes ensanglantés, de sorcières, de zombies, de monstres, de squelettes et de diables à queues fourchues. L'association des parents d'élèves *Les Lionceaux de Nespouls* avait organisé une grande fête pour célébrer Halloween.
À l'intérieur, l'ambiance était aux monstruosités. Dès l'entrée, une énorme boîte mystère tentait les curieux qui y glissaient les mains afin de toucher de la cervelle de zombie bien fraîche, des yeux globuleux de sorcières plutôt visqueux ou des intestins de monstres grouillants de vers. Des jeux attendaient les plus jeunes comme le transport d'un œil de zombie sur une cuillère sans le laisser tomber ou l'enveloppement d'une momie pour lequel les bandelettes avaient été remplacées par du papier hygiénique.
Les monstres étant sensibles à la mode, un défilé des enfants a été organisé et récompensé par des pochettes de bonbons.
Des odeurs de hot-dogs et de crêpes flottaient, attirant cette foule étrange vers la buvette où s'étanchaient des soifs monstrueuses, bien évidemment. Un coin photo permettait de conserver un « affreux » souvenir de cette soirée !
L'association des parents d'élèves peut être félicitée : en permettant un accès gratuit à tous, elle a su mettre en place une très belle fête d'Halloween. Cette animation a ravi enfants et adultes présents dans une ambiance de mystère, de frissons mais surtout de convivialité festive.



Les monstres ont envahi la salle polyvalente.

Cosnac

Stage de danse. Ce dimanche 15 novembre, le club de danse propose deux stages dans la salle polyvalente de Cosnac. De 14h30 à 16h : stage de quickstep. De 16h30 à 18h : stage de valse lente. Pour rappel, le quickstep est une danse de couple de type standard, festive et pétillante. C'est une danse à la fois fluide et relativement rapide. La valse lente, appelée aussi valse anglaise, est également une danse de couple de type standard qui véhicule une image de finesse et de délicatesse. Éric Marty, le professeur de danse, animera ces stages et fera découvrir ou améliorer votre pratique de ces deux danses standards. Des boissons et une collation gourmande seront offertes à la pause entre les deux stages. Tarif : un stage, 12 € ; deux stages : 20 €. Inscriptions et renseignements : 06.87.11.34.14 ou 06.78.45.33.23 www.facebook.clubdedansedecosnac.fr / www.club-danse-cosnac.fr.

Vide ta chambre. Les jeunes du secteur ado de Cosnac organisent un « vide ta chambre » ouvert aux adultes et aux enfants, le dimanche 22 novembre, de 9h à 16h, à la salle polyvalente de Cosnac. Cette journée sera l'occasion de donner une seconde vie aux objets et aux affaires qui ne servent plus, dans un esprit de convivialité, de partage et de solidarité. Jouets, vêtements, livres, matériel de puériculture et autres trésors pourront ainsi trouver de nouveaux propriétaires. Les emplacements étant limités, les exposants sont invités à réserver leur table au tarif de 4 € (dimensions : 2 m × 90 cm). Pour toute inscription ou demande de renseignements, vous pouvez contacter les organisateurs au 05.55.92.82.97 ou directement au centre Teyssandier de Cosnac. Une restauration et buvette seront proposées sur place.

Jugeals-Nazareth - Un week-end animé, convivial et réussi



Les PLay-Mobiles : clap de fin à Jugeals-Nazareth sous les applaudissements.

Samedi 7 novembre, à la salle polyvalente, le comité des fêtes avait organisé une soirée théâtre avec la troupe les *Play-Mobiles* de Saint-Pantaléon-de-Larche, venue présenter la comédie *L'Amour sur un plateau*, une pièce d'Isabelle Mergault. Les 109 spectateurs présents ont été conquis.
Pour cette première représentation de la comédie sentimentale et hilarante, les comédiens ont su communiquer leur énergie et leur enthousiasme au public. Les rires ont rythmé toute la soirée, offrant aux spectateurs un excellent moment de détente et de divertissement. La satisfaction du public s'est manifestée par de chaleureux applaudissements à la fin de la représentation.
Le dimanche, place aux cartes avec le traditionnel concours de belote. Vingt-quatre équipes se sont retrouvées autour des tables dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Tous les participants sont repartis avec un lot, clôturant ainsi le week-end sur une note très sympathique.
Le comité des fêtes peut être remercié pour l'organisation de ces belles manifestations et pour son investissement, qui permet de proposer de tels moments de convivialité et de partage.

Jugeals-Nazareth - Les décisions du conseil municipal

Réuni récemment, le conseil municipal de Jugeals-Nazareth a examiné plusieurs dossiers concernant les équipements publics et les services aux habitants. Parmi les décisions prises, le conseil municipal a émis un avis favorable à la modification des statuts de l'Agglo du bassin de Brive. Celle-ci prévoit notamment de nouvelles compétences dans les domaines de l'enseignement artistique, du soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, ainsi que de l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. La date d'effet souhaitée est fixée au 1er janvier 2027. Les élus ont également désigné un titulaire et une suppléante à la Commission intercommunale pour l'accessibilité.
En matière d'équipements publics, la commune a approuvé le transfert de la compétence éclairage public à la FDEE 19 à compter du 1er janvier 2027. Cette décision permettra de confier à la fédération la gestion des investissements, de la maintenance et de l'exploitation des installations d'éclairage public.
Au stade, le conseil municipal a validé le principe d'une servitude de passage nécessaire aux travaux d'électrification, afin de permettre l'accès aux installations concernées. Les travaux de terrassement du terrain de football ont également été approuvés. Ils comprennent notamment le piquage et l'évacuation d'une masse rocheuse. Le marché a été attribué à l'entreprise Corrézienne TP pour un montant de 1 164 € TTC. Une subvention de 291 € a été sollicitée auprès du Conseil départemental.
Le projet de création d'un parking « évolutif » entre la mairie et le centre-bourg a été validé. D'un montant prévisionnel de 4 680 € TTC, selon le devis de l'entreprise NBTP, cette opération vise à améliorer le stationnement et à faciliter l'accès aux services communaux. Une aide départementale de 975 € est sollicitée.

Malemort

Spectacle. Ce dimanche 15 novembre, à 15h, l'espace Jean Ferrat de Malemort accueillera le spectacle « Fantasia, un million d'histoires ». Ce divertissement haut en couleurs, plein de poésie et de magie, fera voyager le public dans l'univers des contes et des personnages qui font rêver petits et grands ! Billetterie : Leclerc, Cultura, Carrefour, et sur www.ticketmaster.fr. Renseignements au 07.69.28.04.19.

Ateliers numériques avec Familles rurales. Vous souhaitez vous familiariser avec les outils numériques ou approfondir vos connaissances ? Familles rurales propose un cycle de 4 ateliers numériques pour vous accompagner vers un usage adapté et faciliter votre quotidien. Ceux-ci ont lieu dans la salle du dojo. Le premier s'est déroulé hier jeudi 12 novembre de 13h30 à 15h30. Les prochains sont prévus les jeudis 19 et 26 novembre ainsi que le jeudi 3 décembre de 14h à 16h. Au programme du cycle de perfectionnement : création multimédia, traitement de texte, les bases du tableur et la découverte de Facebook. Tarif : 40 € pour les 4 ateliers. Inscriptions auprès de la mairie-CCAS au 05.55.92.81.48.

Gala musical et solidaire. Organisée par le Lions Club Brive Doyen et l'institut LVDA sous la direction de David Dauge (solos, duos, trios), cette soirée se déroulera le samedi 5 décembre à 20h à l'espace Jean-Ferrat. Durée : 2h30. Entrée : 15 €. Buvette sur place. L'intégralité des bénéfices sera versée au profit de l'action « Vacances plein air » pour permettre à des enfants de partir en vacances pour la première fois.

Speed dating. Le samedi 28 novembre est organisée un speed dating by Animalis. Celui-ci consiste à mettre en relations des professionnelles du monde animaliers et les clients pour qu'ils puissent échanger librement et gratuitement au sein du magasin. (Éducateur, pet sitter, association animalière etc.)

Spectacle - La féerie « Fantasia » s'installe à Malemort le 15 novembre

MALEMORT - Petits et grands ont rendez-vous avec la magie « Fantasia » à l'Espace Jean Ferrat de Malemort pour un voyage féerique au cœur des plus grands succès de l'animation.

Le dimanche 15 novembre 2026 à 15h, l'Espace Jean Ferrat de Malemort accueillera le spectacle musical *Fantasia*. Conçu pour faire rêver toute la famille, cet événement propose une immersion au cœur d'un univers enchanté porté par des mélodies entraînantes, des chorégraphies éblouissantes et des costumes somptueux.
Sur scène, la troupe interprète en direct les grandes chansons des films d'animation préférés du public. Menée par la plus célèbre des souris aux grandes oreilles, la représentation réunit une multitude de héros et de princesses : la Reine des Neiges aux côtés d'Anna et Olaf, Raiponce, Cendrillon, La Belle et la Bête, Mirabel (Encanto), mais aussi un pirate aventureux, un génie débordant d'énergie et une héroïne qui parle à l'océan.

Informations pratiques & réservations

Produit par LBP - ATJ, ce spectacle familial d'une durée de 1 h 20 promet un moment d'émerveillement et de souvenirs partagés. Tarif unique de 19,20 € à partir de 3 ans (gratuit pour les moins de 3 ans).
Renseignements au 07.69.28.04.19. Billetterie : enseignes Carrefour, Auchan, Leclerc, Cultura et en ligne sur Ticketmaster.



Petits et grands ont rendez-vous dimanche à Malemort avec leurs personnages préférés - © La Bonne Prod

Malemort - Non au harcèlement scolaire à l'accueil de loisirs

Le mercredi 4 novembre, les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à une action de sensibilisation au harcèlement scolaire autour du jeu pédagogique « Carton Rouge : stop au harcèlement scolaire ».
À travers différents ateliers ludiques, avec la participation des agents de la police municipale et des adhérents du *GEM TSA 19 Les Qui libres**(Groupe d'entraide mutuelle dédié aux adultes autonomes présentant un trouble du spectre de l'autisme), les jeunes ont pu échanger et réfléchir ensemble aux différentes formes de harcèlement et aux comportements à adopter face à ces situations.
Inspirés de jeux de société et d'initiatives pédagogiques, ces ateliers permettent de libérer la parole, de reconnaître les violences et de développer la solidarité, le respect et la bienveillance. Une belle initiative pour sensibiliser les enfants et agir collectivement contre le harcèlement !



Cette action de sensibilisation a pour but de lutter contre le harcèlement scolaire.

Parce que face au harcèlement, chaque geste compte et chacun a un rôle à jouer.

Malemort - Une soirée pour choisir la reine du carnaval 2027

Le samedi 21 novembre, à 19h30, à l'espace culturel Jean Ferrat de Malemort, le comité des fêtes donne rendez-vous au public pour une soirée festive à l'occasion de l'élection de la reine du carnaval 2027.
Cette année encore, les réjouissances s'annoncent placées sous le signe de la convivialité et du spectacle. Au programme : un dîner préparé par Les Garennes du Gour, accompagné d'un spectacle haut en couleur proposé par la troupe Le Bambino.
Mais le moment fort sera bien évidemment l'élection de la nouvelle reine du carnaval 2027 et de ses dauphines, à laquelle le public sera pleinement associé. Les participants seront invités à voter pour désigner les nouvelles ambassadrices du carnaval.
Entre gastronomie, musique, spectacle et bonne humeur, cette soirée donnera le coup d'envoi des préparatifs du prochain carnaval et promet un beau moment de partage.

Tarifs : 48 € et 15 € pour les enfants de 5 à 10 ans. Réservations au 07.82.51.00.71.

Dampniat

Conférence sur l'Indochine et Diên Biên Phu. L'*Association pour la mémoire des combattants et victimes de guerres de Dampniat* (AMCVG) organise une conférence sur l'Indochine et Diên Biên Phu ce samedi 14 novembre à 20h à la salle des fêtes. Elle sera animée par Jacques Levard, membre de l'Agence française de développement pour le Vietnam. L'entrée est libre. Tous renseignements au 06.87.74.88.04 ou 06.77.03.73.50.

La Chapelle-aux-Brocs - Les dossiers du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal de la Chapelle aux Brocs les élus ont examiné les **frais scolaires pour l'année 2025-2026** : pour la commune de Cosnac sera versée la somme de 16 313 € pour 10 enfants en maternelle et 7 enfants en primaire et pour la commune de Dampniat la somme de 1 400 € pour 4 enfants en primaire.
Soutien à la scierie de Saillac : le conseil municipal déclare la scierie d'intérêt général et apporte son soutien à ses dirigeants contre toute action ou procédure qui compromettrait son activité et sa pérennité.
Création d'un emploi : de secrétaire général de mairie pour 17h hebdomadaires et création d'un emploi d'agent administratif pour 8 h hebdomadaires.
Devis : pour le contrat d'entretien des cloches de l'église, la société Brouillet et Fils a été retenue pour un montant annuel de 150 € renouvelable, pour une durée maximale de reconduction de quatre ans. Pour des travaux de rénovation électrique du local technique, la société JLB'Electric a été retenue pour 904 €.
Subvention : dans le cadre de rénovation d'AEP, rue du bourg, le changement d'un poteau incendie s'élève à 2 500 €. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil départemental.
Projets : le bureau d'études EP ingénierie a fait deux propositions pour deux projets qui feront partie du « projet de contractualisation départementale 2027-2029 » : la création d'un auvent pour l'Étape Chapelloise et la création d'une halle couverte annexe à la salle polyvalente.
Sécurité routière : le 3e adjoint a demandé de pouvoir présenter lors du prochain conseil municipal le travail réalisé concernant la sécurité routière.
Vœux : la cérémonie des vœux du maire aura lieu le 23 janvier.

Ussac - La commune a désormais sa police municipale

Depuis le 2 novembre, Ussac dispose officiellement de sa police municipale.
Après plusieurs mois de préparation et de démarches administratives, le nouvel agent a pris ses fonctions, accueilli par le maire, Patrick Chanourdie, et Philippe Cuynet, conseiller municipal délégué à la sécurité.
Il a rejoint son nouvel espace professionnel, un lieu dédié à la proximité et au service public, en relation directe avec la mairie, dans les anciens locaux de la maison du Département.
Cette mise en service marque une étape importante pour Ussac. Elle répond à une volonté de renforcer la présence sur le terrain, de prévenir les incivilités et de contribuer à la sécurité et à la tranquillité des habitants, en complémentarité avec la gendarmerie nationale.
Dans les prochaines semaines, le policier municipal rencontrera progressivement les habitants, les commerçants, les entreprises et les services afin de se faire connaître et d'assurer son ancrage local.



Le nouvel agent a été accueilli par le maire Patrick Chanourdie et Philippe Cuynet, conseiller municipal délégué à la sécurité.

Avec la création de ce nouveau service et le développement de dispositifs complémentaires, Ussac entend instaurer un cadre de vie serein et veiller à la sécurité de tous.

Varetz - Cap sur les projets de la commune et le renouveau du château

Le mardi 27 octobre, le préfet de la Corrèze Vincent Berton et le sous-préfet de Brive Frédéric Lavigne ont été reçus en mairie de Varetz par Catherine Goulmy, maire de la commune, accompagnée de trois adjoints.
Au programme de ce moment d'échanges : un point sur l'avancement des dossiers prioritaires en cours, la présentation et la recherche de financement pour les futurs projets ainsi que la redynamisation du patrimoine local.
Une visite sur le terrain a ensuite permis d'illustrer les réalités locales. Cette concertation entre la municipalité et les représentants de l'État a permis de faire le point sur les besoins prioritaires du territoire et de confirmer l'accompagnement financier de l'État pour mener à bien ces réalisations.
La délégation s'est ensuite rendue au château de Castel Novel où elle a été reçue par les nouveaux propriétaires, Xavier Devaud et Karine Plas, tous deux entrepreneurs corréziens. Sylvie Alvinerie-Bousquet, adjointe au maire de Brive, s'est jointe au groupe.
Les nouveaux acquéreurs ont présenté leur ambition de transformer ce domaine historique en un établissement haut de gamme classé 5 étoiles, afin d'en faire une référence du tourisme de luxe et du bien-être dans la région.
La présentation du projet s'est poursuivie autour d'un repas préparé par le chef Julien Servantie, mettant à l'honneur les produits et le savoir-faire gastronomique local.
À l'issue de ce moment d'échange convivial, les hôtes ont guidé la délégation pour une visite complète des intérieurs du château ainsi que des extérieurs. M. Devaud et sa compagne ont détaillé les futurs aménagements prévus pour valoriser le parc et le domaine, tout en préservant l'authenticité et le charme patrimonial du site.
Cette étape marque le lancement d'une nouvelle dynamique économique et touristique pour le territoire, saluée par l'ensemble des acteurs présents.



La maire a reçu le préfet et la sous-préfet pour une découverte de la commune.

Varetz - La Varetzienne toujours plus solidaire !

Le samedi 31 octobre, la plaine des jeux de Varetz a accueilli la troisième édition de La Varetzienne, organisée par le Varetz Athletic Club au profit de la Ligue contre le cancer.
Sous un beau ciel bleu, plus de 340 personnes étaient inscrites pour cet événement. Une mobilisation qui a permis de récolter 2 761,48 €, soit un nouveau record de générosité pour cette manifestation solidaire.
Cette année, les participants ont pu découvrir quelques nouveautés, avec notamment une course spécialement dédiée aux enfants et un parcours entièrement concentré sur la plaine des jeux.
Année après année, La Varetzienne rassemble toujours plus de monde autour d'une même cause. Le Varetz Athletic Club a donc tenu à adresser un grand merci à tous les participants, partenaires et bénévoles sans qui cette belle réussite n'aurait pas été possible.

Brignac-la-Plaine

Premiers secours. Un troisième défibrillateur sera bientôt installé au stade de Brignac-la-Plaine, en complément de ceux de la salle polyvalente et de la mairie. Le financement de cet équipement bénéficie d'une subvention de Groupama et du Département. Groupama propose en complément une formation aux gestes qui sauvent, dispensée par le SDIS 19. Cette formation gratuite est prévue le 14 novembre, à 9h30, à la mairie de Brignac. Elle durera environ deux heures. S'inscrire auprès de Nathalie Momaud au 06.98.91.37.09 ou directement en mairie.

Prochaine dictée. La 42e dictée brignacoise, choisie et lue par Annie, se tiendra le lundi 16 novembre à 9h45 à la bibliothèque. L'occasion idéale pour vous essayer à l'exercice ! La classe est ouverte à tous. Après le café brioche offert par *Familles Rurales*, les participants passent à table pour la dictée du jour dans une ambiance joviale, avant la correction dans la bonne humeur !

Soirée mique. Vendredi 20 novembre à 19h, le p'tit bistro organise une soirée mique. Le repas est proposé à 20 €. Il sera composé d'un apéritif, d'un potage maison, de mique petit salé accompagnée de légumes, de fromage et, en dessert, d'un moelleux au chocolat et de sa crème anglaise. Nombre de places limitées, réservation jusqu'au 17 novembre. Le paiement se fait à la réservation (enveloppe à déposer dans la boîte aux lettres du p'tit bistro en espèces ou chèque).

Téléthon. Brignac-la-Plaine se mobilise pour le Téléthon le samedi 5 décembre. À 10h30, une randonnée sera organisée. À 15h30, messe à l'église. À 16h30, concert dans l'église avec le chœur des hommes et des femmes de Brignac. À 19h30, un repas pot-au-feu sera servi à la salle polyvalente. Possibilité de s'inscrire dès maintenant auprès de Claudine au 06.35.17.67.09 ou Nathalie au 06.98.91.37.09. Le repas sera à 15 € pour les adultes et 7 € pour les enfants. Possibilité de réserver une part à emporter au prix de 6 € (pensez à apporter votre contenant). Tout le samedi, des accessoires seront vendus à l'épicerie Proxi, ainsi que le vendredi devant l'école. Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Objat - Une conférence des aidants après le départ d'un être cher

Le 6 novembre, à Objat, la salle des expositions de la mairie accueillait une réunion dirigée par Améline Rigal, présente pour l'ADAPI de la Corrèze, et Clémentine Blondon, conférencière venant de la Gironde et adhérente de l'association *Osons les derniers jours heureux*. Cette réunion avait pour thème l'après pour les aidants suite à la perte d'un être cher.
Parler de la mort aux aînés demeure souvent un tabou. Trois personnes (un homme et deux femmes) se sont portées volontaires pour évoquer leurs chers disparus : épouse et maris. Ils ont raconté comment ils ont surmonté leur départ, leur nostalgie, leur tristesse et leur dépression, le vide laissé, et l'acceptation.
Certaines personnes arrivent à faire face pour affronter leur deuil, d'autres ont besoin d'être accompagnées ou aidées.
Le deuil est une période de fragilité. On entend souvent parler des « étapes du deuil ». Toutefois, chaque deuil a son cheminement et il n'existe pas d'étapes incontournables.
La colère intervient souvent. Pourquoi ? C'est un sentiment courant. Elle peut être dirigée contre le destin, mais parfois aussi contre la personne décédée (partie trop tôt) ou contre les soignants qui n'ont pas pu la sauver. Un peu de colère est normal et sain, mais si elle persiste dans le temps, il est préférable de consulter un professionnel.
Puis, avec le temps, la phase d'acceptation ne correspond pas à un retour à la normalité d'avant la perte. Les personnes endeuillées s'adaptent à la nouvelle réalité, même si la tristesse liée au manque de la personne décédée ne disparaît jamais complètement.
Une personne aimée et adorée ne s'oubliera jamais. Elle restera gravée dans le cœur de celle ou celui qui reste.



Clémentine Blondon, la conférencière et adhérente d'Osons les derniers jours heureux.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook **LA VIE CORRÉZIENNE**

Objat - Les habitants mobilisés pour la banque alimentaire

La banque alimentaire s'est installée à l'entrée des grandes surfaces alimentaires pour inciter les clients à déposer quelques denrées ne nécessitant pas trop de cuisine. Les bénévoles, placés aux entrées et sorties des magasins, sont issus d'associations objatoises et comptent également des conseillers municipaux.
Selon les informations relayées, il y aurait 3,200 millions de nécessiteux en France. La générosité est présente mais encore timide. Plusieurs personnes n'ont pas souhaité participer à cette collecte. D'autres y contribuent en disant que peut-être un jour, elles auront besoin de cette aide alimentaire et donnent de bon cœur quelques aliments. Enfin, certaines personnes âgées donnent suivant leurs petits moyens, ne serait-ce qu'un petit paquet pour marquer leur participation.
Dans l'ensemble, les Objatois rencontrés ce matin



Des bénévoles ont recueilli les dons.

ont bien participé à hauteur de leurs moyens financiers. Et Dieu sait qu'actuellement, il est difficile de joindre les deux bouts.

Fait divers - Une octogénaire de Sioniac victime d'un home jacking

Nuit d'effroi pour une habitante de Sioniac. Dans la nuit de dimanche à lundi, une femme de 87 ans, qui vit seule, a été victime d'un home jacking : trois individus se sont introduits à son domicile et l'ont enfermée dans sa chambre, le temps de fouiller la maison. Pendant que la victime était retenue dans sa chambre, les malfaiteurs ont fouillé les pièces de la maison. Leur butin est maigre : un collier et un billet de 20 euros. Avant de prendre la fuite, ils ont pris soin de détruire les deux téléphones de l'octogénaire, le fixe comme le portable, pour l'empêcher d'alerter immédiatement les secours.
Madame G. est choquée, mais en bonne santé. Privée de moyens de communication, elle a patienté jusqu'à 6h20 du matin (ne voulant pas déranger son amie qui, selon elle, devait dormir) avant de quitter son domicile. Elle a alors pris sa voiture pour se rendre chez sa meilleure amie, à qui elle a signalé les faits.
Les services de l'identification criminelle sont intervenus sur place pour procéder aux relevés et constatations. L'enquête est en cours et devra établir l'identité des auteurs et les circonstances exactes de leur intrusion.
Au cours de la même nuit, une autre effraction a été constatée à Bilhac, à trois kilomètres seulement de Sioniac. Une maison inoccupée y a été cambriolée. Les enquêteurs n'excluent pas, à ce stade, de rapprocher les deux affaires, la proximité géographique et la concomitance des faits étant des éléments troublants.
Les forces de l'ordre rappellent régulièrement quelques réflexes utiles, en particulier pour les personnes isolées ou âgées : verrouiller portes et fenêtres, y compris la nuit ; garder un téléphone chargé à portée de main, et si possible un second moyen d'alerte (téléphone d'appoint, dispositif de téléassistance) ; signaler tout comportement suspect, véhicule ou rôdeur inhabituel, en composant le 17 ; instaurer un contact régulier avec des voisins ou des proches.

Claude BRUNIE (CLP)

Beaulieu - Un voyage du Pays Bellocois au Cap Nord avec « JLoup »

Du 4 au 13 décembre, le *Piléa Café* accueillera une exposition originale consacrée au carnet de voyage de « JLoup », intitulée « Le Grand Tour – Jusqu'au Cap Nord ». Une invitation à découvrir, à travers dessins et aquarelles, cinq semaines d'aventure au cœur de l'Europe du Nord.
Jean Loup Crépin-Leblond a troqué, le temps d'un grand périple, les marchés de Corrèze pour les paysages enneigés de Scandinavie. Paysan depuis vingt ans et dessinateur autodidacte, « JLoup », qui se définit volontiers comme un « paysan-sketcher », viendra partager son aventure au *Piléa Café,* 31 rue du Général-de-Gaulle, à travers une exposition de ses carnets de voyage.
Tout commence en janvier 2026. À l'approche de ses 60 ans, « JLoup » décide de sortir de sa routine et de partir à la découverte d'une région qu'il ne connaît pas encore : la Scandinavie. Son objectif est ambitieux : rejoindre le Cap Nord, depuis la petite gare de Saint-Denis-près-Martel, sans prendre l'avion. Pendant cinq semaines, il enchaîne trains, bus et bateaux, traversant l'Allemagne, le Danemark, la Suède et la Norvège, carnet et pinceaux toujours à portée de main.
Au fil de son itinéraire, les paysages se succèdent : les villages de pêcheurs aux cabanes rouges des îles Lofoten, les immensités blanches du Grand Nord norvégien, l'Express côtier Hurtigruten et le passage du cercle polaire arctique, le 1er février. Mais ce voyage est aussi fait de rencontres inattendues, de conversations et de petits moments de vie croqués sur le vif. Et puis vient la récompense ultime : les aurores boréales. Un spectacle lumineux exceptionnel qui restera, pour l'artiste, le plus beau souvenir de cette aventure.
De cette escapade nordique est né « Le Grand Tour - Épisode 1 », un carnet de 120 pages au format A5, réunissant dessins à l'encre et aquarelles. « JLoup » y restitue avec humour et sens de l'observation les paysages, les personnages et les anecdotes qui ont jalonné son parcours.
Installé en Corrèze, « JLoup » dessine depuis toujours. Pendant des années, il a croqué les passants, les commerçants et le patrimoine architectural sur les marchés où il vend les produits de la ferme de sa compagne, *Les Simples de Sophie*. Ses premiers carnets de croquis de marchés ont rencontré un beau succès, avant que son travail ne prenne une dimension nouvelle avec ses carnets de voyage. Son talent a d'ailleurs été récompensé en 2026 par le 1er prix de la Biennale internationale du carnet d'artiste de Beauport, au Québec. Il a également été sélectionné aux Rendez-vous du Carnet de Voyage de Clermont-Ferrand.
Au *Piléa Café*, les visiteurs pourront découvrir les originaux de ses dessins et feuilleter son univers artistique. Le vernissage, en présence de l'artiste, aura lieu le vendredi 4 décembre à partir de 18h. « JLoup » sera également disponible pour dédicacer son carnet. L'entrée est libre.

Carnet « Le Grand Tour - Épisode 1 » : 22 €. Tél. au 06.75.03.45.34 - jloup@albizzia.org.

Beaulieu - Le club de bridge a accueilli la finale de comité par équipe



Une partie des compétiteurs accueillis à cette compétition de bridge à Beaulieu.

Le club de bridge de Beaulieu a reçu, samedi 7 et dimanche 8 novembre, soixante joueurs à la salle Sévigné pour la compétition finale de comité open en X 4 performance. L'enjeu était de taille : se qualifier pour la finale de ligue qui se déroulera à Châteauroux. Les bridgeurs venus de tout le comité du Limousin ont enchaîné cinq sessions de seize étuis, dans une ambiance très conviviale malgré un enjeu sérieux.
Au terme de ces deux journées intenses, le classement des trois premières équipes est le suivant : équipe Kok (Aurillac), équipe David (Beaulieu) et équipe Farge (Aurillac). Sur les 14 équipes engagées, les quatre premières sont qualifiées pour la suite. Les joueurs ont quitté le site le dimanche vers 18 h. Ce week-end a également été profitable pour la commune : hôtels et restaurants de Beaulieu ont bénéficié d'une affluence sympathique. La prochaine compétition prévue en janvier.

Chenailler-Mascheix - Un bureau renouvelé pour l'association culturelle

L'assemblée générale de l'*association culturelle et sportive de Chenailler Mascheix* s'est tenue fin octobre en présence de Cyril Volquardsen, président, conseiller en développement chargé de mission au sein du CODEP de la Fédération française sport vitalité ainsi que de sa coprésidente Martine Perdomini.
La municipalité était représentée par Claudine Estelle Duquénois et Pascal Marçais.
Nicole Renard, la présidente de l'*association*, a présenté son bilan moral en brossant l'éventail des activités de l'année écoulée. Les trésorières ont ensuite déroulé le bilan financier.
Une fois les deux bilans approuvés à l'unanimité, le moment du vote pour la constitution du bureau est arrivé. Il se compose ainsi : Nicole Renard, présidente ; Corinne Tronche et Catherine Prodhomme, secrétaires ; Claude Destoop et Isabelle Vinay, trésorières. Seul changement : Leslie Van Oncem assure la vice-présidence en remplacement de Jeannette Chastang.
Après ce moment formel, les projets d'animations pour la saison 26/27 ont été discutés avec l'ensemble des adhérents.
Ont été évoquées, outre les séances de gymnastique animées chaque mercredi à 18h30 par Jacqueline Chappoulie, des propositions de concerts, de projections et autres rencontres conviviales.
Des besoins d'aménagements de la salle des fêtes ont été partagés aux adjoints qui relaieront cette demande auprès du maire.
L'ordre du jour épuisé, la soirée s'est prolongée par le partage d'un repas tiré du sac.

La Chapelle-aux-Saints - Le silex, thème du café préhistoire de ce dimanche

L'association *CASAP - Dans les pas de Néandertal* donne rendez-vous au public à La Chapelle-aux-Saints pour son dernier café préhistoire de l'année, consacré à la découverte du patrimoine préhistorique local. Cette ultime rencontre accueillera Marc Murat, administrateur de l'association *Archéologie Paysage d'Uzerche* et spécialiste des paysages préhistoriques. À travers une conférence intitulée « Le chemin du silex », l'intervenant proposera un voyage au cœur des premiers réseaux d'approvisionnement en matières premières utilisés par les populations préhistoriques. Ses travaux s'appuient notamment sur les recherches menées sur le plateau de Roche-de-Vic, à Albussac, où près d'une centaine de sites à silex ont été recensés. Plus de 7 000 objets lithiques y ont été inventoriés, dont la majorité appartient au mésolithique ancien.
L'analyse de l'origine de ces silex, provenant aussi bien de gisements locaux que de secteurs périgourdins et charentais, a permis de mettre en lumière plusieurs itinéraires de circulation et d'échanges anciens.
Illustrée par des cartes interactives et de nombreuses photographies de terrain, la conférence invitera le public à suivre les traces de ces déplacements humains et à mieux comprendre les modes de vie des communautés préhistoriques.
Cette rencontre se tiendra dimanche 15 novembre à 15h30, à l'espace culture et loisirs de la mairie de La Chapelle-aux-Saints.
Fidèle à l'esprit des cafés préhistoire, l'accès sera libre afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les avancées de la recherche archéologique dans une ambiance conviviale. Passionnés de préhistoire, amateurs de patrimoine ou simples curieux sont ainsi conviés à ce dernier rendez-vous de l'année, une occasion de porter un regard inédit sur l'histoire du territoire à travers un matériau discret mais fondamental : le silex.

Contact : www.danslespasdeneandertal.fr ou 06.09.25.56.62.

Beaulieu-sur-Dordogne - Une leçon d'histoire et de mémoire au collège

MÉMOIRE - Le collège de Beaulieu-sur-Dordogne a décalé la commémoration de l'armistice au 10 novembre pour permettre à 145 élèves d'y participer. Deux d'entre eux ont lu les lettres poignantes de leurs arrière-grands-pères tombés lors de la Grande Guerre.



La principale et les élèves.

C'est une initiative qui mérite d'être saluée. À l'heure où le calendrier scolaire bouscule parfois les rendez-vous mémoriels, Emmanuelle Dupuy, principale du Collège de Beaulieu, et Emmanuel Roussel, président du Souvenir Français du Midi Corrézien, ont eu l'excellente idée d'avancer la commémoration de l'armistice au vendredi 10 novembre. Un choix pragmatique, mais surtout pédagogique : ce sont ainsi 145 élèves qui ont pu participer pleinement à cette cérémonie, au lieu d'une poignée de volontaires un jour férié.

La présence de personnalités de premier plan a donné à l'événement toute sa solennité : Ghislaine Dubost, conseillère départementale, le commandant Christophe Boinot, commandant de la brigade de gendarmerie du Midi Corrézien, Rosie Cavarrot pour la mairie, ainsi que les porte-drapeaux, gardiens fidèles de cette mémoire. Leur présence aux côtés des collégiens témoigne de l'importance que la République accorde au devoir de mémoire, et de la force du lien entre l'école et les institutions.

Mais le moment le plus fort de cette matinée fut sans conteste le témoignage d'Ashwaraya et de Bastien. Les deux élèves ont lu à voix haute des lettres écrites par leurs aïeux, soldats de la Grande Guerre. Des mots d'un autre siècle, mais d'une actualité déchirante, qui ont plongé l'assemblée dans l'intimité de la correspondance des poilus. L'extrait lu par Bastien, lettre de son aïeul Gaston à son père, restera gravé dans les mémoires : « Ah, j'ai bien pensé à vous tous durant ces heures terribles et ce fut ma plus grande souffrance que l'idée de ne jamais vous revoir. Plus de rire, plus de gaieté au bataillon ; nous portons dans notre cœur le deuil de tous nos camarades tombés à Verdun du 5 au 12 mars. Est-ce un bonheur pour moi de m'en être réchappé ? Je l'ignore. Ton fils qui te chérit et t'embrasse un million de fois, Gaston. »

Un témoignage bouleversant, suivi d'une précision non moins poignante : Gaston fut blessé le 8 septembre 1916 et mourut de ses blessures trois jours plus tard. À travers ces lignes, ce n'est plus l'histoire qui s'invite dans la cour, mais un jeune homme, un fils, un frère, dont la voix traverse les décennies pour rappeler l'absurdité et le prix de la guerre.

En choisissant le 10 novembre plutôt que le 11, Emmanuelle Dupuy et Emmanuel Roussel n'ont pas commis une entorse au calendrier républicain : ils ont fait preuve d'intelligence pédagogique. Car une commémoration n'a de sens que si elle est vécue, partagée, transmise. Et ce sont 145 élèves qui, ce jour-là, ont porté le souvenir de Gaston et de tous les autres. La mémoire, pour vivre, a besoin de jeunesse. Elle en a trouvé, au Collège de Beaulieu.



Bastien lit une lettre de son aïeul.

Beaulieu - De nouveaux projets pour le comité d'organisation de la Fête de la fraise

FESTIVITÉS - Dernièrement, à Beaulieu, le comité de la Fête de la fraise a validé son bilan 2026 et envisage un record du monde de tarte aux fraises en 2027.

Réunis dernièrement, les membres de l'association du comité d'organisation de la Fête de la fraise de Beaulieu ont validé à l'unanimité le rapport d'activité et le rapport de trésorerie de l'année écoulée. Les adhérents tirent un bilan très positif de l'édition 2026, saluée pour sa réussite.

Le président, Claude Brunie, a présenté le rapport d'activité. Il est revenu sur la 34e Fête de la fraise, organisée le dimanche 10 mai place Marbot, sur le thème « du bruit et de la couleur ». Batucada brésilienne, bandas, déambulations, animations pour les enfants et grande tarte aux fraises étaient au programme. La manifestation a bénéficié d'une large couverture médiatique.

L'année a aussi compris le dîner de remerciements des bénévoles, le 19 juin à la salle Sévigné, et l'organisation de trois marchés de producteurs de pays. Celui du 10 août, aux abords de la Dordogne, a rassemblé plus d'un millier de personnes grâce à la mobilisation de 43 bénévoles.

Le président a adressé ses remerciements à l'équipe, tout en évoquant quelques points d'insatisfaction et des pistes d'amélioration, notamment pour l'organisation des parkings.



Le nouveau bureau autour du président Claude Brunie et du maire Dominique Cayre.

La trésorière, Sylvie Nicaise, a détaillé les comptes de l'exercice, certifiés par le cabinet @ com.

Vers un record en 2027

Les adhérents ont ensuite découvert les perspectives pour la prochaine édition. L'association explore désormais la piste d'une tentative de record du monde de la plus grande tarte aux fraises. Une demande a été déposée auprès du Guinness World Records, dont le délai de réponse peut atteindre vingt semaines.

Après la clôture de l'assemblée générale, un appel à candidatures a été lancé et le bureau de l'association a été renouvelé lors d'une réunion tenue dans la foulée.

Claude Brunie reste président, entouré de Thibault Bouteleux et Thierry Massalve, vice-présidents. Le secrétariat est désormais assuré par Hélène Pelay, assistée d'Éliane Richet.

Côté finances, Francette Neyrat, jusque-là secrétaire, prend la fonction de trésorière. Sylvie Nicaise, qui occupait ce poste, devient trésorière adjointe, aux côtés de Dominique Cayre, trésorier adjoint.

Les pôles d'activité restent en place avec la gestion des bénévoles par Rosie Cavarot et Pierrot Servanty, la gestion des exposants par Leslie Van Oncem, ainsi que la technique et la sécurité par Jacky Verdié, Jean-Michel Decourtray et Stéphane Cottet.

L'équipe s'étoffe avec de nouveaux membres : Louis Lacoste, Evelyne Dom Brunie, Joëlle Chapoulie, Marie Bouchetoux, Dany Verdié, Didier Fontalirant, Yveline Dayoub et Françoise Brunie-Sist. Fabienne Busca, Nathalie Laussac et d'autres personnes rejoignent aussi le comité en tant que membres associés.

Chenailler-Mascheix - Une mique... pour Halloween ?



Une des sorcières s'en va servir la mique.

Pour fêter Halloween, le comité des fêtes de Chenailler a invité les habitants de la commune à participer au repas de la mique qu'il organisait après le défilé du char.
Plus de soixante personnes ont répondu présent.
Dans la salle décorée pour la circonstance, les sorcières et les sorciers d'Halloween ont servi la mique, que chacun a appréciée.

Beynat - Une balade de la cueillette à l'assiette le samedi 21 novembre



Frédéric Huguet partagera ses connaissances des plantes sauvages le 21 novembre.

Le samedi 21 novembre de 14h à 17h, le Beynatois Frédéric Huguet propose une promenade botanique « de la cueillette à l'assiette » sur le thème des salades sauvages de l'hiver.
Rendez-vous devant la salle du Parjadis pour une sortie pédagogique à la découverte du monde méconnu des plantes sauvages et de leurs usages.
Au cours de la balade, Frédéric Huguet expliquera comment identifier les plantes sauvages comestibles, médicinales et vénéneuses. Il reviendra également sur l'histoire de l'usage des plantes et de leur relation avec les hommes. Enfin, il abordera les propriétés nutritionnelles de certains végétaux et les recettes simples et savoureuses qu'il est possible de réaliser.
Tarif libre. Renseignements au 06.37.18.58.69, amaranthus95@gmail.com.

Beynat - De la qualité pour la foire aux bovins gras



Une vingtaine d'animaux ont été vendus.

Le jeudi 5 novembre au matin, la traditionnelle foire primée aux bovins gras de Beynat a rassemblé une vingtaine d'animaux sur la place du Souvenir, en présence des éleveurs, des acheteurs, d'élus de la commune et du territoire, ainsi que des partenaires habituels.
Ce jour-là, la qualité était au rendez-vous et tous les bovins ont été vendus.
Voici le palmarès : dans la catégorie génisses (jusqu'à 4 ans), le premier prix revient à l'EARL La Roderie (Chenailler Mascheix) ; 2e et 3e Jean-Jacques Bros (Neuville) et 4e Alain Couturas (Treignac).
Dans la catégorie vaches jeunes (de 4 à 9 ans), le premier prix revient au GAEC Laffère (Sérilhac) ; 2e GAEC Gilles et Franck Dumond (Arnac-Pompadour) ; 3e GAEC Éric Galinon (Le Pescher) ; 4e GAEC de Chez Jean (Monceaux sur Dordogne) ; 5e Dorian Auconie (Allassac) ; 6e GAEC Éric Galinon (Le Pescher) ; 7e Dorian Auconie (Allassac) ; 8e GAEC Éric Galinon (Le Pescher) ; 9e Jérôme Dhur (Palazinges) et 10e GAEC de la ferme du Dolmen (Beynat).
Dans la catégorie vaches adultes (plus dve 9 ans), le premier prix revient au GAEC Gilles et Franck Dumond (Arnac-Pompadour) ; 2e Thierry Tereygeol (Affieux) ; 3e GAEC de la ferme du Dolmen (Beynat) ; 4e Thierry Tereygeol (Affieux) ; 5e Frédéric Dufour (Albussac) et 6e Christophe Comby (Chameyrat).
Prochain rendez-vous ce lundi 16 novembre avec une foire primée aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton.

Communautés locales de Beaulieu-sur-Dordogne et Meyssac

Vendredi 13 novembre. 10h30, Meyssac, église, prière pour les malades.
Samedi 14. 11h, Bassignac-le-Bas, messe (fête de saint Martin). 18h, Meyssac, messe.
Dimanche 15. 9h30, Beaulieu, catéchisme. 11h, Beaulieu, messe.
Mercredi 18. 14h-17h, secrétariat à Beaulieu. 17h, messe dans la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 19. 15h, Meyssac, messe à l'Ehpad.
Samedi 21. 10h30-12h, Meyssac, rencontre entre les confirmands et les confirmés à Meyssac. 18h, Beaulieu, messe.
Dimanche 22. 10h-11h, Meyssac, catéchisme ; 11h, messe.

La Vie Corrézienne
EST-ELLE RICHE COMME CRÉSUS ?
NON ! ELLE TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.
Pour nous soutenir, faites un don.
Presse & Pluralisme

Beynat - Une quatrième journée contrastée pour LAMICO TT

La quatrième journée du championnat par équipes s'est déroulée ce week-end avec un bilan de trois victoires et six défaites, tandis qu'une rencontre a été reportée. Retour sur les résultats.
Après deux victoires consécutives, la Régionale 2 recevait l'équipe fanion de Cognac. Malgré une rencontre disputée, Lamicott 1 s'incline 6 à 8 face à une solide formation charentaise. L'équipe n'est pas parvenue à faire basculer la rencontre en sa faveur. Il faudra rebondir lors de la prochaine journée pour rester dans la course aux premières places.
La régionale 3 poursuit son excellent début de championnat. À domicile, elle s'est imposée 9 à 5 face à Cognac 2, signant une nouvelle victoire précieuse dans une poule particulièrement disputée. Grâce à ce succès, cette formation occupe la première place du classement provisoire, à égalité avec Villenave, vainqueur 8 à 6 face à Saint-Viance lors de cette journée. Le hasard du calendrier réserve justement une confrontation directe entre les deux équipes lors de la prochaine journée.
Après leur large succès face à Tulle lors de la précédente journée, les joueurs de la pré-régionale se déplaçaient à Meymac pour affronter l'équipe 2 locale. Ils ont confirmé leur excellente forme du moment avec une nouvelle victoire sur le score de 13 à 5 : une performance qui souligne les progrès et les ambitions de cette équipe dont les jeunes joueurs continuent de récolter les fruits de leur investissement et de leur assiduité aux entraînements. L'équipe est actuellement deuxième au classement provisoire.
En déplacement pour affronter la Raquette Ardoisière 1, la Départementale 1 s'est inclinée 11 à 7. Malgré de belles performances, les joueurs n'ont pas réussi à inverser la tendance. Après une rencontre reportée lors de la précédente journée, la départementale 2A retrouvait la compétition avec un déplacement face à Meymac 3 pour une victoire 12 à 6.
Déplacement compliqué pour la départementale 2B opposée à une solide équipe de la Raquette Ardoisière 2. Face à des adversaires mieux classés, cette équipe s'incline 18 à 0. Il faudra rapidement tourner la page pour aborder les prochaines échéances.
Invaincue après les trois premières journées, la départementale 3 recevait la Raquette Ardoisière 3 avec l'ambition de poursuivre sa belle série. Malheureusement, elle s'incline 3 à 7, une première défaite cette saison qui ne doit pas faire oublier son bon début de championnat.
La départementale 4A accueillait quant à elle l'équipe 8 du CABC TT mais s'incline 1 à 9. La Départementale 4C recevait l'équipe 1 des Coping du Pong pour une défaite 1 à 9.
Prochain rendez-vous le week-end du 20 novembre pour la cinquième journée de championnat, avec notamment un choc au sommet entre la régionale 3 et Villenave. Mais avant cela, Lamico TT aura le plaisir de recevoir le deuxième tour de critérium régional au gymnase de Beynat ce samedi 14 et dimanche 15 novembre.



La régionale 3 s'est brillamment imposée 9 à 5 face à Cognac B.

Communauté locale de Beynat/Aubazine

Samedi 14 novembre. 14h, Beynat, appel à volontaires pour réaliser un grand nettoyage de l'église pour la fête de saint Pierre Dumoulin Borie. 17h30, Albignac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 15. 11h, Beynat, messe dominicale.
Dimanche 22. Fête de saint Pierre Dumoulin Borie à Beynat et mémoire des 117 saints martyrs du Vietnam : 10h30, procession dans le bourg ; 11h, messe interparoissiale avec la présence de Mgr Éric Bidot, des membres de la famille du saint et la communauté vietnamienne du diocèse ; verre de l'amitié offert par la municipalité ; repas partagé à la salle des fêtes d'Espagnagol ; renseignements et inscriptions auprès de Vân Dussol au 06.36.66.48.55.
Catéchisme et aumônerie. Vân au 06.36.66.48.55, Catherine au 06.19.16.46.90.

Beynat - « Femmes je vous chante » avec Nathalie Marcillac

Le dimanche 22 novembre à 15h au foyer rural Pierre Demarty, l'association des *Amis de Beynat* propose un spectacle musical avec la chanteuse Nathalie Marcillac, habituée à se produire régulièrement dans la cité du cabas.
Elle interprétera « Femmes, je vous chante » et sera accompagnée par deux musiciennes : Catherine Brunet au piano et Chloé Dunn au violon.
Dans ce tour de chant intime, tel un hommage aux voix féminines, la soprano revisitera les plus grands répertoires de la chanson française et internationale des cinquante dernières années. De Céline Dion à Dalida en passant par Patricia Kaas, Hélène Ségara, Lara Fabian, Fabienne Thiebault et Nicole Croisille, pour ne citer qu'elles, elle aura à cœur de transmettre des émotions à son auditoire et de le transporter dans l'univers de ces chanteuses.

Tarif : 18 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.
Renseignements : 06.82.59.15.02.



Un hommage aux plus belles voix féminines.

Beynat

Brunch littéraire. Ce dimanche 15 novembre, Régine Rossi Lagorce interviendra pour un brunch littéraire particulièrement gourmand à la médiathèque ! Ancienne restauratrice, celle-ci s'est fait connaître comme chroniqueuse culinaire. Autrice d'une vingtaine de livres, elle est devenue au fil des ans experte de la cuisine limousine. Le 15 novembre à 10h30, elle viendra présenter ses deux derniers ouvrages : « Vive les légumineuses » et « Mes p'tites histoires de Noël ». Au menu : contes, récits, histoire, culture et cuisine. En résumé, un brunch où trouver des idées gourmandes et accessibles à l'approche des fêtes ! Nombre de places limité et inscription : bibliotheque@beynat.fr ou 05.19.59.04.80.

Foire primée. Le lundi 16 novembre dès 7h, Beynat va accueillir une foire primée aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton. L'ouverture de la foire est prévue à 8h30. Éleveurs, acheteurs, partenaires et élus du territoire vont donc se retrouver à l'occasion de cette manifestation bovine. Une nouvelle fois la race limousine sera à l'honneur. Casse-croûte à la Brasserie des Platanes. Renseignements : 05.55.85.50.25.

Cinéma. Une projection du film *Les Héros du Louvre*, réalisé par Élie Chouraqui, avec notamment Kad Merad et Marie Gillain, est organisée le vendredi 20 novembre, à 20h30, au foyer rural Pierre-Demarty. Inspiré d'une histoire vraie, ce film plonge le spectateur au cœur de la Seconde Guerre mondiale : une aventure familiale épique et dangereuse à travers la France occupée. Tarif adulte : 5,5 €. Tarif enfant (moins de 13 ans) : 4 €. Renseignements au 05.55.85.97.82.

Élection départementale partielle. À la suite de la vacance du mandat de conseiller départemental du canton du Midi corrézien, une élection départementale partielle est organisée afin de pourvoir le siège devenu vacant. Les électeurs des communes du canton du Midi corrézien sont convoqués le dimanche 13 décembre pour procéder à l'élection de leur représentant au sein du conseil départemental. Le scrutin sera ouvert le dimanche 13 décembre de 8h à 18h et, en cas de second tour, le dimanche 20 décembre aux mêmes horaires. Les candidats, remplaçants ou mandataires établis par le candidat doivent obligatoirement déposer les candidatures pour chaque tour de scrutin à la préfecture, bureau de la réglementation et des élections, 1 rue Souham à Tulle, de préférence sur rendez-vous : pour le 1er tour de scrutin : le jeudi 19 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h, le vendredi 20 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h. En cas de 2e tour de scrutin : le lundi 14 décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h, le mardi 15 décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Élection de la section d'Espagnagol. Suite à la réélection des conseillers municipaux lors des élections 2026, il y a lieu d'organiser le renouvellement des commissions syndicales dans le respect de la réglementation applicable aux biens de section. En Corrèze, la section d'Espagnagol rattachée à la commune de Beynat réunit les conditions réglementaires. En conséquence, les électeurs de la section concernée sont convoqués le dimanche 13 décembre, pour élire huit membres, afin de mettre en place la commission syndicale. Le scrutin sera ouvert à la mairie de Beynat ce 13 décembre de 8h à 18h et en cas de ballottage, le dimanche 20 décembre, aux mêmes horaires. Le dépôt des candidatures est obligatoire. Les imprimés sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture de la Corrèze : www.correze.gouv.fr. Candidats ou représentants dûment mandatés doivent déposer leur candidature à la sous-préfecture de Brive, boulevard Jules Ferry, de préférence sur rendez-vous et sur la première journée afin d'assurer la possibilité d'apporter toute pièce manquante le lendemain : pour le 1er tour de scrutin : 1er jour, le mercredi 25 novembre de 8h45 à 11h45, et de 14h à 16h. 2e jour, le jeudi 26 novembre de 8h45 à 11h45, et de 14h à 18h. En cas de 2e tour : le mardi 15 décembre de 8h45 à 11h45, et de 14h à 18h.

Conférence. L'association *de la Croix-de-Lorraine du Midi corrézien* propose ce dimanche 22 novembre à 10h à Beynat une conférence sur André Malraux et la Corrèze dans la salle de la maison du cabas, animée par Pierre Courteix. À midi aura lieu à Laumond (Sérilhac) le 5e anniversaire de la Croix-de-Lorraine édifiée sur le terrain du président de l'association, Jacques Larivée. Un repas sera servi à 12h30 à la salle polyvalente de Sérilhac.

Repas farcidures. Le samedi 28 novembre à partir de 19h30 au foyer rural Pierre-Demarty aura lieu un repas farcidures proposé par *Lamico tennis de table*. Au menu : potage, andouille, farcidures, petit salé, tarte aux pommes et café (18 € ou 12 € pour les moins de 12 ans). Possibilité de plats à emporter le midi et le soir (quatre farcidures, andouille, petit salé) pour 10 €. Réservations au 06.02.07.63.00.

Développement durable. Le mardi 1er décembre à 18h30, le comité développement durable mis en place par la municipalité va se réunir salle de la mairie. Dans un souci de démocratie participative, cette réunion est ouverte à tous les habitants de Beynat qui souhaitent s'informer, échanger des idées et contribuer aux projets de développement durable du village. Pour s'inscrire, il suffit simplement de le signaler au secrétariat de mairie, soit à l'accueil, soit au 05.55.85.50.25 ou par mail à mairie@beynat.fr.

Aubazine - Les écoliers commémorent le 11 novembre en avance



Tous les élèves aubazinois ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 - © CV

Le 6 novembre à 11h, tous les élèves de l'école communale d'Aubazine, de la petite section de maternelle au CM2, ont participé à la commémoration anticipée du 11 novembre au sein de l'école, sous la direction d'Agnès Delmas, avec Bernard Larbre, maire de la commune, des agents de l'école et des instituteurs Pierre Cacaud, Aurore Molnar, Carole Velle et Séverine Vezilier. Les élèves ont confectionné des badges « bleuet de France », symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins, qu'ils ont portés avec fierté avant de les offrir aux participants.
La directrice a d'abord lu un message adapté du texte du ministère de l'éducation nationale. Les enfants du CE1-CE2 ont ensuite récité le poème de Stéphanie Ramos « Quand résonne le bleuet de France », tandis que les élèves de CM1 et CM2 ont déclamé le poème de Paul Eluard « Liberté ».
Une gerbe de fleurs a ensuite été déposée au pied du drapeau.
La Marseillaise a enfin été chantée par tous.

Aubazine - La nouvelle station d'épuration du bourg inaugurée



Les personnalités ont coupé le ruban de la nouvelle station d'épuration d'Aubazine - © CV

La nouvelle station d'épuration du bourg d'Aubazine a été inaugurée le vendredi 30 octobre en présence de Vincent Berton, préfet, Frédéric Lavigne, sous-préfet, Pascal Coste, sénateur, Laurent Darthou, président du conseil départemental, Bernard Larbre, maire d'Aubazine, des élus de nombreuses communes de la Corrèze et des acteurs de la réalisation de cet ouvrage.
Jean-Michel Monteil, président du syndicat mixte Bellovic, a débuté son discours inaugural en précisant que ce projet, initialement porté par la commune, a été repris par le syndicat Bellovic à l'occasion du transfert de la compétence assainissement collectif en janvier 2025 par son prédécesseur, Jacques Bouygue. Mise en service en 1981, l'ancienne station d'épuration était devenue vétuste (station de type « lit bactérien ») et connaissait des dysfonctionnements importants. Elle ne permettait plus de garantir un traitement satisfaisant des eaux usées avec des rejets non conformes dans le milieu naturel.
La construction de cette nouvelle station d'épuration utilise un procédé de traitement par filtres plantés de roseaux. Elle est adaptée aux besoins du bourg (450 équivalents/habitants) avec une exploitation simplifiée et un suivi du système à distance qui réduit les coûts de maintenance et d'entretien. Elle s'intègre parfaitement dans son environnement.
La réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées complète le fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement. La réalisation de cette station a été effectuée par l'entreprise Pouzol, bien connue des Aubazinois, ainsi que par la SAUR, avec en maîtrise d'œuvre le bureau d'études Dejante. Des travaux rendus difficiles compte tenu du site particulièrement escarpé.

Un investissement d'1,2 million d'euros

Le coût global de cette opération s'élève à 1 200 000 € HT, investissement important mais nécessaire pour remettre à niveau les équipements et répondre aux enjeux environnementaux du territoire. L'Agence de l'eau Adour-Garonne a apporté une aide financière de 50 %, le conseil départemental de la Corrèze à hauteur de 15 % exceptionnellement, et la commune d'Aubazine a participé à hauteur de 200 000 €.
Vincent Berton, préfet, Frédéric Lavigne, sous-préfet, Pascal Coste, sénateur, et Jean-Michel Darthou, président du conseil départemental, ont souligné l'importance de la gestion de l'eau en Corrèze, pourtant dite « département des mille sources », enjeu majeur pour l'avenir. Ils saluent le travail collectif accompli pour assurer un service public de qualité.

Aubazine - Une halle aux matériaux dans la commune



La halle aux matériaux de l'entreprise Pouzol vient d'être inaugurée - © CV

L'inauguration d'une halle aux matériaux s'est déroulée le 30 octobre à Aubazine, à la suite de celle de la station d'épuration, en présence des autorités locales.
Réalisée par l'entreprise Pouzol, elle est destinée aux particuliers comme aux professionnels.
Construite sur un site en friche racheté par l'entreprise Pouzol cette halle est pourvue de panneaux photovoltaïques. Cette réalisation a vu le jour grâce à la société d'économie mixte Corrèze énergies renouvelables et avec l'appui du Conseil départemental.
Des matériaux de construction de gros œuvre – ciment, chaux, parpaings – viennent ainsi compléter l'entreprise existante qui propose des matériaux pour l'aménagement extérieur.

Donzenac - Donzenac Oxygène en soutien de la Gaillarde Corrézienne



Donzenac Oxygène a remis 1 171 € à la Gaillarde Corrézienne pour soutenir son action.

Dernièrement, Christophe Chaminant, le président de *Donzenac Oxygène*, a réuni les adhérents et les bénévoles de son association lors d'une soirée conviviale pour les remercier de leur engagement lors des événements organisés en 2026, en présence d'une représentante de l'association *La Gaillarde Corrézienne*. Après avoir fait le bilan de l'année, marqué par une participation toujours plus nombreuse pour la randonnée des Gamadoux, et la Dark-Night qui a atteint un nombre record en 2026 avec 489 inscrits, il a souligné l'importance d'une bonne organisation pour chaque événement. « Nous avons besoin de toujours plus de bénévoles pour assurer la sécurité des parcours qui se déroulent dans des lieux emblématiques de Donzenac tels que les Pans de Travassac ou les ruelles du bourg médiéval, ce qui en fait leur attrait », a-t-il déclaré tout en se félicitant de leur succès grandissant.
Le président a rappelé l'engagement de *Donzenac Oxygène* auprès de l'association *La Gaillarde Corrézienne*, qui agit auprès de malades souffrant d'un cancer, en lui reversant un euro par participant aux manifestations.
Un chèque de 1 171 € a ainsi été remis à Anne-Sophie Mefredj, secrétaire de *La Gaillarde Corrézienne*. Cette dernière a remercié en déclarant : « C'est très généreux de penser à nous, et c'est une belle marque de solidarité et de fidélité. Cet argent servira pour acheter du matériel nécessaire à l'amélioration de la qualité de vie des patients et de leurs proches dans le pôle cancérologie de l'hôpital de Brive. »

Donzenac

Conseil municipal. Le prochain conseil de Donzenac se tiendra en mairie le vendredi 13 novembre à 20h30. Parmi l'ordre du jour, seront abordés les tarifs des services municipaux pour 2027, l'approbation du compte financier unique et la clôture du budget du lotissement Le Martel, les demandes de subventions pour les travaux de ventilation/rafraîchissement de l'école primaire, les subventions aux associations, la campagne de bons d'achat chez les commerçants pour le Noël des aînés, la convention avec la fourrière animale de Brive.

Allassac

Conseil municipal. Vendredi 13 novembre à 20h30, à la salle du conseil municipal à la mairie.

Donzenac - Monstres et sorcières se sont emparés du bourg



Les membres du comité des fêtes ont donné le ton pour animer cette soirée.

Le 31 octobre dernier, à l'initiative du comité des fêtes, le bourg historique de Donzenac s'est retrouvé, pour la troisième année consécutive, envahi dès 17h par une multitude de monstres, de sorcières et autres créatures effrayantes, tous prêts à faire subir un sort à qui ne leur fournirait pas les précieux bonbons. C'est dans la joie et l'excitation que les enfants, souvent accompagnés de leurs parents, ont sillonné les ruelles du bourg, sonnant aux portes pour récolter des bonbons, tout en suivant un parcours parsemé d'énigmes les ramenant sous la halle. Les organisateurs avaient transformé le lieu en une grande maison hantée avec toiles d'araignées, chauve-souris et atmosphère enfumée. Des crêpes, des gâteaux et autres friandises, ainsi que des boissons diverses attendaient petits et grands pour profiter de l'ambiance festive et conviviale.

Allassac - Un onzième rassemblement autour de la passion automobile



Un DJ était présent pour assurer l'animation musicale de la soirée.

L'association *Low Race Car* a organisé son 11e rassemblement sur le site de Garavet Rives de Vézère, réunissant à nouveau de nombreux passionnés venus de toute la France.
Voitures, motos et camions étaient exposés à cette occasion, offrant aux visiteurs l'opportunité de découvrir des véhicules variés, des préparations uniques et de belles réalisations mécaniques. Dans une ambiance festive, exposants, partenaires, bénévoles, prestataires et visiteurs se sont retrouvés autour d'une passion commune.
Pour animer cette soirée, le DJ SVSHV a assuré l'ambiance musicale avec des sonorités électro. Plusieurs stands de restauration étaient également présents, tandis que différentes animations ont rythmé l'événement : limbo, concours de rupteurs et démontage de roues.
Au-delà de l'exposition, ce rendez-vous illustre l'esprit de l'association *Low Race Car*, qui rassemble des passionnés autour de l'automobile et de la mécanique avec une volonté commune de partager et de faire vivre cette passion.
L'association tient à remercier l'ensemble des participants, exposants, bénévoles, partenaires et visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette 11e édition. Un nouveau rendez-vous qui confirme le dynamisme de cette communauté et donne déjà rendez-vous aux passionnés pour les prochains événements.

La Vie Corrézienne
COMMERÇANTS
Vous désirez faire connaître votre activité ?
CONTACTEZ BÉATRICE
05 55 24 61 53 | 06 85 30 41 63
b.dupaquier@laviecorrezienne.com



Allassac - Le Handball Club Allassac a soufflé ses 30 bougies



Le club a fêté son 30e anniversaire à la salle culturelle.

Le Handball Club Allassac Donzenac (HBCAD) vient de célébrer ses trente ans lors d'une soirée réunissant joueurs, encadrants, bénévoles et partenaires à la salle culturelle. Cette belle aventure sportive et humaine se poursuit avec un nombre de licenciés toujours en augmentation. Dès 3 ans, les enfants découvrent le handball à travers des jeux et parcours de motricité. Du Babyhand aux moins de 9 ans, le plaisir de jouer et d'apprendre ensemble est au cœur des séances, avec des rencontres sous forme de plateaux. À partir des moins de 11 ans, filles et garçons évoluent dans leurs championnats respectifs en affrontant les clubs de Corrèze, Haute-Vienne et Creuse. Cette saison, la création de l'entente avec le club de Larche permet de poursuivre la progression des jeunes handballeurs et permet aux équipes -13 et -15 filles d'accéder au championnat pré-région. Le club compte également des équipes seniors féminine et masculine engagées en championnat, ainsi qu'une section loisirs mixte où esprit d'équipe et plaisir du jeu se retrouvent chaque semaine. Débutants ou confirmés, petits ou grands, le HBCAD vous ouvre ses portes !

Contacts : Stéphane Lacroux, président, 06.16.53.63.43 - 6019011@na.ffhandball.net.

Allassac - « Détente et Souplesse » étire sa panoplie d'activités



Les cours se déroulent chaque semaine dans la salle du Combattant.

Forte de ses 80 adhérents, l'association *Détente et Souplesse* poursuit son développement et enrichit ses activités avec un nouveau cours de stretching, ouvert aux femmes comme aux hommes, quel que soit leur niveau. Proposé chaque vendredi, de 9h à 10h, à la salle du Combattant, ce cours repose sur une succession d'exercices doux et contrôlés visant à étirer les muscles, assouplir le corps, libérer les tensions et favoriser la détente.
À l'occasion du Téléthon, une séance découverte sera exceptionnellement ouverte à tous le vendredi 4 décembre. Une participation de 5 €, intégralement reversée au Téléthon, sera demandée.

Ce nouveau rendez-vous vient compléter les activités déjà proposées : gym tonique le lundi et le jeudi de 9h à 10h, gym douce le mercredi de 9h à 10h, ainsi que plusieurs séances de Pilates réparties du lundi au vendredi. Encadrés par deux animatrices diplômées, les différents cours s'adressent à tous ceux qui souhaitent retrouver la forme ou l'entretenir, selon leurs capacités et à leur rythme. Présidée par Brigitte Vaujour, l'association *Détente et Souplesse* invite à se retrouver plusieurs fois par semaine autour d'activités physiques sport-santé, dans une ambiance bienveillante.



Saint-Viance - Une procédure de régularisation au cimetière

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal. Les sépultures dont la liste est consultable sur les panneaux d'affichage du cimetière, ainsi que sur celui de la mairie, relèvent du régime du terrain commun à défaut de titre de concession. Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance avant le 22 avril prochain : soit en se présentant aux heures d'ouverture des services de la mairie : les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, les lundis et samedis de 9h à 12h30. Soit en adressant un courrier à l'adresse suivante : Mairie, 1 rue du Pontel 19240 Saint-Viance. Soit en envoyant un courriel à l'adresse suivante : sg@saintviance.fr. Afin de garantir les actions qui seront menées, la municipalité sera accompagnée tout au long des procédures visant la mise en conformité du cimetière communal par un cabinet d'ingénierie et de conseil auprès des collectivités territoriales, spécialisé en gestion des cimetières.

Communautes locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Vendredi 13 novembre. 14h30, Objat salle paroissiale, réunion du MCR. 15h, Ehpad d'Allassac, messe. 17h50, Objat oratoire, vêpres et messe.
Samedi 14. 17h, Donzenac, messe. 18h, messe à Objat (pour la famille Lagarde-Lambert-Lafon, Marie-Thérèse Mouneyrat, José et Martine Vidal, Guy, André et Jeanine Lachèze, Serge et Marcelle Ourghanlian, Monique Chabart, vente des nems au profit des JMJ) et Pompadour chapelle Saint-Blaise.
Dimanche 15. Journée nationale du Secours catholique. 9h10, Ayen, laudes ; 9h30, messe. 9h30, messe à Sadroc et Saint-Ybard. 11h, messe à Allassac (pour Odette Deguilly née Boisnard), Lubersac chapelle ND du Rubeau, Uzerche chapelle ND et Varetz.
Lundi 16. 17h30, Objat oratoire, chapelet ; 18h05, messe. 17h30, Saint-Martin-Sepert, chapelet.
Mardi 17. 10h, Uzerche SE, chapelet et messe. 15h, Ehpad d'Objat, chapelet. 17h, messe à Donzenac et Ehpad de Pompadour. 18h05, Objat oratoire, messe.
Mercredi 18. 15h, messe à l'Ehpad de Vigeois et foyer de vie. 17h, Lubersac chapelle ND du Rubeau, messe ; 17h30, adoration du saint sacrement. 17h, Allassac, messe. 18h05, Objat oratoire, messe.
Jeudi 19. 17h, Donzenac église, messe. 17h, Uzerche SE, messe. 18h05 Objat oratoire, messe.
Vendredi 20. 15h, Ehpad de Varetz, messe. 17h, Ayen, chapelet. 17h, Pompadour chapelle Saint-Blaise, messe. 17h50, Objat oratoire, vêpres et messe.
Samedi 21. 17h, Allassac, messe pour Amédée, Madeleine et Jacques Lachèze. 18h, messe à Objat, Eyburie et Lubersac chapelle ND du Rubeau.
Dimanche 22. 9h30, messe à Masseret, Perpezac-le-Noir, Saint-Cyr-la-Roche et Juillac (pour Aimée Trarieux, famille Barthélémy-Couderc). 11h, messe à Donzenac (pour Odette Deguilly née Boisnard), Pompadour chapelle Saint-Blaise, Uzerche chapelle ND et Voutezac.

Voutezac - Une soirée de frayeurs

Vendredi 6 novembre, l'*Association des parents d'élèves de Voutezac* (APEV) organisait sa traditionnelle soirée des frayeurs. Un rendez-vous désormais attendu qui a réuni plus d'une centaine d'enfants, de la maternelle jusqu'au lycée. À la nuit tombée, petits et grands ont déambulé dans les rues, partant à la découverte de plusieurs scènes aussi surprenantes qu'effrayantes. Au fil du parcours, les participants ont pu croiser des sorcières, des mange-morts, découvrir des mises en scène autour du feu ou encore pénétrer dans une inquiétante salle d'opération et côtoyer des araignées géantes. De quoi faire frissonner les plus courageux ! Cette soirée placée sous le signe d'Halloween s'est également accompagnée d'une distribution de bonbons, pour le plus grand plaisir des enfants. Deux commerçants de la commune ont d'ailleurs participé à l'événement : Le Cadran Solaire et le salon Anaïs, contribuant ainsi à la réussite de cette animation. Cette belle soirée a été placée sous le signe de la convivialité, du partage et des frissons, ce qui a une nouvelle fois permis de faire vivre les rues de Voutezac et de rassembler les familles autour d'un moment festif.



Le décor était adapté ce soir-là.

Juillac

Journée gastronomique et festive. L'association *Rencontres et Loisirs*, présidée par Renée Longuechaud, propose le dimanche 22 novembre à la salle des fêtes de Juillac, un repas limousin à 12h, suivi d'un thé dansant à 15h, animé par Nathalie Legay. La formule complète (repas + thé dansant) coûte 25€ et le thé dansant seul 10€. Pour participer, vous devez impérativement réserver avant le 18 novembre au : 06.48.68.39.73 ou 06.84.16.16.75.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LA VIE CORRÉZIENNE

Chartrier-Ferrière - Un bon moment de partage entre aînés

Dimanche 8 novembre à midi, le conseil municipal de Chartrier-Ferrière avait convié les aînés de la commune à partager un agréable moment de rencontre et d'amitié autour d'un repas. Le sésame pour entrer dans la salle des fêtes ? Avoir plus de 75 ans.
Pour cette occasion, les conseillers municipaux ont retroussé leurs manches et coiffé leur toque de cuisinier d'un jour. Sous la houlette de Christian, dès la veille et le dimanche matin, l'équipe s'est affairée aux diverses tâches d'une brigade de cuisine.
Accueillis par la maire Séverine Gautier, la trentaine de convives qui avaient répondu présent a pris place autour de la table. Nostalgie, souvenirs, petites anecdotes ou histoires étaient à l'ordre du jour dans les discussions. Chacun a pu apprécier la qualité du repas servi par les conseillers municipaux.



Ce repas est toujours un moment apprécié par les aînés de la commune.

Après le café, ce moment s'est poursuivi en musique et en chansons, animé par deux bénévoles de l'association *Causs'Toujours*.

Chartrier-Ferrière - Un youtubeur à moto, conteur local

Installé à Chartrier-Ferrière, Benoît Peillon est vidéaste photographe et pilote de drone professionnel depuis cinq ans. Il est spécialisé dans la production d'images à forte valeur narrative pour les entreprises.
Sa véritable passion ? Arpenter à moto les routes de Corrèze en quête d'histoire locale. Il a créé une chaîne YouTube, « Terramoto » (@terramoto_tv), destinée à faire découvrir le département.
Son constat : il trouvait dommage de ne pas trouver d'images récentes de la Corrèze sur YouTube montrant clairement des endroits intéressants tout en expliquant l'histoire de ces lieux.
Dernièrement, il s'est consacré à Collonges et son histoire. Il a d'autres projets en cours qu'il invite à suivre sur sa chaîne, non seulement destinée aux amateurs d'histoires locales mais également aux motards curieux.



Le vidéaste Benoît Peillon sillonne la Corrèze à moto pour parler d'histoire locale.

Renseignement : contact@thelinefilms.fr.

Cublac

Services de garde. Cabinet d'infirmières : Cindy Laval et Laura Teil (place de l'église) au 05.55.24.38.58. Pharmacie à Cublac au 05.44.31.54.16. Groupe médical de Terrasson au 05.53.50.04.80. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain (Cublac) au 05.55.85.17.63. Services d'urgences : SAMU au 15 ; Pompiers au 18 ; Centre hospitalier au 05.55.92.60.00.

Messe et concert de Sainte-Cécile. Programmés le samedi 28 novembre à 18h à l'église de Cublac. Avec la participation de *la Concorde terrassonnaise*.

Atelier créatif à la bibliothèque. Pour fêter Noël, les bénévoles de la bibliothèque proposent aux enfants de l'école de Cublac un atelier créatif le samedi 12 décembre de 13h30 à 17h (pour les enfants de la maternelle GS jusqu'au CE2). Porter feutres, ciseaux et colle. Inscriptions à la mairie au 05.55.85.22.89 avant le 9 décembre.

Téléthon. Plusieurs manifestations au profit du Téléthon seront organisées à Cublac le samedi 21 novembre. À partir de 15h sont prévues : jeux de cartes et de société, ateliers football, parties de pétanque, randonnées marche et VTT, concours de la meilleure flognarde (lots à gagner). Tombola. Spectacle à 17h30 : chansons avec les enfants de CM2 de l'école de Cublac mais aussi danse et zumba avec le Foyer des jeunes de Cublac. Repas festif à 19h pour 20 € (sur réservation avant le 15 novembre au 06.70.79.95.19). Crêpes, café, thé et buvette. Rendez-vous organisé par l'Inter-associations de Cublac. Tous les bénéfices, comme les dons, sont reversés intégralement à *l'AFM-Téléthon* au profit de la recherche.

Mansac

Paroisse. Messe à la chapelle samedi 14 novembre à 18h pour les familles Vachet, Labarde, Bambou. Dimanche 15 à 11h à Saint-Pantaléon. Samedi 12 décembre à 18h, messe à la chapelle à l'intention d'Alain Fraysse, décédé à Mansac.

Récital *Au fil des pages*. Rendez-vous dimanche 29 novembre à la salle polyvalente.

Repas-concert années 80. Organisé par Stef et Jack, ce repas-concert se déroulera samedi 21 novembre à 19h à la salle polyvalente. Renseignements au 06.85.36.17.55.

Repas choucroute. Organisé par le comité des fêtes, ce repas se déroulera dimanche 15 novembre à 12h à la salle polyvalente. Renseignements et inscriptions au 06.42.32.49.28.

Repas pot-au-feu du Téléthon. Vendredi 4 décembre à 19h à la salle polyvalente.

Marché de Noël. Samedi 5 décembre à la salle polyvalente. Inscriptions en mairie.

Repas des aînés de la commune. Pour les 65 ans dans l'année, samedi 12 décembre à la salle polyvalente.

Mansac - Les associations se réunissent pour préparer le Téléthon



Les associations se sont réparti les responsabilités pour les diverses animations du Téléthon.

Les associations de Mansac se mobilisent pour le Téléthon qui se tiendra les 4 et 5 décembre. Un week-end de solidarité riche en animations attend les participants dans la commune.
Le vendredi soir, à partir de 19h30, un repas pot-au-feu est proposé au tarif de 18 € sur place et 15 € à emporter.
Le samedi matin, dès 9h, les participants pourront se retrouver autour d'un petit-déjeuner avant de prendre part à une randonnée. À la salle polyvalente, des jeux en bois seront proposés aux petits comme aux grands, ainsi qu'une vente de livres. Un apéritif viendra clôturer la matinée à midi.
Tout au long des deux jours, les visiteurs pourront également tenter leur chance à la tombola et participer à la traditionnelle pesée du jambon. Des urnes de dons seront mises à disposition dans les commerces de la commune, à la bibliothèque et à la mairie.

Mansac - Des vacances d'automne actives à l'accueil de loisirs

Pendant les dernières vacances scolaires, les Lionceaux de l'accueil de loisirs de Mansac se sont bien mis dans l'ambiance d'Halloween, en créant des monstres avec de la peinture sur les mains, en se parant de déguisements et en arborant des maquillages.
Les commerçants de la Rivière-de-Mansac ont gentiment offert des bonbons lors du défilé d'Halloween, pour éviter les mauvais sorts…
Parmi les activités proposées, les enfants ont dessiné et pratiqué de la gym douce avec une intervenante en compagnie des résidents de l'Ehpad Charles-Gobert.
Ils ont également vu des animaux de près à la Réserve animalière de Calviac.
Et les jeunes, de tous âges, se sont rendus au Complexe, salle de loisirs à Brive. Là, les plus grands ont fait une partie de laser game.
Par ailleurs, les plus petits ont pratiqué des instruments de musique, notamment avec un ukulélé apporté par une animatrice.
Quant aux adolescents, ils ont pratiqué l'escalade à Antipode puis des jeux d'arcades aux Arènes de Brive.



Résidents et enfants se sont rendus à l'Ehpad pour un atelier dessin et une séance de gym.

Saint-Pantaléon-de-Larche - Le policier municipal prend ses fonctions

Une nouvelle étape vient d'être franchie à Saint-Pantaléon-de-Larche avec l'arrivée du premier policier municipal de la ville. La création de ce service marque la volonté de la municipalité de renforcer la sécurité, la prévention et la proximité avec les habitants.
Depuis le 5 novembre au matin, l'agent a officiellement rejoint les effectifs de la commune. Avec la création de sa police municipale, Saint-Pantaléon-de-Larche se dote d'un nouveau service destiné à répondre aux besoins du quotidien et à veiller à la tranquillité publique.
L'arrivée de ce premier policier s'inscrit dans l'engagement municipal en faveur d'un cadre de vie serein et agréable. Sa présence sur le terrain vient renforcer les services de la ville et contribuer au bien-vivre ensemble.



Le policier municipal a été accueilli par le maire Eddie Marcos à sa prise de fonction.

Saint-Pantaléon-de-Larche - De jeunes enfants sensibilisés au harcèlement scolaire



Les enfants de la garderie forment un cœur pendant cette sensibilisation.

À l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, les enfants de la garderie de Saint-Pantaléon-de-Larche ont participé à un atelier de sensibilisation autour du respect et de la bienveillance. À travers cette activité, ils ont découvert trois gestes essentiels pour lutter contre le harcèlement : ne pas se moquer, aller vers l'autre et en parler à un adulte. Les enfants ont pu comprendre que les mots et les comportements peuvent parfois blesser, même lorsque les conséquences ne sont pas visibles. Par cette initiative, la ville souhaite sensibiliser les plus jeunes à l'importance du respect, de l'entraide et de l'écoute, car aucun enfant ne doit rester seul face au harcèlement.

Lubersac - Une année scolaire bien commencée



La directrice Camille Monnier (3e debout en partant de la dr.) et l'équipe pédagogique 2026-2027.

Quelques semaines après la reprise, l'équipe pédagogique de la directrice Camille Mounier a adopté une vitesse de croisière qui permettra d'accompagner les 153 élèves, dont 46 en maternelle, au cours de cette nouvelle année scolaire 2026-2027. Celle qui encadre la petite et moyenne section rappelle : « La randonnée à Chabrignac s'est agréablement bien déroulée avec un temps idéal », en évoquant la sortie d'octobre dernier. « Prochainement, les classes du CE1 au CM2 vont participer à des ateliers avec le Pays d'Art et d'Histoire ». D'autres projets sont en cours de réflexion comme le séjour en janvier à Chamonix (CE2, CM1 et CM2). Pour rappel, l'équipe pédagogique est constituée ainsi : petite section-moyenne section : Camille Mounier et Mélanie Vigneron ; moyenne section-grande section : Christelle Caudy ; CP : Françoise Roche ; CE1-CM2 : Nicolas Grivot ; CE2 : Vincent Guérineau ; CM1 : Marie Vaur ; CM2 : Méleine Tailler. Vendredi est le jour de décharge assuré par Mélanie Vigneron. En plus de l'arrivée de Nicolas Grivot, suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire, les jeunes élèves sont également accueillis par trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) : Agnès Ravel, Cindy Cottaz et Nathanaëlle Voleau. Les 107 élèves de l'école primaire côtoient également Bertrand Camus (activités sportives), Océane Heve et Pauline Masdupuy, AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap).

Lubersac

Pharmacie de garde. Jusqu'au vendredi 20 novembre, pharmacie Besse (Uzerche).

Société de pêche. L'AAPPMA de Lubersac invite tous les détenteurs de carte de pêche 2026, le vendredi 20 novembre à 20h30, à la salle Léonce Blanc rue des Écoles, à participer aux élections des membres du conseil d'administration pour la période 2027-2031. Pour que cette association puisse aborder sereinement l'avenir, une forte mobilisation de ses membres est souhaitable.

Cercle de lecture. Jeudi 26 novembre, de 17h à 18h30, le réseau des médiathèques du Pays de Lubersac-Pompadour invite à son prochain cercle de lecture au Gambrinus, place de l'Horloge. Chacun peut venir présenter son ou ses coups de cœur littéraires. Entrée libre et gratuite.

Secours catholique. Mardi 24 novembre de 15h à 18h, un service d'écoute et de soutien moral pour des personnes en situation de mal-être (solitude, dépression, harcèlement, violence, etc.). Aux mêmes horaires, des cours de français (apprentissage de la lecture, de l'écriture) seront dispensés. Gratuits. Dans les locaux du *Secours catholique*.

Convivialité. *Familles Rurales* propose le 15 décembre un atelier de confection de centre de table. Inscription au 06.68.07.83.19.

Marche de solidarité au profit de la lutte contre la maladie de Charcot. Organisée par la maison de santé du Pays de Lubersac samedi 21 novembre à 14h. Départ du champ de foire pour des parcours de 2,5 ou 6 km. Dons libres.

Cinéma. *Familles rurales* programme à *La Conserverie* ce vendredi 13 novembre, 20h30, *Le Berger et les Ours*. Tourné dans les Pyrénées ariégeoises, le film explore les tensions nées de la réintroduction de l'ours brun à partir de 1996. Il suit le quotidien d'un berger vieillissant, Yves Raspaud, et de sa jeune apprentie, Lisa Laguerre, au milieu des pâturages, des attaques de troupeaux et des débats entre défenseurs de la nature et éleveurs en pleine mutation professionnelle. Un documentaire qui respire le vrai et qui nous invite à nous interroger sur notre propre avenir.

Rencontre littéraire. Comment vivre avec, ou malgré, les écrans ? Une question parmi tant d'autres qui seront posées à Najat Vallaud-Belkacem et Christian Spitz (alias le Doc de la radio dans les années 1990 en animant l'émission cultissime *Lovin'Fun*) ce samedi 21 novembre à 20h30 à *La Conserverie*. Gratuit.

Chœur de Loups. Le samedi 21 novembre à 20h30, Chœur de Loups sera en concert à Saint-Cyr-les-Champagnes dans la salle des fêtes, avec en première partie – assurée – Andrew Field. Entrée libre. Le dimanche 29 novembre, à 16h, concert au centre culturel Jean-Pierre Fabrègue à Saint-Yrieix-la-Perche. Entrée 12 € (placement libre). Deux heures de concert : chants limousins, pyrénéens, basques, chants de marins et variété française. Renseignements : 06.24.25.72.85.

Théâtre. *Nos Lendemains*, pièce écrite par Lisa Chevallier, qui sera également sur scène aux côtés de Rémi Bourdeau, est programmée le samedi 28 novembre à 20h30. Véritable voyage dans le temps pendant lequel nous revivrons les événements de 1974 à 2020. Réservations : 05.55.73.20.00.

Saint-Pantaléon-de-Larche

Séance de cinéma. Dans ce cadre du Mois du doc, la médiathèque Marcelle Delpastre et *les Amis de la bibliothèque de St-Pantaléon-de-Larche* proposeront une séance du film « En attendant Zorro » le vendredi 20 novembre, à 20h, suivie de la rencontre avec sa réalisatrice Sarah Moon Howe au club-house, à côté du gymnase de la commune. Le film raconte avec douceur et tendresse le quotidien de parents d'enfants d'handicapés, et suit le travail de Lucas, éducateur spécialisé. Le film s'adresse à tout public à partir de 12 ans. Cette séance s'inscrit dans une tournée Mois du film documentaire en Nouvelle-Aquitaine, coordonné par la Bibliothèque Départementale de la Corrèze et CINA. Renseignements : lesamisdelabibliotheque@gmail.com.

Arnac-Pompadour

Rugby. Le CA Pompadour accueille Ribérac au stade Pierre Villepreux, à partir de 13h30, dimanche 15 novembre.

Marché alimentaire du samedi. Les commerçants seront installés sur la partie haute de la place du château, le temps nécessaire aux travaux du pourtour de la halle.

Cas Fait Débat. Le rendez-vous de novembre se tiendra le vendredi 27, à 20h30 à la salle polyvalente de Pompadour. Il sera animé par Marie-Claude Jobert, ancienne cadre de la Banque de France, déléguée régionale de l'association *Actioneducfi*, qui est composée de spécialistes de la Banque de France dans les domaines budgétaires, économiques et financiers. L'intitulé de la conférence : « Les arnaques financières, ça n'arrive pas qu'aux autres ».

Lubersac - La statue de Notre-Dame est revenue à la chapelle du Rubeau



Barbara Paczula et Jean-François Roche à côté de la statue de Notre-Dame rénovée - © ChBas

Le 23 octobre 2025, *l'Association des Amis de la Chapelle du Rubeau* confiait la restauration de la statue de la Vierge de Notre-Dame du Rubeau à Barbara Paczula, restauratrice d'objets d'art.
En présence de Jean-François Roche, maire de Lubersac, de François de Lubersac, président de l'*Association des Amis de la Chapelle du Rubeau*, de l'abbé Sampaïo, retraité depuis peu, de l'abbé Révérien Manirakiza, son successeur, de Martine Bussy, secrétaire de l'*Association des Amis de la Chapelle du Rubeau*, ainsi que de quelques adhérents de l'association, la statue de la Vierge a été accueillie ce 23 octobre avec beaucoup d'émotion et de joie. Lors de ce retour à Lubersac, Francis Castel a fait un historique de la chapelle : sa construction, ses aménagements, ses tableaux et sa statue. Il a remercié la municipalité - ancienne et nouvelle équipes - pour son aide de 50 % au financement de la restauration, preuve de son attachement à la conservation du patrimoine religieux de Lubersac. Puis Barbara Paczula a parlé de son travail minutieux de restauration : décapage des couches de peintures rajoutées au fil du temps, consolidation du bras de la Vierge, peinture des jambes de l'enfant Jésus, entre autres. Enfin, l'abbé Révérien Manirakiza a béni la statue qui a été honorée d'une prière avant de rejoindre son piédestal. Les employés municipaux peuvent être remerciés d'avoir aidé à cette installation.
La cérémonie s'est clôturée par un pot au presbytère, offert par l'*Association des Amis de la Chapelle du Rubeau*.
À noter, les offices dominicaux ont désormais lieu dans cette chapelle du Rubeau.
Le samedi 7 novembre, une messe a d'ailleurs été dite en l'honneur de la Vierge de Notre-Dame du Rubeau.

La Vie Corrézienne



Lubersac - Les chasseurs troquent leur vert kaki contre le rose de la solidarité



Les chassseurs se mobilisent pour apporter leur pierre à l'édifice d'Octobre rose.

Les sociétés de chasse de Mongibaud, de Coussac-Bonneval et de Lubersac ont uni leurs forces pour une belle cause à l'occasion d'Octobre Rose. Elles ont organisé une soirée de solidarité afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein et, plus largement, contre le cancer en général.
Cette initiative, soutenue par les élus locaux présents pour l'occasion, a également réuni les présidents des fédérations départementales des chasseurs de la Corrèze et de la Haute-Vienne, témoignant ainsi de l'engagement du monde de la chasse au-delà de ses activités habituelles.
Les organisateurs ont adressé un remerciement à leur partenaire de la soirée, Bigrat Location, pour la création des tee-shirts roses.
Grâce à cette mobilisation et à la générosité des participants, la somme récoltée s'élève à 1 650 euros. Ce don a été remis au président départemental de la Ligue contre le cancer, également présent lors de cet événement. Il « contribuera au financement des actions menées par l'association ». Un apéritif dînatoire a permis de conclure cette belle manifestation dans une chaleureuse ambiance.

Pays de Lubersac-Pompadour - De vrais diablotins chez « les Filous ! »

Pendant les deux semaines de vacances d'automne, les enfants des deux accueils de loisirs du Pays de Lubersac-Pompadour se sont amusés comme de petits diablotins !
Sous un ciel clément et un soleil radieux, les deux équipes pédagogiques leur ont proposé un projet d'animation placé sous le signe du plaisir de faire peur et de partager des jeux en plein air. Deux ingrédients qui ont constitué le fil conducteur de ces vacances hautes en couleur !
À Saint-Sornin-Lavolps, la directrice, Caroline Parot, explique que « entre jeux en forêt, soirée frisson, chasse aux bonbons et activités sportives, ces deux semaines se sont déroulées à vitesse grand V ! »
Les derniers jours ont conduit *Les Filous* dans le laboratoire de Grabouilla et Carabouille, pour y réaliser quelques expériences terrifiantes, avant de partir à la découverte des pièges tendus par de redoutables créatures maléfiques qui avaient élu domicile dans la forêt de Pompadour.



Les enfants utilisent de la poudre de perlimpinpin pour réussir leurs créations.

Arnac-Pompadour - Un Cas fait débat pour la bonne cause

Le traditionnel et mensuel *Cas fait débat* s'est tenu le 23 octobre en présence d'un public particulièrement attentif à Arnac-Pompadour. La conférence avait lieu dans le cadre d'Octobre rose, pour sensibiliser et informer le grand public sur le cancer du sein.
À cette occasion, a été reçu Arthur Pereira, chercheur dans l'équipe du professeur Raphaël Rodriguez à l'institut Pierre et Marie Curie. Il a présenté les avancées dans les recherches, le travail quotidien du chercheur, la difficulté et l'importance de trouver des fonds pour mener à bien leurs travaux. Car de nombreuses et longues étapes sont nécessaires avant une possible application à l'être humain.
Lors de cette soirée organisée, conjointement avec l'*Association Courir pour la vie*, organisatrice de la course-marche caritative « la Favorite » dont la présidente est Florence Buffière, a été remis à Arthur Pereira un chèque de 18 000 euros correspondant aux recettes de la course 2026, aux dons des sponsors, des entreprises et collectivités.
En 10 ans, « la Favorite » a remis l'intégralité de



Florence Buffière et une partie des bénévoles encadrent Raphaël Rodriguez - © M.Du

ses recettes, soit 100 000 euros à l'institut Pierre et Marie Curie.
Le prochain *Cas fait débat* aura lieu le vendredi 27 novembre à 20h30 à la salle polyvalente de Pompadour. Avec Marie-Claude Jobert, ancienne cadre de la Banque de France, déléguée régionale de l'association *Actioneducfi*, qui est composée de spécialistes de la Banque de France dans les domaines budgétaires, économiques et financiers. Intitulé de la conférence : « Les arnaques financières ça n'arrive pas qu'aux autres ».

Arnac-Pompadour - Les Capistes n'ont joué que 40 minutes contre le leader

Espoirs : UA Issigeac 22 - 26 CA Pompadour. Quand le classement ne reflète pas la qualité de l'adversaire.
Les « rouge et vert » ne s'attendaient pas à encaisser deux essais en 15 minutes, face à une équipe qui, jusque-là, n'avait pas enregistré de résultats marquants. Piqués au vif, les Corréziens ont mis du temps à se concentrer et s'en sont remis à Romain Lagorce, pour rester au contact d'Issigeac, après 40 minutes compliquées (15-6).
Le groupe a montré qu'il avait du caractère, en se reprenant dès l'entame du second acte. Romain Lagorce ajoutera trois nouveaux points (15-9), avant un nouvel essai périgourdin, plein d'opportunisme. Les « rouge et vert » prennent enfin la direction des débats et inscrivent deux essais par Williams et Lavialle, pour passer devant leurs adversaires, 22-23, à la 63e minute.
Les locaux ont de plus en plus de mal à se montrer dangereux malgré de nombreuses tentatives. Le dernier mot reviendra à Lagorce qui inscrira une dernière pénalité, en toute fin de match. Belle victoire 22-26, acquise avec beaucoup de caractère qui permet aux espoirs de demeurer à un petit point du leader Ribérac qui sera leur prochain adversaire.
Équipes fanion : UA Issigeac 50 - 31 CA Pompadour.
En déplacement sur la pelouse d'Issigeac, le CA Pompadour savait qu'il allait devoir livrer une grosse bataille face à l'ogre de cette poule 2. Une formation locale aux ambitions non dissimulées qui s'est offert un recrutement XXL.
Malheureusement, la première période allait rapidement tourner à la démonstration des locaux. Hormis Fairbank, plus à l'aise à son véritable poste, les « rouge et vert » sont pris dans l'engagement et en difficulté pour mettre leur jeu en place. Ils ne font que subir les assauts adverses, en multipliant les fautes et regagnent les vestiaires avec un retard conséquent (36-10).
Une première période difficile qui aurait pu laisser craindre une après-midi compliquée.
Mais c'était sans compter sur le discours et les mots justes du duo d'entraîneurs Chassagnac/Dufaure à la pause. Remobilisés, les « rouge et vert » revenaient sur le terrain avec un tout autre visage. Une nouvelle fois, l'apport du banc a sonné la révolte. Le CA Pompadour retrouvait de l'allant, de l'agressivité et surtout de l'ambition dans le jeu. Libérés, les Capistes reprennent confiance et se montrent plus entreprenants et plus efficaces.
Pilotés par un Aubin Doussaud inspiré, le CAP revient rapidement au score (43-31). Mais alors qu'ils avaient l'occasion de se rapprocher encore un peu plus, les Capistes encaissent un essai en contre qui scellera définitivement la victoire des locaux.
Plusieurs sentiments dominaient au coup de sifflet final. La frustration d'être passé proche de ramener quelque chose de ce déplacement ; la déception de n'avoir pas joué ce premier acte et la fierté d'avoir su réagir dans le second.
Les Capistes doivent impérativement retenir les leçons de cette sortie, pour ne pas connaître de désillusion face à un autre cador de la poule, Ribérac, ce dimanche 15 novembre, à Pierre Villepreux.



Comme l'équipe fanion, les espoirs auront un gros challenge à relever ce dimanche - © EDu

Montgibaud

Marché de Noël. L'association des parents d'élèves Benayes-Meuzac-Montgibaud invite à venir nombreux à la halle de Meuzac, de 9h à 18h, pour vos emplettes de fin d'année le dimanche 29 novembre. Nombreux exposants, restauration et buvette sur place. Séances photos avec le père Noël à partir de 16h et tombola pour gagner un jambon. Vente de sapins à partir de 21 à 59 € (contacter l'association au plus tard le 15 novembre).

Saint-Sornin-Lavolps - Une sortie pour les bénévoles des Jardins de la Marquise



Les bénévoles ont bénéficié d'une belle sortie avec la visite de deux superbes jardins.

Samedi 24 octobre, l'association *Les Jardins de la Marquise* a organisé une sortie à l'arboretum de Saint-Setiers pour remercier ses bénévoles de leur implication lors de la fête des plantes du mois de septembre. Le matin, Guy Guenroc a guidé la visite de ce jardin de trois hectares qui abrite 130 arbres différents.
L'après-midi, le groupe a pris la direction de Lacore (36) pour découvrir son remarquable jardin qui vient d'être distingué par le guide Michelin.
Sur place, Alain Gribet a su faire partager sa passion pour les végétaux et ses animaux en mosaïque qui décorent ce magnifique endroit.

Meyssac - Radio Vicomté sur la bonne voix

ONDES. Le 30 octobre à Meyssac, Radio Vicomté a dressé le bilan d'une année charnière lors de son assemblée générale : nouveaux talents, investissements maîtrisés et avenir serein pour la radio qui émet 24 heures sur 24.



Le bureau de Radio Vicomté a tenu son assemblée générale évoquant les grands dossiers des radio locale.

Le 30 octobre, la radio associative Radio Vicomté, partenaire de notre hebdomadaire, a tenu son assemblée générale à Meyssac, en la salle du conseil municipal de la mairie, aimablement prêtée par la maire.

Avant de présenter son rapport moral, le président André Alary a demandé un moment de recueillement pour deux membres de l'association disparus dans l'année : Claude Soulier, l'un des membres fondateurs, qui avait construit pièce à pièce le premier émetteur et la première table de mixage, il y a 43 ans de cela. Et Jean-Pierre Faurie qui, pendant de longues années, a conçu et animé de nombreuses émissions, dont sa chronique musicale « Méli Mélodie » avec la complicité de Daniel Fender. Le président a rappelé que l'association compte actuellement 25 membres, ce qui paraît peu pour une radio en fonction 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Mais comme il l'a précisé : « Nous ouvrons notre association uniquement à des membres qui peuvent donner de leur compétence, et non des membres qui ne font que payer une cotisation. » Ont ainsi été accueillis en 2025, Jacques Hebert qui délecte les auditeurs avec ses recettes. Il sait de quoi il parle puisqu'avant sa retraite, il était chef de cuisine au Fouquet's, célèbre restaurant des Champs-Élysées à Paris.

Autres arrivées : celles de Lise Joly, qui a fait toute sa carrière de journaliste à Radio France, dont France Inter, et Brigitte Michel qui donne de la voix avec l'équipe matinale des « Barastoles » et prépare une chronique sur les expressions françaises.

Parmi les faits notables de l'année écoulée, la maîtrise du nouveau logiciel MB Studio, installé en fin d'année 2014, est à présent parfaitement acquise.

« Nous avons également investi dans un émetteur neuf et un de secours, ainsi que le double pont qui relie le studio à l'émetteur, explique le président. Notre fournisseur Com'Equip peut ainsi prendre le contrôle technique à distance, ce qui nous évite un déplacement coûteux de notre fournisseur basé à Toulouse. »

Au sujet de la DAB (l'équivalent de la télévision numérique pour la radio), Radio Vicomté a été sollicitée pour faire partie des radios qui pourraient rejoindre ce système présenté comme l'avenir inexorable de la radio. Mais, son financement serait de l'ordre de 3 000 euros par an, ce qui permettrait de couvrir la totalité de la Corrèze, mais priverait de la couverture sur le Lot où Radio Vicomté a de nombreux auditeurs. Le sujet reste donc en suspend en attendant de plus amples informations.

Il est revenu au trésorier Christian Brus, de présenter le bilan financier. Il a mis à disposition de tous le bilan tel qu'établi par l'expert-comptable. Lorsque ce dernier a remis les comptes, il a eu le commentaire suivant : « La gestion est saine, Radio Vicomté présente une situation favorable à son avenir. » Les chiffres présentés par le trésorier en attestent.

« Après une année 2024, particulièrement dépensière puisqu'elle a correspondu à de lourds investissements, avec la mise en place du nouveau logiciel et de l'équipement en émetteurs, nous avons retrouvé les réserves qui pourraient permettre à notre radio de fonctionner un an durant sans bénéficier d'une quelconque subvention, y compris celle du FSER, le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique. »

Jean-Marie Lacaux, secrétaire de l'association, mais aussi spécialiste de l'informatique et d'Internet, est revenu sur les effets positifs de la mise en place de MB Studio, en précisant : « Nous pouvons prendre la main du logiciel avec un téléphone portable de l'endroit où nous nous trouvons. Cela nous permet d'intervenir en direct sur l'antenne lorsque nous réalisons des animations extérieures. Ce qui nous permet d'asseoir notre réputation sur de nouveaux territoires et de mieux faire connaître Radio Vicomté sur notre zone d'écoute. »

Selon la tradition, le bureau a présenté sa démission, pour être reconduit à l'identique à l'unanimité.

Avant de partager le pot de l'amitié, Radio Vicomté a accueilli un personnage : le « Catmimi » équipé pour causer dans le poste. Il s'agit d'un tableau réalisé par l'artiste local Cyan qui a déjà réalisé, de la même manière et avec l'équipement idoine, des portraits de nombreux magasins meyssacois.

Chauffour-sur-Vell - Grâce à tous, une première fête réussie du comité des fêtes



Cette 1re fête avait obtenu un succès public.

À la suite de sa première fête à Chauffour, le comité des fêtes de la commune a tenu à remercier chaleureusement toutes les personnes venues nombreuses le 17 octobre dernier. Grâce à la mobilisation et à l'enthousiasme de chacun, les festivités ont rencontré un beau succès, dans une ambiance conviviale et festive. Le comité adresse également « ses sincères remerciements aux habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité lors des aubades, ainsi qu'à la municipalité, aux associations locales, aux *Festifélés*, à *Dis-le à ton voisin* et à DJ Tarmac pour leur contribution à la réussite de cet événement. » Les organisateurs « s'excusent de n'avoir pu passer dans toutes les maisons pour les aubades et promettent de se rattraper lors de la prochaine fête. »

Les conscrits et les membres du comité des fêtes se sont également réjouis « de cette belle réussite collective et remercient l'ensemble des participants pour avoir répondu présents à ce rendez-vous festif ».

« Un grand merci à tous pour avoir contribué à faire de cette première édition un si beau moment de partage ! », conclut le comité des fêtes de Chauffour.

Meyssac - Zéro est arrivé...

La chronique de Tonton Canard

Impeccable ! s'est dit le plumitif gazetier en ouvrant ses volets en ce dimanche 8 novembre dès potron-minet. Une brume automnale recouvrait le village. Un bon signe, elle accordait à notre légendaire microclimat une méritée grasse matinée dominicale. Car, dès qu'il a quitté les bras de Morphée, il a montré toute son ardeur. Les entraîneurs, ou plutôt les coachs pour écrire moderne, avaient communiqué à la présidente la composition des deux équipes qui allaient affronter celles de Varetz.

Un lieu pour le moins prestigieux puisqu'on y a vu naître Pierre Raymond Hector d'Aubusson, comte d'Aubusson de La Feuillade, marquis de Castel Novel, diplomate et homme politique français. Bref, nous allions fréquenter la Haute. Pas question donc que les Blanc et Violet se laissent piéger comme lors de leur dernière sortie. Aussi, ont-ils pris la précaution de remplir leurs véhicules, au prix d'une surcharge pétrolière, de notre Roi Soleil, noblesse oblige.

Mais, afin d'éviter les hauts cris du trésorier encaisseur général du club, fut embarqué juste le nécessaire pour tenir deux matchs. Le calcul fut parfait. La preuve, dès les deux parties achevées, la pluie varetzienne fit son apparition. Et, en arrivant au complexe sportif abritant le terrain, Tonton Canard a pu s'en donner à cœur joie face aux nombreux panneaux publicitaires accrochés aux garde-fous du pré carré. Par parenthèse, le scribouillard aimerait bien que Sigmund et son divan nous expliquent pourquoi le sport doit-il toujours être affublé de son complexe et ses terrains nécessiter des garde-fous… Mais bon, revenons aux annonceurs du club recevant le RCPM. Il y en avait pour tous les goûts. Sympathiques pour débloquer la situation avec



La première du RCPM, comme la réserve, est repartie avec zéro point au compteur.

Manu Serrures, de quoi bricoler avec Merlin, un enchanteur qui est Leroy en la matière, de quoi butiner, couvert par L'Abeille Assurances, ou faire appel à FGTTP qui promet d'assainir la situation. Bref, tout se présentait sous les meilleurs auspices, comme on dit à Beaune…

C'était sans compter sur l'arrivée de Zéro, avec son cheval et son grand chapeau, sans se presser mais avec une redoutable efficacité pour protéger les Varetziens. Aussi, la mort dans l'âme, Tonton Canard se doit-il de vous annoncer qu'il a fallu que les Meyssacois sortent à deux reprises de sa torpeur automnale Fanny. En effet, pour essayer de ménager votre peine, sachez que le plumitif gazetier n'a eu aucun mal à noter sur son calepin les points enregistrés par les Blanc et Violet. Pour la simple et triste raison qu'il n'y en a eu aucun. De leur côté, les adversaires du jour se sont gavés : 53 points pour l'équipe Réserve et 48 pour la Première. Pour vous dire, même Donald Trump est resté sans voix pour analyser le résultat !

Collonges-la-Rouge - L'art d'explorer les archives avec Chantal Sobieniak

Invitée par *Les Amis de Collonges* dans le cadre de leur année centenaire, Chantal Sobieniak, vice-présidente de la société archéologique de la Corrèze, a présenté une conférence sur « La recherche en archives ». L'accès aux réseaux informatiques, projeté en temps réel sur le grand écran de l'espace chronotopique, a permis à une quarantaine de personnes de suivre concrètement les démarches permettant d'obtenir des informations personnelles de nature historique ou généalogique : recensements, état-civil et registres paroissiaux, cadastre napoléonien, archives municipales, régionales, militaires, fichier des automobiles et photos diverses. Dans la masse de documents présentés, chacun ou presque a pu déceler au moins un parent ! Cette brillante démonstration, chaleureusement applaudie, a été suivie d'une présentation de la Société archéologique, ancêtre des *Amis de Collonges*. C'est d'ailleurs cette société qui a porté l'association collongeoise sur les fonts baptismaux, à l'initiative de son président d'alors, Gabriel Soulié, Collongeois et pharmacien à Brive, et de l'abbé Louis Bardon, curé de Collonges. Les archives de ce dernier recèlent de précieux documents à découvrir sur l'histoire et les habitants du village sur plusieurs siècles.



La conférencière Chantal Sobieniak devant son public curieux de méthodologie des archives.

Quelques sites conseillés www.archives.correze.fr - www.ssha-correze.org, francearchives.gouv.fr par Chantal.

Curemonte - Un Noël participatif en préparation

À l'approche des fêtes de fin d'année, le *Foyer Rural* de Curemonte invite les habitants, petits et grands, à prendre part à une aventure collective et créative : la réalisation d'une grande fresque de Noël destinée à embellir le cœur du village.
Le premier atelier aura lieu ce dimanche 15 novembre à 14h. Ouvert à tous les enfants accompagnés de leurs parents, ainsi qu'aux habitants souhaitant contribuer au projet, ce rendez-vous permettra de lancer la fabrication des premières décorations qui composeront l'œuvre finale.
Animés par Sandrine Billière, ces moments de création sont entièrement gratuits et ne nécessitent aucune expérience particulière. Chacun pourra participer à son rythme et apporter sa touche personnelle à cette réalisation collective.
Les participants sont également invités à rejoindre l'atelier suivant, le dimanche 22 novembre, afin de poursuivre ensemble l'élaboration de la fresque, puis à participer à l'installation finale le dimanche 29 novembre. Le *Foyer Rural* espère mobiliser de nombreux habitants autour de cette initiative qui vise à renforcer les liens entre générations tout en valorisant la créativité de chacun. Une belle occasion de se rencontrer, d'échanger et de contribuer à un projet commun dans l'esprit de Noël.

Curemonte - École et services communaux au conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont fixé **les conditions de concession des nouvelles cavurnes** récemment installées au cimetière communal. Destinées à accueillir deux urnes, elles seront proposées au tarif de 900 € pour une durée de concession de cinquante ans. Ils ont décidé d'instaurer **la taxe sur la vacance des locaux d'habitation** afin de poursuivre la politique de lutte contre les logements durablement inoccupés sur le territoire communal.
Dans le cadre de la poursuite de l'adressage communal, une nouvelle voie reliant le secteur d'Eynard à la route départementale a officiellement reçu la dénomination de chemin d'Eynard. Une correction d'orthographe a par ailleurs été apportée au chemin du Caté (sans « h ») afin d'harmoniser les bases administratives et les systèmes d'adressage.
Le conseil a ensuite validé une mise à jour du fonctionnement de la régie d'avance afin de l'adapter aux évolutions comptables et d'y intégrer de nouvelles dépenses, tout en maintenant le montant de l'avance à 500 €.
Concernant le gîte communal, les tarifs de location pour 2027 ont été approuvés. Cette révision tient compte notamment de l'évolution des cotisations au réseau Gîtes de France. La convention de mandat de gestion avec Gîtes de France Corrèze a également été renouvelée.
Face aux épisodes de fortes chaleurs observés cet été, le conseil a autorisé l'achat de deux climatiseurs mobiles destinés à l'école communale. D'un montant de 1 099,99 € TTC, cet investissement bénéficiera du dispositif prime rafraîchissement d'EDF, qui devrait permettre à la commune de percevoir une aide de 800 €.
Dans le domaine de la sécurité civile, les élus ont désigné Bernadette Gironde en qualité de correspondante incendie et secours, chargée notamment des actions d'information et de sensibilisation auprès de la population.
Enfin, le conseil municipal a approuvé une convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze afin de pouvoir recourir, en cas de besoin, au Service public de l'emploi temporaire pour assurer la continuité des services communaux.
Les élus ont également renouvelé pour trois ans le contrat de logiciel de gestion de la mairie auprès de JVS Mairistem, outil indispensable au fonctionnement administratif de la collectivité.

Vigeois - La micro-crèche des Écureuils officiellement inaugurée



Le ruban d'inauguration de la micro-crèche vient d'être coupé par les personnalités locales alors que la structure est ouverte à Vigeois depuis plusieurs mois.

Ouverte depuis le printemps dernier, la micro-crèche des *Écureuils*, à Vigeois, a été officiellement inaugurée jeudi 29 octobre. Une étape importante pour la communauté de communes du Pays d'Uzerche, qui poursuit le développement de son offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire. La cérémonie s'est déroulée en présence de Bernard Roux, président de la communauté de communes du pays d'Uzerche, Vincent Berton, préfet de la Corrèze, Laurent Darthou, président du Conseil départemental, Jean-Paul Comby, maire de Vigeois, Marie-Claude Carlat, présidente du conseil d'administration de la Caf de la Corrèze, Didier Papin, administrateur de la MSA, et Noémie Lachaud, présidente VYV3 Cœur d'Aquitaine, gestionnaire de l'établissement. Catherine Chambras, maire d'Uzerche et présidente de la CCPU au lancement du projet, était également présente.
Située rue du Pré de l'Homme, la nouvelle structure, présentée par Maxime Durif, architecte du projet, dispose de douze places d'accueil pour les jeunes enfants. Elle propose différentes formules adaptées aux besoins des familles : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, dans un environnement moderne et pensé pour le bien-être des tout-petits. Le bâtiment bénéficie notamment d'un système de géothermie, inscrit dans une démarche de maîtrise des consommations énergétiques. Représentant un investissement de plus de 893 000 € HT (travaux + études), cette réalisation a bénéficié du soutien financier de plusieurs partenaires institutionnels : la Caf, l'État, le Département, la MSA, l'Europe et l'Ademe. La commune de Vigeois a également contribué au projet en mettant le terrain à disposition. Bernard Roux a souligné l'importance de cette nouvelle structure pour les familles du Pays d'Uzerche : « Au-delà de l'accueil des enfants, la micro-crèche constitue un service de proximité essentiel pour faciliter l'organisation quotidienne des parents et contribuer à l'attractivité résidentielle du territoire. » Avec la crèche de la Maison de l'enfance à Uzerche et désormais la micro-crèche de Vigeois, la communauté de communes poursuit la construction d'une offre d'accueil mieux répartie géographiquement, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants. Cette inauguration a enfin été l'occasion de remercier les partenaires financiers, la municipalité de Vigeois, les équipes mobilisées dans la réalisation du projet et les professionnels qui font désormais vivre quotidiennement ce nouvel équipement au service des enfants et de leurs familles.

Estivaux - Le marché de Noël se rapproche !



Sérieux et concentration sont de rigueur ; il y en a des choses à décider ! Ce n'est pas encore l'heure de la collation !

Pendant les vacances de la Toussaint – raison pour laquelle quelques membres étaient absents –, les membres de *Via Estivaux* se sont réunis en soirée, à l'ancienne cantine, pour préparer le marché de Noël du dimanche 6 décembre prochain. Une réunion antérieure avait permis d'installer le nouveau bureau, dans une certaine continuité : président Jérôme Crouzevialle, vice-président Franck Galivel, secrétaire Sabine Jaugeas, trésorier Sébastien Feuillade et trésorier adjoint Nicolas Boulanger.
Ce marché se déroulera à la salle polyvalente de La Croix des Chariots, dès le milieu de la matinée. Environ une vingtaine d'exposants ont donné leur accord. Ils proposeront des produits de bouche mais également des créations susceptibles de faire de beaux et originaux cadeaux de Noël. Au programme : marrons, cidre chaud, et une tombola pour gagner un panier garni et un jambon « suspendu ». Le Père Noël sera présent, plus particulièrement à 11h et 16h. Des sapins de Noël pourront être choisis puis retirés le dimanche suivant, sous la halle, au moment du marché. Dès le crépuscule, un lâcher de ballons lumineux biodégradables clôturera la manifestation. Une agréable surprise attendra celui dont le ballon sera allé le plus loin. Une buvette sera mise en place. Quant à la restauration (places assises), elle sera assurée par « la Minotière » qui proposera des escargots, de la tartiflette au brasero…

Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : samedi 14 novembre au matin à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68) et Puyjalon (05.55.25.40.66) ; toute la journée au Vignon-en-Quercy (commune des Quatre-Routes du Lot) : Laville (05.65.32.10.04). Dimanche 15 novembre à Vayrac : L'Uxello (05.65.32.40.21).

Restriction de circulation. À Curemonte, dans le cadre de travaux de réfection des toitures des châteaux Saint-Hilaire et Plas, ainsi que de l'habitation attenante, des interventions seront menées jusqu'à la fin du mois de novembre. Lors des opérations prévues sur le versant est de l'habitation, côté rue Colette de Jouvenel, la mise en place d'une nacelle sur le domaine public sera écessaire afin de garantir la sécurité des intervenants. Cette installation entraînera ponctuellement l'interruption de la circulation dans la rue concernée. Indispensables au bon déroulement du chantier, ces dispositions pourront occasionner des gênes temporaires pour les usagers. Elles visent également à prévenir tout risque pour les piétons et les véhicules circulant à proximité de la zone de travaux.

Communautés locales de Meyssac et Beaulieu

Vendredi 13 novembre. 10h30, Meyssac, église, prière pour les malades.
Samedi 14. 11h, Bassignac-le-Bas, messe (fête de saint Martin). 18h, Meyssac, messe.
Dimanche 15. 9h30, Beaulieu, catéchisme. 11h, Beaulieu, messe.
Mercredi 18. 14h-17h, secrétariat à Beaulieu. 17h, messe dans la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 19. 15h, Meyssac, messe à l'Ehpad.
Samedi 21. 10h30-12h, Meyssac, rencontre entre les confirmands et les confirmés à Meyssac. 18h, Beaulieu, messe.
Dimanche 22. 10h-11h, Meyssac, catéchisme ; 11h, messe.

Estivaux

Concours de maisons illuminées. À l'occasion de Noël, la municipalité lance un grand concours d'illuminations (maisons, balcons, terrasses ...). C'est le moment de faire briller le village et de partager ensemble l'esprit de Noël. Alors, à vos guirlandes ! Les inscriptions (gratuites) peuvent se faire directement en mairie ou par mail à mairie-estivaux@orange du 11 au 30 novembre. Le jury passera entre le 11 et le 20 décembre. Remise des prix lors des vœux municipaux, en janvier.

Saint-Bonnet-L'Enfantier

Obsèques. Installés depuis quelques semaines sur la commune de Saint-Bonnet, au lotissement de la Combille, après la rénovation, qui a duré plusieurs mois, de la petite maison anciennement « chez Hernandez », Clément, artisan, annonce le décès de son épouse Laure Tuffery née Doublet, à l'âge de 37 ans. Elle avait été diagnostiquée d'un cancer quelques mois seulement après l'acquisition de leur bien. Le voisinage, jeunes et moins jeunes, qui venait juste de faire connaissance avec ce jeune couple très sympathique et tellement dynamique, s'associe à la douleur des proches après ce décès si brutal. Ses obsèques ont eu lieu à Souillac (46) le lundi 2 novembre 2026 au crématorium. Condoléances à Clément, ses proches et toute la famille de Laure.



La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2630**122**

les avocats

Maître Bertrand DUPUY
Avocat
13 rue Toulzac
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte d'avocat régularisé à BRIVE LA GAILLARDE (19100), le 6 Novembre 2026, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **LOTAN**

Siège social : 6 Place Marbot - 19120 BEAULIEU SUR DORDOGNE

Objet social : Restauration rapide sur place et à emporter, Pizzeria, toutes activités annexes, connexes et/ou complémentaires, toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée : 99 années

Capital social : 3.000,00 €, divisé en 300 actions d'une valeur nominale de 10,00 € chacune, de même nature, entièrement souscrites et libérées.

Président : Madame Lola THIRIOT, demeurant à BEAULIEU SUR DORDOGNE (19120), 6 rue du 8 Mai 1945

Directeur Général : Monsieur Gaëtan POUGET, demeurant à BEAULIEU SUR DORDOGNE (19120), 6 rue du 8 Mai 1945

Transmission des Actions / Procédure d'Agrément : les cessions des actions, à l'exception des cessions aux actionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE (19100).

Pour avis.

A2630**476**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05/11/2026, à Ussel, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **MJ Taxis**

Siège : 120 avenue Carnot, 19200 USSEL

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Objet : activités de taxi : le transport public routier de personnes au moyen d'un ou plusieurs véhicules n'excédant pas neuf places ainsi que le transport de leurs bagages, le transport assis de patients, l'assistance toutes distances ; la gestion, l'exploitation, l'acquisition, la location ou la location-gérance de toutes autorisations de stationnement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Jérémy PINTEAU demeurant 5 rue Octave Mirbeau à Brive la Gaillarde (19100)

Directeur général : Mathieu PINTEAU demeurant 35 rue du Mas rouge à Ussel (19200)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Brive la Gaillarde.

POUR AVIS
Le Président

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

FONDS DE COMMERCE

A2630**435**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 05/11/2026 par Maitre Pierre PATIER, Notaire à TULLE (19000) - 4 passage Pierre Borély DOMAINE DU LAC DE SOURSAC, SASU au capital de 50 000 €, ayant son siège social LE PONT AUBERT 19550 SOURSAC, immatriculée sous le n°898854963 au RCS de BRIVE, a cédé à DOMAINE DU LAC DE SOURSAC, SARL au capital de 10 000 €, ayant son siège social LE PONT AUBERT 19550 SOURSAC, immatriculé au RCS de BRIVE sous le n°107 591 836, un fonds de commerce : ACTIVITE DE CAMPING, LOCATION DE GITES, BRASSERIE, RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE OU A EMPORTER, exploité sis Le Pont Aubert, 19550 SOURSAC, moyennant le prix de 395 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 05/11/2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, ainsi que pour la validité et la correspondance au siège de l'étude Priscille CAIGNAULT-Pierre PATIER-Matthieu Broussolle notaires associés d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un office notarial, SELARL au capital de 548 968,92 €, ayant son siège social 4 PASSAGE PIERRE BORELY 19000 TULLE, immatriculée sous le n°441070919 au RCS de BRIVE, où domicile a été élu à cet effet.

Maître Pierre PATIER

A2629**730**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 1er octobre 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la CORREZE le 15 octobre 2026, dossier 2026 00021303, référence 1904P01 2026 A 01054, Monsieur Laurent BESSAS, entrepreneur individuel, dont l'établissement est situé 7 bis Chemin de Laleu 19410 PERPEZAC LE NOIR, immatriculé au registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE sous le numéro 534449 251, a cédé à la société ARBOPAL, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 400 000 euros, dont le siège est situé 17 rue de Donzenac, Le Bois Communal 19240 ALLASSAC, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE sous le numéro 350524 005, le fonds commercial de récupération et vente de palettes sis et exploité 7 bis Chemin de Laleu 19410 PERPEZAC LE NOIR sous l'enseigne SERVICE RECUP PALETTES pour lequel il est immatriculé au RCS de BRIVE LA GAILLARDE sous le numéro 534449 251 et inscrit à l'INSEE sous le numéro SIRET 534449251 00014, code APE 46.73A, moyennant le prix de 160 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 101 400 euros et aux éléments corporels pour 58 600 euros, stock en sus. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues conformément à la loi, dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège social de la société ACT'EC sis 7 rue de la Fontaine Bleue 19100 BRIVE LA GAILLARDE.

Pour avis
l'acquéreur



A2630**034**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Suivant acte SSP signé électroniquement le 12.08.2026, enregistré au SPFE de TULLE le 14.09.2026, dossier 2026 00019209, référence 1904P01 2026 A 00954, la société CORREZE AVENTURES, SAS au capital de 5 000 €, ayant son siège à AUBAZINE (19190) - 2, route du Parc du Coiroux, 951 365 501 RCS BRIVE, a vendu à la société CANOPEE, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège à AUBAZINE (19190) - 2, route du Parc du Coiroux, 106 515 885 RCS BRIVE, un fonds de commerce de parc d'aventure (accrobranche, paint ball, escalade, mini-golf, jeux gonflables) ainsi qu'une activité de petite restauration, sous l'enseigne «Parc Mayaventure» sis et exploité à AUBAZINE (19190) 2, route du Parc du Coiroux pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS BRIVE sous le numéro 951 365 501, moyennant le prix principal de 30 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 17 020 € et aux éléments corporels pour 12 980 €. L'entrée en jouissance est intervenue le 1er juin 2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet FIDAL, sis à BRIVE (19100), Immeuble Kennedy rue du Général Guédin. Pour avis.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2630**474**

IMMODORE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 200 euros
Siège social : 8 RUE DE GRAMMONT
C O GERARD VACHAL
19200 USSEL
Siège de liquidation :
C/O M Gérard VACHAL
8 rue Grammont
19200 USSEL
453 160 202 RCS BRIVE LA GAILLARDE

L'Assemblée Générale réunie le 01 septembre 2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Lionel BERTHELOT, demeurant 857 rue Cardinal Villeneuve St Bruno QCJ3V5Z2 (Canada), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Brive de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2629**039**

YUKKI

SASU en liquidation au capital de 2 000 €

Siège social : 15 PLACE DE LA BASCULE, LE CHAUZE

19500 MEYSSAC

RCS de BRIVE n°938 333 531

AVIS DE LIQUIDATION

En date du 14/07/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme MICHEL Emilie, demeurant 15 place de la Bascule 19500 MEYSSAC de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 14/07/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE.

Emilie MICHEL, Liquidateur

A2629**582**

HOP HOP HOP

SARL au capital de 10.000 €

Siège : 4 PL GAMBETTA 19160 NEUVIC

805346228 RCS de BRIVE

Par décision de l'associé unique du 30/09/2025, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. MILLOTTE Frédéric 2 grande rue 25330 MALANS, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 30/09/2025. Radiation au RCS de BRIVE.

MODIFICATIONS

A2630**525**

SCL 19

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 50 000,00 euros
Siège social :
15 Avenue Alsace Lorraine
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
831 270 590 RCS BRIVE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 06/11/2026, il résulte que :

Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 06/11/2026.

En conséquence, l'article 2 «Objet» des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : l'acquisition, la gestion, la cession de toutes valeurs mobilières et droits sociaux, et notamment la prise de participation dans toutes sociétés ou groupements quels que soient leurs domaines d'activité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition de parts sociales, d'actions ou de droits sociaux, par souscription à toute augmentation de capital, apport, fusion, ou par tout autre moyen, le conseil et l'assistance en organisation et en marketing, en gestion commerciale, administrative, technique et financière, en ingénierie, pour le compte de toutes personnes physiques ou morales et pour tous types de projets et d'activité, l'exécution de toutes prestation de services, prestations de secrétariat et administratives et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement

Nouvelle mention : Activité de Restaurant, plats cuisinés à emporter, traiteur, café Licence IV, le conseil et l'assistance en organisation et en marketing, en gestion commerciale, administrative, technique et financière, en ingénierie, pour le compte de toutes personnes physiques ou morales et pour tous types de projets et d'activité et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Mention sera faite au RCS de BRIVE

A2630**049**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE
Notaires associés à USSEL (19200)

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

CASA NAPOLI USSEL

Société à responsabilité Limitée
au capital de 2000 euros
Siège social : 20 avenue Marmontel
19200 USSEL
RCS BRIVE LA GAILLARDE 943 801 886

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/06/2026, les associés ont décidé de modifier l'objet social de la société à compter du 25/06/2026 :

ancien objet social : Restauration sur place ou à emporter, livraison à domicile, restauration ambulante, pizzeria, traiteur, snacking, débit de boissons, animations diverses.

Nouvel objet social : Restauration sur place ou à emporter, livraison à domicile, restauration ambulante, pizzeria, traiteur, snacking, débit de boissons, animations diverses. Plus généralement, toutes opération commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et de nature à en favoriser la réalisation.

Mention en sera faite au R.C.S de BRIVE LA GAILLARDE.

Pour avis.
La gérance

A2630**226**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes de l'AGM du 30.06.2026, les associés de la société J.M.P. CONSULTING, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est sis à BRIVE (19) - 58 rue Roger Pecheyrand - RCS BRIVE 500 860 937 statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société, malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social. L'inscription modificative sera requise auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Brive.

A2630**482**

Etude de Maître Sandra PERVEAUX
Notaire
31 Avenue Henri IV 19400 Argentat

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

SCI ROBHEL

Société civile
au capital de 51 000,00 €
Siège social : 2 avenue Pasteur,
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
440 082 733 RCS BRIVE-LA-GAILLARDE

Suivant acte reçu par Me Sandra PERVEAUX, notaire à ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, le 13 août 2026, publié et enregistré au SPFE de HAUTE-VIENNE, le 19 août 2026, volume 2026 P n° 10718, il a été procédé à une augmentation du capital social de 133 000,00 € par voie d'apport en nature, pour le porter de 51 000,00 € à 184 000,00 €, par la création de 13.300 parts sociales nouvelles de 10,00 € chacune à libérer à leur souscription, non numérotées. Apport en nature : Une maison individuelle à usage d'habitation située au 4 rue du Général Bardet, 87000 LIMOGES, évaluée à 133 000,00 €.

Pour avis, le notaire.

A2629**736**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes des décisions du 24.9.26 du CA de la SPL BRIVE TOURISME AGGLOMERATION, au capital de 290.800 euros dont le siège est situé à Brive la gaillarde (19100) 34 bis Avenue Alsace Lorraine, immatriculé au RCS BRIVE LA GAILLARDE sous le n° 798 890 919, il a été décidé acte de la dissociation des fonctions du Président du Conseil d'administration et de Directeur Général :

Il est rappelé que Madame BUISSON Patricia, demeurant au 1 Allée le Rio Sec, 19270 Sainte-Féréole, exercera seulement les fonctions de Présidente du Conseil d'administration, et qu'ainsi il a été décidé de nommer :

Madame Gwenaelle LEHMANN, demeurant au 16 rue Chardin, 19100 Brive la Gaillarde, en qualité de Directrice Générale, en remplacement de Madame BUISSON Patricia, qui cesse ses fonctions de Directrice Générale par suite de la dissociation.

A2629**939**

EARL CHAUNU

Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée
Société civile
au capital social de 211 500 euros
Siège social :
885 Route du château de Faugeras
19140 CONDAT SUR GANAVEIX
RCS BRIVE LA GAILLARDE440 681 096

Par décision de l'Associé unique du 1er septembre 2026, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de production d'énergie d'origine photovoltaïque et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts.

POUR AVIS, La gérance

DISSOLUTIONS

A2630**265**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes de l'AGE du 23.10.2026, les associés de la société CFP INVEST, SNC au capital de 15 000 €, dont le siège social est à BRIVE (19) - 22 rue Violet le Duc, RCS BRIVE n°983 652 116, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BRIVE (19) - 22 rue Violet le Duc, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. M. Grégory CHARRIERAS, demeurant à BRIVE (19) - 20 impasse ancienne route de Turenne, a été nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Les fonctions de la Gérance ont pris fin le 23.10.2026. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BRIVE. **Pour avis**

A2629**894**

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

DISSOLUTION ANTICIPEE

Les associés de la Société **ETABLISSEMENTS BOISSY**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000€uros dont le siège social est à CHAMBOULIVE (19450), Moulin de Pierrotte, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 392 657 672, ont décidé le 30 Septembre 2026 de la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Septembre 2026.

Madame Annette BOISSY, demeurant à CHAMBOULIVE (19450), Moulin de Pierrotte, a été nommée Liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé à CHAMBOULIVE (19450), Moulin de Pierrotte.

Mention sera faite au RCS de BRIVE.

Pour avis.

A2630**106**

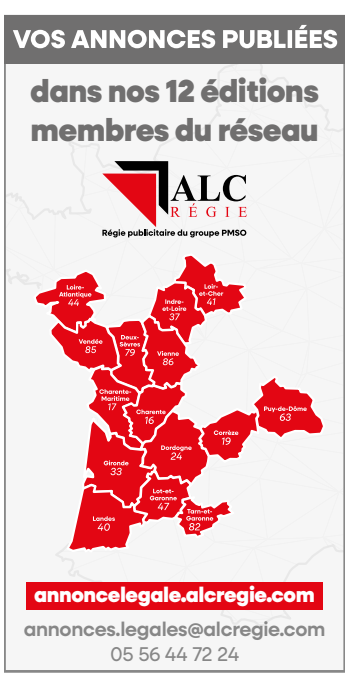
Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

DISSOLUTION ANTICIPEE

Les associés de la Société SCI LSJ Société Civile au capital de 60.000€uros dont le siège social est à COLLONGES LA ROUGE (19500), Le Bourg, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 789 378 171, ont décidé le 31 Octobre 2026 de la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Octobre 2026. Madame Marie-Dominique PLOMBIN épouse DERRIEN, demeurant à COLLONGES-LA-ROUGE (19500), Le Bourg, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à COLLONGES-LA-ROUGE (19500), Le Bourg. Mention sera faite au RCS de BRIVE.

Pour avis.





ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2629**763**

Préfecture de la Corrèze

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1ère insertion

Le public est informé qu'une enquête publique sera ouverte, pendant 18 jours consécutifs, du mardi 24 novembre 2026 au vendredi 11 décembre 2026 inclus, pour recueillir l'avis du public sur le projet d'opération de restauration immobilière (ORI) porté par la commune de Meymac sur le territoire de sa commune.
M. Jean-Marc CROIZET, ingénieur de l'administration territoriale, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour mener cette enquête publique. Sa suppléance pourra être assurée par Mme Karine
MONTINTIN, ingénieur conseil, expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Limoges.
Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public, du mardi 24 novembre 2026 au vendredi 11 décembre 2026 inclus
- en mairie de Meymac aux heures d'ouverture des services soit :
* du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
* les samedi matin de 09h00 à 12h00
- sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» : https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public.
Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture - 1 rue Souham 19000 Tulle -aux heures d'ouverture au public sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau du suivi interministériel de l'environnement.
Le public pourra :
- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Meymac,
- adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur soit :
* par correspondance à la mairie de Meymac, siège de l'enquête (adresse postale : 20 place de l'Hôte de Ville 19250 Meymac),
* par courrier électronique adressé à pref-dup-expropriations@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel : Enquête publique - ORI Meymac).
Le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Meymac pour recevoir les observations
écrites ou orales du public aux jours et heures suivants :
* mardi 24 novembre 2026 de 09h00 à 12h00
* samedi 05 décembre 2026 de 09h00 à 12h00
* vendredi 11 décembre 2026 de 14h00 à 17h00
Les observations et propositions du public reçues le premier jour de l'enquête publique avant 8 heures 30 et le dernier jour d'enquête après 17 heures ne seront pas prises en compte.
Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en mairie de Meymac, sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» : https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public, à la préfecture de la Corrèze (Bureau du suivi interministériel de l'environnement).
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. Frédéric Filippi, directeur général des services à la mairie de Meymac (téléphone : 05.55.46.19.90 - courriel : ffilippi@meymac.fr).
A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande de déclaration d'utilité publique de l'opération de restauration immobilière portée par la commune de Meymac.
Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté préfectoral statuant sur la demande seront publiés sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» à l'adresse suivante : https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public.

A2630**527**

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT EGLETONS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Procédure Marchés Adaptés
(article R2123-1 du Code de la Commande Publique)

MARCHÉ DE TRAVAUX

- Identification de l'organisme qui passe le marché : EGLETONS HABITAT
43 bis av. Ch. de Gaulle 19300 Egletons
Téléphone 05.55.93.20.16 Courriel : contact@egletonshabitat.fr
- Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif
- Objet du marché : Travaux pour la réalisation du réseau secondaire (RCU), de distribution de chauffage et ECS dans les logements
- Type de marchés de travaux : Exécution
- Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) : Objet principal : 45232140-5
- Code NUTS : FR 631
- Lieu d'exécution des travaux : Diverses résidences sur la commune d'Egletons (19300)
- Description des travaux : Réalisation de travaux pour le passage en chauffage collectif de plusieurs résidences au réseau de chaleur d'Egletons
- Désignation des lots :
Lot n° 1 : Résidence P5 et cité du Stade (46 logements)
Lot n° 2 : Les résidences Dahlias, Combes 12T2 et Bosquet (41 logements)
- Conditions de participation : Conditions définies par le règlement de la consultation.
- Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
• Valeur technique : 60%
• Prix des prestations : 40 %
- Mode de passation : Procédure adaptée - Marché à lots séparés - Article R2123-1 du Code de la Commande Publique
- Délais prévisionnels d'exécution : Début des travaux : avril 2027
Durée des travaux : 14 semaines
- Date limite de réception des offres : 29 janvier 2027 à 17 heures. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le site ://www.achatpublic.com
- Délai de validité des offres : Quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.
- Modalités d'obtention du dossier : Les candidats intéressés sont invités à télécharger le dossier comprenant les pièces administratives et techniques sur le site https://www.achatpublic.com
- Renseignements d'ordre administratif et technique : EGLETONS HABITAT 43 bis, avenue Charles de Gaulle 19300 EGLETONS
Les candidats devront transmettre leurs demandes par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse URL suivante :
https://www.achatpublic.com
- Tribunal administratif compétent : Tribunal administratif de Limoges
- Date d'envoi de l'avis à la publication : 10 novembre 2026

A2630**072**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : **COMMUNE D'AURIAC**
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21190140000013
Ville : Auriac
Code Postal : 19220
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_ZkLIz4Luz6
Identifiant interne de la consultation : AURIAC - PROGRAMME VOIRIE 2027
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : AUTIERE Pierre
Adresse mail du contact : commune.auriac@orange.fr
Numéro de téléphone du contact : 0555282302
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : La preuve de la capacité du candidat à réaliser la prestation peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 03 décembre 2026 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : PROGRAMME DE VOIRIE 2027 Commune d'AURIAC
Code CPV principal
Descripteur principal : 45233142
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Le marché concerne les travaux de voirie - programme 2027
Lieu principal d'exécution du marché : Corrèze
Durée du marché (en mois) : 2
La consultation comporte des tranches : Oui
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Une visite des lieux par le candidat est recommandée par le pouvoir adjudicateur ; au besoin, un rdv pourra être demandé au maître d'œuvre : Corrèze Ingénierie - M. Patrice Couaillac - 06.70.19.43.32 - pcouaillac@correze.fr.
Date d'envoi du présent avis : 05/11/2026

A2630**390**

Commune de Rosiers d'Égletons (19300)
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Par arrêté du maire en date du 13 octobre 2026, il sera procédé à une enquête publique relative à la révision du zonage d'assainissement sur la commune de Rosiers-d'Égletons.
A cet effet, Monsieur Pierre CORSIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Elise HENROT en qualité de commissaire enquêteur suppléante par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif.
Les cartes de zonage et la notice explicative ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles seront déposés à la mairie de Rosiers d'Égletons pendant une durée de 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie **du 09 novembre 2026 au 09 décembre 2026**.
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, les adresser par écrit à la mairie à l'attention de Monsieur le maire, 15 rue de l'ancien lavoir 19300 Rosiers d'Égletons, ainsi que par courrier électronique à l'adresse :
secretariat@mairie-rosiers-egletons.fr.
Monsieur Pierre CORSIN désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra :
- le lundi 09/11 de 09h00 heures à 12h00 heures
- le samedi 21/11 de 09h00 heures à 12h00 heures
- le mercredi 09/12 de 14h00 heures à 17h00 heures
Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront consulter le rapport et les conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
Toute information concernant le projet de révision du zonage d'assainissement sur le territoire de la commune de Rosiers d'Égletons pourra être demandée à Monsieur Gérard Brette, Maire.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire.

Le Maire, Gérard BRETTE

A2630**276**

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche (19600)
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVES AUX PROJETS D'ALIÉNATION DE DÉLAISSÉS DE VOIES COMMUNALES «RUE DE LAS FARINAS», «ALLÉE DES BICHES» ET «RUE DU PEUCH ROUGIER», AINSI QUE DU CHEMIN RURAL «LA CAVE»

Le maire de SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE a prescrit l'ouverture de quatre enquêtes publiques distinctes et indépendantes les unes des autres :
- par arrêté n° 2026.132 du 03 novembre 2026, concernant le projet d'aliénation d'une partie de la voie communale «Rue de Las Farinas» ;
- par arrêté n° 2026.133 du 03 novembre 2026, concernant le projet d'aliénation d'une partie de la voie communale «Allée des Biches» ;
- par arrêté n° 2026.134 du 03 novembre 2026, concernant le projet d'aliénation du Chemin rural «La Cave» ;
- par arrêté n° 2026.135 du 03 novembre 2026, concernant le projet d'aliénation d'une partie de la voie communale «Rue
du Peuch Rougier».
Les quatre enquêtes publiques se dérouleront du lundi 30 novembre au mardi 15 décembre 2026 inclus.
Les dossiers d'enquête seront consultables en mairie, **située provisoirement à l'Espace Culturel Charles Ceyrac (205 rue du 19 mars 1962)**, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
Les observations du public pourront être consignées sur les registres d'enquêtes prévus à cet effet.
Madame Hélène PEYROCHE, désignée en qualité de commissaire-enquêtrice, recevra le public à l'Espace Culturel Charles Ceyrac, aux permanences suivantes :
- le lundi 30 novembre 2026, de 9h à 12h ;
- le mardi 8 décembre 2026, de 9h à 12h ;
- le mardi 15 décembre 2026, de13h30 à 17h.
À l'issue des enquêtes, les rapports et les conclusions de la commissaire-enquêtrice pourront être consultés par le public dans les conditions prévues par la réglementation

A2630**425**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE BRIVE

M. Frédéric Soulier - Maire
Place Jean Charbonnel
BP 80433
19312 Brive
Tél : 05 55 92 39 39
SIRET 21190310900018
Référence acheteur : 2026 09 24 0825
L'avis implique un marché public
Objet : HALLE BRASSENS - Remplacement de la couverture en Polycarbonate
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Dépôt dématérialisé : Activé
Remise des offres : 02/12/26 à 17h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 09/11/2026
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info/

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 02 novembre 2026

SAS TSE (Transport Santé Express)
5 Avenue de Norvège, Zone Artisanale Courtaboeuf, 91140 Villebon-Sur-Yvette.
Activité : Toutes prestations de service et notamment en matière de recherche, de développement, de marketing, de promotion, De démarches commerciales, de facturation, administrative, financière, comptable et informatique, pour le compte de ses filiales et De toutes entités dans lesquelles elle détient une part d'intérêt. organisation logistique, l'assistance et le support dans l'Environnement biomédical. la vente, la location et généralement, la mise à disposition à toute personne publique ou privée, et physique ou morale, des moyens nécessaires au transport et au transfert des biens au moyen de véhicules de tous tonnages, notamment le transport De produits sanguins, Labiles, tissus, organes, produits biologiques et pharmaceutiques, commissionnaire de transport. la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de Tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant Ces activités. l'exploitation, l'achat, la prise en location, la Cession de tous brevets d'invention, de toutes marques de fabrique et de commerce, licences, procédés, dessins, modèles et tous Autres droits de propriété industrielle. la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales Ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, De souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou de société en participation ou autrement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, économiques, juridiques, civiles, mobilières Et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire Ou connexe. RCS EVRY 988 625 687.
Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 2 novembre 2026 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2026J00960 désigne liquidateur SELARL MJC2A, prise en la personne de Me Christophe ANCEL, et la SELARL C. BASSE en la personne de Me Christophe BASSE , met fin à la mission de l'administrateur SELAS BL & ASSOCIES en la personne de Me Manuel BOUYER et la SELARL FHBX, prise en la personne de Me Hélène BOURBOULOUX, administrateur judiciaire associée.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RODEZ

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 13 octobre 2026

SARL FEN - BARBER SHOP
en Rez-De-Chaussée, 16 Rue Béteille, 12000 Rodez. Activité : La coiffure en salon, la vente de tous produits, services, matériels, mobiliers et accessoires se rapportant à l'activité des salons de coiffure. RCS RODEZ 981 392 277. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 03 novembre 2026

SAS GIFI MAG
Zone Industrielle la Barbiere, 47300 Villeneuve-Sur-Lot. Activité : Vente au détail d'articles d'équipement de la personne et de la maison. RCS AGEN 478 725 625. Jugement du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en date du 03/11/2026, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant en qualité d'Administrateur Judiciaire SELARL AJILINK VIGREUX prise en la personne de Me Diane FAJOLLES 1 Rue Montardy 31000 TOULOUSE, SELARL FHBX prise en la personne de Me Hélène BOURBOULOUX 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, avec pour mission : d'assister, en qualité de Mandataire Judiciaire : SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me Béatrice AMIZET 17 Rue de Metz 31000 TOULOUSE, SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN 54 Rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6, date de cessation des paiements le 11/10/2026.

Greffe du Tribunal de Commerce de Brive

Dépôt de l'état des créances

En date du 05 novembre 2026

SARL CHEZ BEN ET PAULINE
Place du Marché, 19120 Beaulieu-Sur-Dordogne. Activité : Épicerie fine. RCS BRIVE 951 602 150. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

PETITES ANNONCES

EMPLOI - SERVICES

SERVICES

Auxiliaire de vie, diplômée 20 ans d'expérience est à votre disposition pour ménage, repassage, aide à la toilette, prep repas, Cesu accepté Tél. 06.15.83.16.52

IMMOBILIER

LOCATIONS

Rech Brives/alentour 1 ch à louer au mois, 350€ max ou appt F1 450€ max ou terrain pr caravane T :0780458277

AGRICULTURE

Vend bois de Chêne, 1 m et 50 cm Brignac La Plaine Tél. 06.27.62.15.22

ETS MATHIEU MACHEMIE
ACHAT VENTE LOCATION
RACHAT MATÉRIELS AGRICOLES ET TRAVAUX PUBLICS
Tracteurs toutes marques et tous états - Tous matériels de fenaisons (round baller, presses, faucheuses)
06 14 61 10 27

La Vie Corrézienne
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES
Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 85 30 41 63

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

Parution de votre petite annonce sur **petiteannonce.laviecorrezienne.fr** incluse

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@laviecorrezienne.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LA VIE CORRÉZIENNE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H30** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ Par chèque :
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ Par CB :
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ En espèces :
directement à l'agence de **LA VIE CORRÉZIENNE**.

Renseignements :
05 56 44 72 24

La Vie Corrézienne Journal MEMBRE du réseau ALC Régie publicitaire du groupe PMSO

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Destination Santé

Protéines végétales versus protéines animales : qui gagne ?

Qu'elles proviennent d'un aliment animal ou végétal, les protéines sont constitués d'acides aminés. Certains d'entre eux sont dits « essentiels », comme le tryptophane ou la lysine. Cela signifie que le corps ne peut pas les fabriquer suffisamment et doit donc en obtenir via l'alimentation. C'est principalement sur cette question que les protéines animales et végétales se distinguent. Selon l'Anses, les protéines animales sont généralement plus riches en acides aminés indispensables.

Les protéines végétales sont-elles pour autant moins bonnes ?

Pas nécessairement. Une alimentation végétale suffisamment diversifiée permet généralement, pour la population adulte (hors femmes enceintes, enfants, seniors, sportifs) de couvrir les besoins en protéines et en acides aminés.

Les principales sources de protéines végétales doivent être associées. Ce sont les légumineuses - lentilles, pois chiches, haricots, pois cassés ou fèves - mais aussi les céréales, les fruits à coque et les graines. Le Programme national nutrition santé (PNNS) conseille ainsi de consommer des légumes secs au moins deux fois par semaine.

Chacune ses avantages et ses inconvénients

Le choix entre protéines animales et végétales ne peut pas se résumer à leur seule teneur en protéines. Un aliment apporte toujours un ensemble de nutriments. Les légumes secs, par exemple, fournissent à la fois des protéines végétales et des fibres. À l'inverse, certains aliments d'origine animale peuvent constituer des sources intéressantes de vitamine B12, de fer ou de calcium selon les aliments concernés. Par conséquent, aucune des deux catégories n'est meilleure que l'autre. L'idéal consiste à varier les sources de protéines au sein d'une alimentation diversifiée.



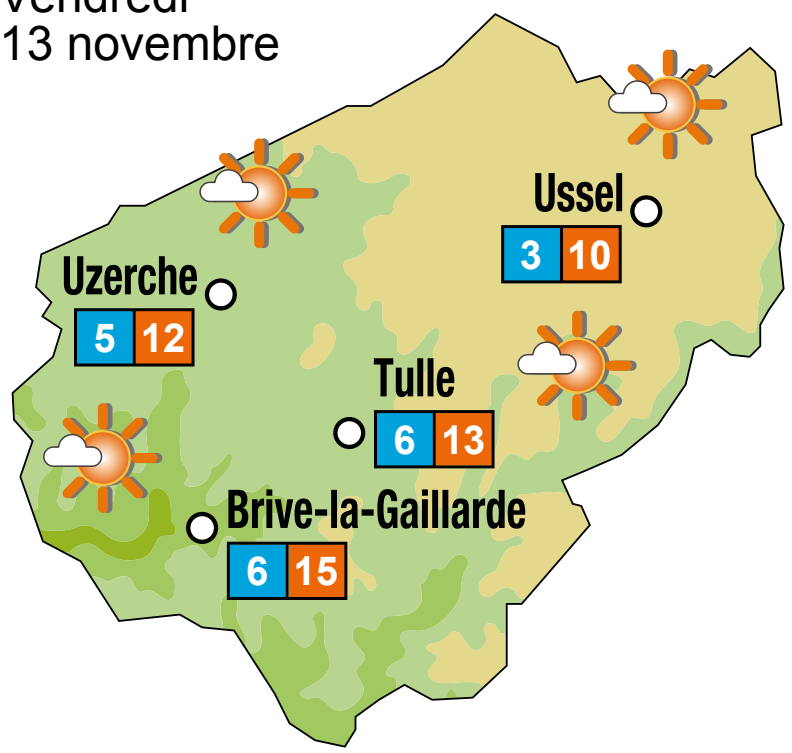
Rimma-Bondarenko- Phovoir

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

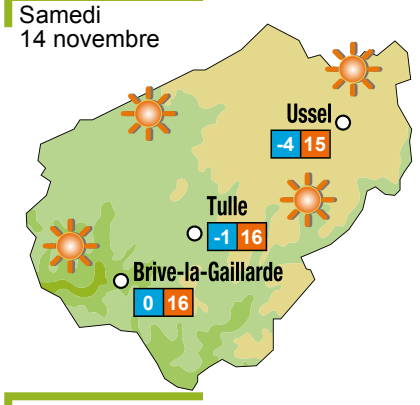
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

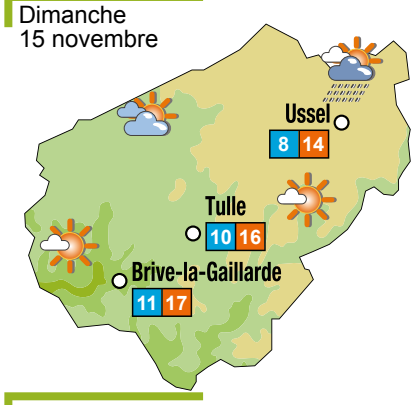
Vendredi 13 novembre



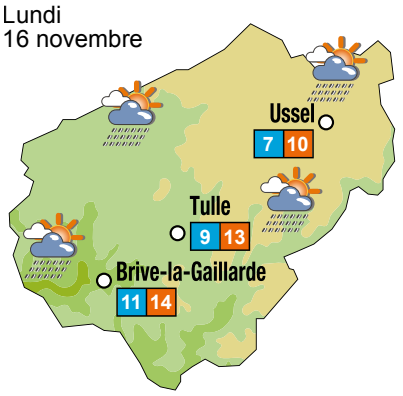
Samedi 14 novembre



Dimanche 15 novembre



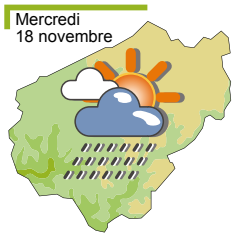
Lundi 16 novembre



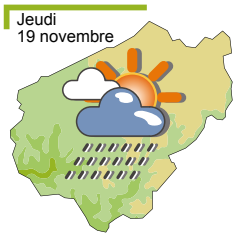
Mardi 17 novembre



Mercredi 18 novembre



Jeudi 19 novembre



Vendredi 20 novembre



- Soleil
- Peu nuageux
- Nuageux
- Très nuageux
- Couvert
- Averses
- Pluie
- Neige
- Orages
- Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 12 novembre 2026

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet



CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine

CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 78 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 146 €
104 numéros
soit 31 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La Vie Corrézienne** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
La Vie Corrézienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne